



RAPPORT ANNUEL

2017



RAPPORT ANNUEL

2017



Sommaire

SOMMAIRE.....	I
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	VI
COMPOSITION DU SYSTÈME BANCAIRE ET FINANCIER EN UNION DES COMORES....	IX
ORGANIGRAMME DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES AU 31 DÉCEMBRE 2017X	
MOT DU GOUVERNEUR	1
PARTIE I : PRINCIPALES ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES.....	7
I. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL	8
1. CONJONCTURE INTERNATIONALE	8
1.1. Croissance économique.....	8
1.2. Inflation	11
1.3. Politiques monétaires dans les grandes zones	11
2. MARCHÉS DES CHANGES ET COURS MONDIAUX.....	12
II. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE INTERNE	15
1. CROISSANCE ÉCONOMIQUE.....	15
1.1. Analyse sectorielle de la croissance	17
1.2. Demande globale.....	22
1.3. Evolution de l'inflation	23
2.1. Exécution du budget 2017.....	25
2.2. Financement.....	30
2.3. Perspectives 2018.....	30
2.4. Etat de la convergence	30
3. SECTEUR EXTÉRIEUR	33
3.1. Compte des transactions courantes	34
3.2. Comptes de capital et d'opérations financières	43
PARTIE II : MONNAIE, CRÉDIT ET POLITIQUE MONÉTAIRE	47
I. CONDUITE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE	48
1. OBJECTIFS	48
1.1. Constitution des réserves obligatoires.....	48
1.2. Politique de taux de la BCC	49
2. FACTEURS AUTONOMES DE LA LIQUIDITÉ.....	50
3. MODERNISATION DU CADRE OPÉRATIONNEL DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE	50
II. EVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE	51
1. CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE.....	51
1.1. Avoirs extérieurs nets.....	52
1.2. Crédit intérieur	53
2. COMPOSANTES DE LA MASSE MONÉTAIRE	54
2.1. M1-Moyens de paiements.....	54
2.2. M2-Epargne liquide	55

III. EVOLUTION DU SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER.....	56
1. PRÉSENTATION DU SYSTÈME BANCAIRE ET FINANCIER	56
2. EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	58
2.1. Evolution de l'épargne du système bancaire.....	59
2.2. Liquidité du système bancaire	60
2.3. Evolution du crédit	61
3. RENTABILITÉ.....	62
PARTIE III : BANQUE CENTRALE DES COMORES.....	63
I. ORGANISATION DE LA BANQUE	64
1. ORGANES DE DÉCISION ET DE CONTRÔLE	64
1.1. Conseil d'Administration.....	64
1.2. Gouvernement de la Banque.....	64
1.3. Comité d'audit	64
2. RESSOURCES HUMAINES ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	65
2.1. Effectif de la banque	65
2.2. Formation et Renforcement des capacités.....	65
3. EXTENSION DE LA BANQUE.....	68
4. SUPERVISION BANCAIRE.....	69
4.1. Contrôle bancaire.....	69
4.2. Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.....	70
II. PRINCIPALES ACTIVITÉS DE LA BANQUE	73
1. ACTIVITÉ FIDUCIAIRE DE LA BCC	73
1.1. Activités de versements et prélèvements	74
1.2. Emissions des billets et pièces	74
1.3. Activité de tri	75
2. COMPENSATION DES VALEURS	76
III. RAPPORT FINANCIER DE LA BANQUE.....	78
1. BILAN	78
1.1. Actif... ..	78
1.2. Passif... ..	79
2. COMPTE DE RÉSULTAT	81
IV. AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	83
ANNEXE	87

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des indices des produits pétroliers et non pétroliers en dollars US.....	13
Tableau 2 : Production d'électricité en Union des Comores.....	18
Tableau 3 : Production d'eau en Union des Comores.....	19
Tableau 4 : Evolution des abonnés de Comores Télécom et Telma	19
Tableau 5 : Structure des arrivées aux Comores en pourcentage du total.....	20

Tableau 6 : Evolution des arrivées aux frontières selon le motif et la provenance	21
Tableau 7 : Contributions sectorielles à la croissance du PIB réel (en %) 2017	21
Tableau 8 : Contribution de la demande globale à la croissance du PIB (en%).....	23
Tableau 9 : Evolution de certains indicateurs des échanges commerciaux en millions FC, sauf indication	34
Tableau 10 : Evolution du compte des transactions courantes en millions FC sauf indication.....	35
Tableau 11 : Evolution des produits de rente.....	35
Tableau 12 : Evolution des importations en millions FC, sauf indication.....	37
Tableau 13 : Evolution des importations des produits alimentaires en millions FC	39
Tableau 14 : Evolution des importations des biens d'équipement en millions FC.....	39
Tableau 15 : Evolution des importations de produits énergétiques en millions FC	40
Tableau 16 : Evolution des importations des biens intermédiaires en millions FC et leurs indices	40
Tableau 17 : Evolution des principaux soldes de la balance des services en millions FC	41
Tableau 18 : Evolution des revenus primaires en millions FC.....	42
Tableau 19 : Evolution des transferts courants, en millions FC.....	43
Tableau 20 : Evolution du compte de capital en millions FC	43
Tableau 21 : Evolution des capitaux non-monétaires, en millions FC.....	44
Tableau 22 : Variation des avoirs et engagements des autres institutions de dépôts en millions FC	44
Tableau 23 : Variation des avoirs et des engagements de la BCC en millions FC.....	45
Tableau 24 : Evolution des facteurs autonomes de la liquidité en millions FC, sauf indication	50
Tableau 25 : Evolution des avoirs extérieurs nets du système bancaire et financier en millions FC	52
Tableau 26 : Evolution des créances nettes à l'Etat du système bancaire en millions FC	53
Tableau 27 : Evolution des crédits à l'économie en millions FC, sauf indication	54
Tableau 28 : Evolution des disponibilités monétaires en millions FC, sauf indication.....	55
Tableau 29 : Bilan consolidé des établissements de crédit (en millions FC)	59
Tableau 30 : Evolution des dépôts par catégorie de clientèle en millions FC	60
Tableau 31 : Evolution de la liquidité du système bancaire en millions FC, sauf indication.....	60
Tableau 32 : Evolution du crédit brut par catégorie de clientèle en millions FC	61
Tableau 33 : Evolution des indicateurs en millions FC sauf indication	62
Tableau 34 : Evolution de l'effectif de la BCC.....	65
Tableau 35 : Traitement des déclarations des opérations suspectes enregistrées par le SRF	71
Tableau 36 : Evolution de la circulation fiduciaire	74
Tableau 37 : Opérations aux guichets	74
Tableau 38 : Billets et pièces en circulation.....	75
Tableau 39 : Emission des billets et pièces	75
Tableau 40 : Evolution des taux de récupération des billets par type de coupure	76
Tableau 41 : Retrait de circulation	76
Tableau 42 : Destruction des billets	76
Tableau 43 : Chambre de compensation	77
Tableau 44 : Bilan aux 31 décembre 2016 et 2017 (en millions de FC)	80
Tableau 45 : Compte de résultats 2015 à 2017 (en millions de FC).....	82

Liste des figures

Figure 1 : Evolution de quelques indicateurs mondiaux en pourcentage	8
Figure 2 : Evolution de quelques indicateurs des pays avancés en pourcentage.....	9
Figure 3 : Evolution de quelques indicateurs des pays émergents et en développement en pourcentage.....	10
Figure 4 : Evolution du PIB courant (en millions FC) et de son taux de croissance (en %).....	15
Figure 5 : Evolution des contributions sectorielles à la croissance en pourcentage.....	17
Figure 6 : Evolution des arrivées aux Comores	20
Figure 7 : Taux d'inflation annuel et norme communautaire (%)	24
Figure 8 : Evolution des indicateurs en millions de Francs comoriens (sauf indication).....	25
Figure 9 : Evolution des indicateurs en millions de Francs comoriens, sauf indication	26
Figure 10 : Evolution des sous-rubriques des recettes totales en millions de Francs comoriens.....	27
Figure 11 : Evolution des sous-rubriques des dépenses totales en millions de Francs comoriens, sauf indication.....	27
Figure 12 : Evolution de la masse salariale en millions fc sauf indication	28
Figure 13 : Evolution des dépenses en capital par origine de financement en millions FC.....	29
Figure 14 : Utilisation des recettes intérieures en millions de Francs comoriens	29
Figure 15 : Evolution des critères de convergence de premier rang	31
Figure 16 : Evolution des critères de convergence de second rang	31
Figure 17 : Evolution des critères de convergence de premier rang	32
Figure 18 : Evolution des critères de convergence de second rang.....	32
Figure 19 : Evolution des critères de convergence de premier rang	33
Figure 20 : Evolution des critères de convergence de second rang.....	33
Figure 21 : Evolution des comptes de la Balance des paiements en millions FC, sauf indication	34
Figure 22 : Répartition géographique des exportations des Comores en 2017, en % du total.....	36
Figure 23 : Evolution de la composition des importations en % du total.....	38
Figure 24 : Ventilation géographique des importations des Comores en 2017, en % du total	41
Figure 25 : Evolution des indicateurs en pourcentage.....	49
Figure 26 : Evolution des indicateurs en pourcentage.....	49
Figure 27 : Evolution de la masse monétaire en millions FC.....	51
Figure 28 : Evolution des contreparties de la masse monétaire en millions FC.....	52
Figure 29 : Evolution des avoirs extérieurs nets en millions de FC	53
Figure 30 : Evolution des crédits à l'économie en millions FC	54
Figure 31 : Evolution des composantes de la masse monétaire en millions FC.....	55
Figure 32 : Evolution du nombre d'agences.....	57
Figure 33 : Evolution du nombre de déposants	57
Figure 34 : Evolution du nombre d'emprunteurs.....	58
Figure 35 : Evolution du nombre de GAB.....	58
Figure 36 : Evolution des indicateurs en milliards FC, sauf indication	59
Figure 37 : Répartition des dépôts par catégorie de clientèle à fin décembre 2017	60
Figure 38 : Répartition du crédit brut par catégorie de clientèle à fin décembre 2017	61
Figure 39 : Dispositif opérationnel du programme BCEAO/BCC/BEAC	67

Liste des encadrés

Encadré 1 : Taux de change effectif réel.....	14
Encadré 2 : Temps forts de l'évolution de l'économie comorienne.....	16
Encadré 3 : Economie bleue aux Comores.....	21
Encadré 4 : Importations : analyse comparative entre les données miroirs et les données de la douane ..	37
Encadré 5 : Réorganisation interne de la BCC.....	67
Encadré 6 : Développement et croissance : rôle de la Banque Centrale	77

Sigles et Abréviations

ABCA : Associations des Banques Centrales Africaines

AEN : Avoirs Extérieurs Nets

AFD : Agence française de développement

BAD : Banque Africaine de Développement

BCC : Banque Centrale des Comores

BCE : Banque Centrale Européenne

BCEAO : Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

BDC : Banque de développement des Comores

BEAC : Banque des États de l'Afrique centrale

BEF : Banque et Etablissements Financiers

BEI : Banque européenne d'investissement

BFC : Banque Fédérale de Commerce

BIC : Banque pour l'Industrie et le Commerce

BM : Banque Mondiale

BoE : Bank of England

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

CA : Conseil d'Administration

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CLAB : Le Comité de Liaison Anti-Blanchiment de la Zone franc

CNLBFT : Comité National de Lutte contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme

COI : Commission de l'Océan Indien

COMESA : Common Market for Eastern and Southern Africa

CREF : Cellule des Réformes Économiques et Financières

DEEMS : Département des Etudes Economiques Monétaires et Statistiques

DGD : Direction Générale des Douanes

DOS : Déclarations d'Opérations Suspectes

DTS : Droits de Tirage Spéciaux

EAC : East African Community

EONIA : Euro OverNight Index Average

ESAAMLG : Eastern and Southern Africa Anti-Money Laundering Group

FAB : Franco A Bord

FADES : Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social

FAL : Facteurs Autonomes de la Liquidité

FC : Franc Comorien

FEC : Facilités Elargies de Crédits

FED : Réserve Fédérale des Etats - Unis

FMI : Fonds Monétaire International

FRPC : Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance

GAFI : Groupe d'Action Financière

GIABA : Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest

I&P : Investisseurs et Partenaires

IFD : Institutions Financières Décentralisées

IGAD : Autorité intergouvernementale pour le développement

IHPC : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation

INSEED : Institut Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques

IPC : Indice des Prix à la Consommation

LBCFT : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

OPEP : Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petites et Moyennes Entreprises

RCA : République Centrafricaine

SNP : Système National de Paiement

SNPSF : Société Nationale des Postes et Services Financiers

SRF : Service de Renseignements Financiers

TCEN : Taux de Change Effectif Nominal

TCER : Taux de Change Effectif Réel

Sigles et Abréviations

TEG : Taux Effectif Global

TPE : Très Petite Entreprise

UE : Union Européenne

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africain

WEO : World Economic Outlook

Composition du système bancaire et financier en Union des Comores

Autorité monétaire

BANQUE CENTRALE DES COMORES (BCC)
Place de France
B.P 405 Moroni, Union des Comores
Tél : (+269) 773 10 02 / 773 18 14 - Fax: (+269) 773 03 49

Les Banques

BANQUE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE-COMORES (BIC-C)
Place de France
B.P 175 Moroni, Union des Comores
Tél : (269) 773 02 43 / Fax : (269) 773 12 29
Tél : (269) 771 01 71 / Fax : (269) 771 10 64

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES COMORES (BDC)
Place de France
B.P 298 Moroni, Union des Comores
Tél : (269) 773 08 18 / Fax : (269) 773 03 97
Tél : (269) 771 04 84
Tél : (269) 772 10 69 / Fax : (269) 772 49 99

Exim Bank
Place de France
B.P 8298 Moroni, Union des Comores
Tél : (269) 773 94 00/01
Tél : (269) 771 12 68

Banque Fédérale du Commerce (BFC)
Place de France
B.P 6274 Moroni, Union des Comores
Tél : (269) 773 88 80 / 81 / 82

Les Institutions Financières Décentralisées

UNION DES MECK (U-Meck)
B.P 1234 Moroni, Union des Comores
Tél : (269) 773 36 40 / Fax : (269) 773 36 40

UNION REGIONALE DES SANDUK D'ANJOUAN
B.P 47 Domoni, Union des Comores
Tél : (269) 771 95 20 / 771 04 93

UNION REGIONALE DES SANDUK DE MOHELI
B.P 54 Fomboni, Union des Comores
Tél : (269) 772 02 24 / 762 40 53

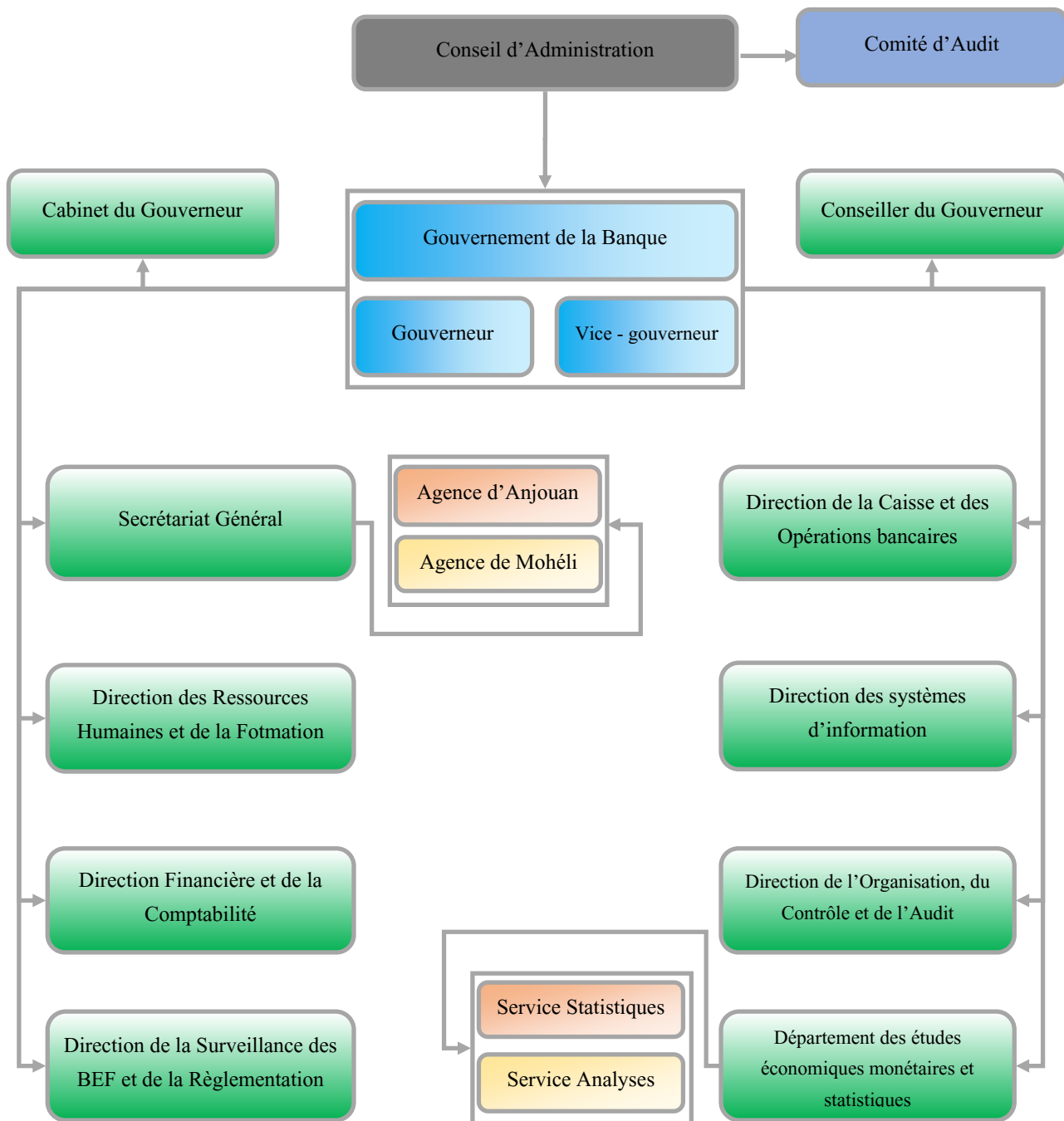
Les Intermédiaires Financiers

SOCIETE NATIONALE DES POSTES ET DES SERVICES FINANCIERS (SNPSF)
Moroni, Union des Comores
Tél : (269) 774 43 01 / Fax : (269) 773 80 30

MAISON COMORIENNE DES TRANSFERTS ET DES VALEURS (MCTV)
B.P 1360 Moroni, Union des Comores
Tél : (269) 773 88 06 / 773 87 85 / 763 50 54

COMORES ASSISTANCE INTERNATIONALE (CASI)
B.P 117 Mutsamudu, Union des Comores
Tél : (269) 771 17 67

Organigramme de la Banque Centrale des Comores au 31 décembre 2017



CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Salim AHMED ABDALLAH, Président
Mme Siti Soifiat ALFEINE TADJIDDINE
Mme Salima HAMIDI
M. Christian MASSON
M. Louis BERTHELOT
M. Samuel GOLDSTEIN
M. Daniel LUBETH
M. Ali MLAHAILI

COMITÉ D'AUDIT

Mme Siti Soifiat ALFEINE TADJIDDINE
M. Said Hassane CHARIF
M. Pascal FOURCAUT
Mme Anne JUNIEL

GOUVERNEMENT DE LA BANQUE

Dr Younoussa IMANI, Gouverneur

CONSEILLER DU GOUVERNEUR

M. Michel KAHN, Conseiller du Gouverneur

CABINET DU GOUVERNEMENT

Mme Aida AMADA, Chef de cabinet

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION

Mme Roukiat ANSALY-SOIFA, Directrice

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Mme Faouzia ALI, Secrétaire Générale

DIRECTION FINANCIERE ET DE LA COMPTABILITE

Mme Zainaba MZE MOUIGNI, Directrice

DIRECTION DE LA CAISSE ET DES OPERATIONS BANCAIRES

M. Omar SOILIHI, Directeur

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

M. Riadh CHOUZOUR, Directeur

DEPARTEMENT DES ETUDES ECONOMIQUES MONETAIRES ET STATISTIQUES

M. Kamitoine KAMAR, Chef de service, statistiques
Dr. Cheik HAMIDOU, Chef de service, analyses économiques et monétaires

DIRECTION DE L'ORGANISATION, DU CONTROL ET DE L'AUDIT

M. Abdoulhakim SAID AHMED, Directeur

DIRECTION DE LA SURVEILLANCE DES BEF ET DE LA REGLEMENTATION

M. Fahar-Eddine MOHAMED SOILIH, Directeur

Mot du Gouverneur



La performance de l'économie comorienne s'est légèrement améliorée avec un taux de croissance de 3% en 2017 après 2,2% en 2016, la moyenne africaine étant de 2,7% en 2017 après 1,4% en 2016 selon le FMI. Ce rythme de croissance augure d'une inflexion positive de l'activité économique, grâce à l'amélioration significative de l'offre énergétique qui a permis une reprise des activités des PME et TPE locales.

Cette croissance a été, en effet, soutenue à la fois par la demande intérieure (hausse des importations de 13,7%), par la demande extérieure, plus dynamique qu'en 2016 (hausse des exportations de 26,2%) et par une reprise au niveau des investissements publics (hausse des dépenses en capital financées sur ressources intérieures de 67%).

Cette croissance a été permise par une mobilisation accrue des ressources intérieures, suite notamment aux mesures prises par les autorités au niveau des droits de douanes pour augmenter les recettes intérieures, entraînant une hausse du taux de pression fiscale passant de 13,7% en 2016 à 17,3% en 2017, mais en liaison également avec la consolidation de 5,7% des envois de fonds et des opérations de change manuel et la progression du financement bancaire de l'économie de 5,8%.

Cette relance économique s'est inscrite dans la dynamique globalement favorable observée au niveau international, avec une production mondiale qui a progressé de 3,7% en 2017 contre 3,2% en 2016. Le FMI estime en effet qu'environ 120 pays, représentant 75% du PIB mondial, ont enregistré une accélération de leur croissance sur un an, soit l'accélération synchronisée de la croissance mondiale la plus large depuis 2010. Une hausse de l'activité qui a touché pratiquement tous les continents et qui s'est déroulée dans un contexte marqué par la remontée des cours des matières premières, principalement du pétrole, la stabilité des taux d'intérêt et la hausse du volume du commerce mondial de biens et services, tant dans les pays émergents et en développement que dans les pays avancés par la progression de l'inflation dans les pays avancés.

Cette reprise demeure toutefois fragile à cause des vulnérabilités persistantes liées d'une part à des ressources intérieures limitées et d'autre part à des ressources extérieures difficilement accessibles.

Aux Comores, l'inflation mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) a enregistré une baisse pour s'établir à 1% en 2017 contre 1,8% l'année précédente. Cette évolution reflète principalement le repli des prix de certains biens et services à partir du troisième trimestre 2016, notamment les prix des produits pétroliers. Elle est aussi liée au recul significatif des prix des services de télécommunication, suite au démarrage de l'activité du nouvel opérateur de téléphonie mobile. Cette tendance à la baisse du taux d'inflation est à mettre en liaison également avec le cours de change favorable de l'Euro, et par ricochet du Franc comorien, par rapport au Dollar, en dépit de l'impact négatif de la hausse du cours du pétrole sur les coûts du fret. Contrairement au taux de change effectif nominal, en hausse de 1,5%, l'analyse de la compétitivité extérieure du pays ressort un taux de change effectif réel (TCER) qui s'est déprécié de 2,7% en 2017 par rapport à 2016, ce qui traduit une hausse de la compétitivité extérieure du pays sur la même période. Il faut noter toutefois que ce taux reste stable, c'est à dire contenu dans la fourchette $-5\% \leq \text{TCER} \leq +5\%$ (norme ABCA).

Au niveau du secteur extérieur, en dépit d'une offre limitée à quelques produits de rente, les recettes d'exportation sont en amélioration en 2017, s'établissant à 16,7 milliards FC contre 13,2 milliards FC en 2016, soit une hausse de 26,2%. Parallèlement, les importations ont progressé de 13,7% sur la même période, s'établissant à 109,8 milliards FC contre 96,6 milliards FC en 2016. Cependant, la hausse des réserves en devises soutenue par la bonne tenue des transferts courants et la maîtrise de l'endettement extérieur (28,7% du PIB), notamment public, contribuent à la résorption d'un déficit courant structurellement abyssal. Toutefois, des réformes sont indispensables pour un redressement viable de la situation économique.

S'agissant des Finances Publiques, les principaux soldes budgétaires ont fait ressortir un déficit primaire de 8,9 milliards FC en 2017 contre 13,7 milliards FC en 2016 en liaison avec la hausse des recettes totales (+71%) relativement supérieure à la hausse des dépenses totales (+33,6%).

A cet effet, les différentes mesures prises dans le cadre de la loi de finances au titre de l'année 2017, associées à une hausse significative des recettes qui ont contribué à atténuer le déséquilibre budgétaire, sont encourageants. Parmi ces mesures, nous citons particulièrement, la sensibilisation et le meilleur suivi du respect des obligations déclaratives par les contribuables. En matière douanière, le contrôle strict des exonérations, l'instauration d'un minimum de perception et la mise en place effective de la brigade mixte ont contribué à l'amélioration des résultats même si elles ont été diversement perçues par les opérateurs économiques.

Il est prouvé qu'une meilleure transparence fiscale permettrait d'améliorer le climat des affaires en levant les incertitudes des opérateurs et en attirant des investisseurs potentiels.

Les perspectives budgétaires pour 2018, dans le cadre de la loi de finances, sont fondées sur un contexte globalement favorable marqué par la consolidation du rythme de la croissance économique et l'amélioration continue des principaux indicateurs budgétaires. En effet, la loi de finances 2018 prévoit une hausse des recettes intérieures de l'ordre de 17,7% pour s'établir à 66,6 milliards FC après une réalisation de 56,6 milliards FC en 2017. Les dons extérieurs pour leur part diminueraient de 35,8%, en liaison avec la baisse des aides budgétaires et des financements externes des projets.

Les dépenses totales devraient s'établir à 102,3 milliards FC après 111,7 milliards FC en 2017 en liaison avec la baisse des dépenses courantes (-5,2%).

L'amélioration notable du taux de pression fiscale enregistrée depuis 2016 donne à penser que la situation budgétaire tend à s'améliorer nettement. Cependant, l'importante subvention étatique pour la production de l'électricité à hauteur de 18,9 millions FC par jour absorbe d'importantes ressources budgétaires. Du côté de la situation monétaire, une hausse de 1,8% est enregistrée par rapport à 2016, en liaison avec les améliorations de ses contreparties pour s'établir à 127,7 milliards FC contre 125,4 milliards FC en 2016. En effet, les avoirs extérieurs nets ont enregistré une hausse de 12,6% pour se situer à 77,7 milliards FC en 2017 contre 69 milliards FC une année avant. Cette situation est étroitement liée à la progression de la position extérieure nette de la Banque Centrale (+22,6%) en dépit de la baisse de celles des banques (-78%). S'agissant du crédit intérieur, la stabilité observée avec un niveau de 85,5 milliards FC après 85,4 milliards FC en 2016, masque des évolutions contrastées de ses sous-rubriques, avec la hausse des crédits à l'économie (+5,8%) et le repli des créances nettes sur l'administration centrale.

Dans ce contexte, la Banque Centrale a été amenée à poursuivre une politique monétaire et de change prudente combinant à la fois une stabilité de la monnaie et le maintien des réserves en devises à un niveau garantissant un bon dénouement des engagements de notre pays au titre des opérations commerciales et financières avec l'extérieur (8,2 mois d'importation en 2017). La politique monétaire a également été sollicitée pour contenir l'excédent de liquidité des banques à travers des décisions du Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Comores qui a maintenu inchangé le taux de constitution des réserves obligatoires à 15%.

En parallèle, beaucoup d'actions s'inscrivant dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité de la politique monétaire ont été initiées en 2017. Ces actions ont visé entre autres, la sécurisation de l'exécution des garanties bancaires et l'efficacité de la Justice. Avec l'aide du gouvernement et des partenaires, la BCC a en effet recentré son action sur la surveillance des portefeuilles des créances en souffrance ainsi que la réduction des tensions de liquidité chez certains établissements bancaires. En outre, la stabilité financière a aussi fait l'objet d'une attention

particulière dans la mesure où elle constitue une dimension fondamentale pour la conduite de la politique monétaire. A ce titre, la BCC n'a ménagé aucun effort afin de trouver des réponses adéquates aux problèmes de gouvernance ainsi qu'à la nécessité de recapitalisation et de redressement de certains établissements bancaires. Afin d'assurer la stabilité financière, la BCC accentue la surveillance et le suivi de l'activité et des indicateurs de performance du secteur financier. En effet, la surveillance macro-prudentielle dans ce cadre permet de déceler d'éventuelles vulnérabilités du secteur. Le secteur bancaire n'a pas enregistré de changements majeurs dans sa composition et a été marqué par une légère hausse du total des bilans consolidés de l'ordre de 1,6% passant de 124 milliards FC en 2016 à 126 milliards FC en 2017, expliquée par une hausse des crédits de 2,7% et une baisse de 4% des dépôts. Toutefois, il convient de noter qu'en dépit de la baisse de la trésorerie (-9,5%) et des dépôts, le financement bancaire à l'économie a enregistré une hausse à fin 2017. La rentabilité globale du système, toujours déficitaire et disparate selon les établissements, a connu une légère amélioration par rapport à 2016, avec une rentabilité globale de -142 millions FC en décembre 2017 contre -520 millions FC en 2016.

Ces résultats négatifs du système bancaire sont dus à des difficultés que connaissent certaines banques mais aussi du fait que les banques sont obligées de provisionner leurs créances douteuses.

Le système bancaire a par ailleurs connu une dégradation du portefeuille douteux avec une hausse des créances en souffrance, affichant un taux de créances douteuses de 23%, provisionnées à hauteur de 61%. Il est à rappeler à ce titre que la dégradation du portefeuille est expliquée en grande partie par la mise en application par les établissements de crédit du règlement n°5 (portant classification, et provisionnement des créances douteuses), notamment sur la partie classification, certaines anciennes créances n'ayant jamais été bien classifiées auparavant. Par ailleurs, les établissements ont fait depuis 2015, date de sortie de ce règlement n°5, beaucoup d'efforts en matière de provisionnement, avant la date buttoir qui est fixée à la fin de l'exercice comptable 2018.

Associé au risque de crédit persistant, ce taux de créances en souffrance toujours élevé, reste l'entrave principale à la croissance du crédit au secteur privé. Dans le même temps, la persistance de l'excédent structurel de liquidité dans un contexte de risque de crédit toujours élevé conduit les banques à renoncer au gain potentiel d'une rémunération comprise entre 7 et 14%. Néanmoins, les recommandations issues des études réalisées à l'initiative de la BCC pour une « optimisation » du financement bancaire apporteront une nouvelle dynamique dans ce domaine précis.

Au niveau de la gestion interne de la BCC, après une hausse de 85,7% en 2016, le bénéfice de l'exercice 2017 est en retrait de 16% en 2017 avec 401 millions FC contre 477 millions FC en 2016, et après 257 millions FC en 2015, en liaison avec l'évolution des intérêts perçus sur le compte d'opérations, du fait de la baisse du solde moyen journalier de ce compte. Il est à noter qu'en fin 2015, les Comores avaient reçu une aide budgétaire qui a été à l'origine des résultats exceptionnels de la BCC en 2016.

En revanche, le bilan de la Banque présente un total de 116,3 milliards FC au 31 décembre 2017 contre 102,7 milliards FC en 2016, soit une hausse de 13,3%. Cette situation est expliquée par la hausse des avoirs extérieurs (+17,2 %) et du crédit (+12,6%) à l'actif et de la circulation fiduciaire (+12,8%) et des dépôts à vue (+33,7%) au passif.

Au niveau des chantiers en cours, la Banque Centrale poursuit le pilotage de projets structurants, en vue d'améliorer les conditions d'exercice de l'activité bancaire et financière et de conforter la stabilité du secteur. On peut citer notamment :

- La mise en place du Taux Effectif Global et du taux d'usure en vue d'améliorer la transparence des institutions financières, assurer la protection des clients et promouvoir l'inclusion financière ;
- Le renforcement des capacités de la supervision bancaire par la mise en place de l'approche supervision basée sur les risques afin de garantir la stabilité du système avec l'appui des partenaires;
- La modernisation du Système National de Paiement afin de mieux répondre aux besoins de l'économie par des moyens de paiements efficaces et sécurisés ;
- La mise à jour et la modernisation de la réglementation sur la monnaie électronique et la finance islamique pour mieux répondre aux besoins de ces nouveaux produits en plein développement aux Comores;
- La poursuite des travaux sur la modernisation des instruments de politique monétaire;
- La poursuite des travaux sur les projets de bi-bancarisation afin d'inciter la diaspora à épargner dans des produits à moyen terme ;

Cependant, la portée de l'ensemble de ces mesures, aussi importantes soient-elles, risquent d'être limitée si elles ne sont pas rapidement suivies par des actions visant à améliorer plus globalement le climat des affaires et surtout la stabilité économique dans ses multiples dimensions.

C'est pourquoi la BCC compte organiser dans les prochains mois, un séminaire regroupant les acteurs du secteur bancaire et financier, du secteur privé et de l'administration judiciaire pour identifier ensemble les contraintes expliquant le ralentissement du crédit à l'économie en vue

de faire des propositions concrètes pour une optimisation du financement bancaire de l'économie comorienne.

L'année 2018 devrait être, selon les premiers indices de tendances sectorielles issus de l'enquête de conjoncture de la BCC, une année de consolidation de l'activité économique nationale, évoluant dans un contexte mondial favorable quoi qu'incertain. Ces perspectives restent néanmoins sous la menace de la résurgence des vulnérabilités au niveau du secteur de l'énergie, de la faible exécution du budget notamment, celui du programme d'investissements publics ainsi que d'un fléchissement au niveau des indicateurs du secteur financier. En effet, malgré ce raffermissement enregistré sur la période 2016 - 2017 (et attendu pour 2018), le rythme de la reprise de l'activité économique est significatif mais demeure insuffisant au regard des défis du développement qu'implique la volonté affichée de faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2030. Par ailleurs, la dynamique de la croissance aux Comores demeure fragile. Pour mettre en valeur le potentiel existant, le pays devra mener des politiques saines et ciblées qui lui permettront de mieux mobiliser les ressources intérieures et extérieures et les orienter vers les secteurs productifs afin d'assurer une transformation structurelle de l'économie vers une économie à forte croissance.

Partie I : Principales évolutions économiques

I. Environnement économique international

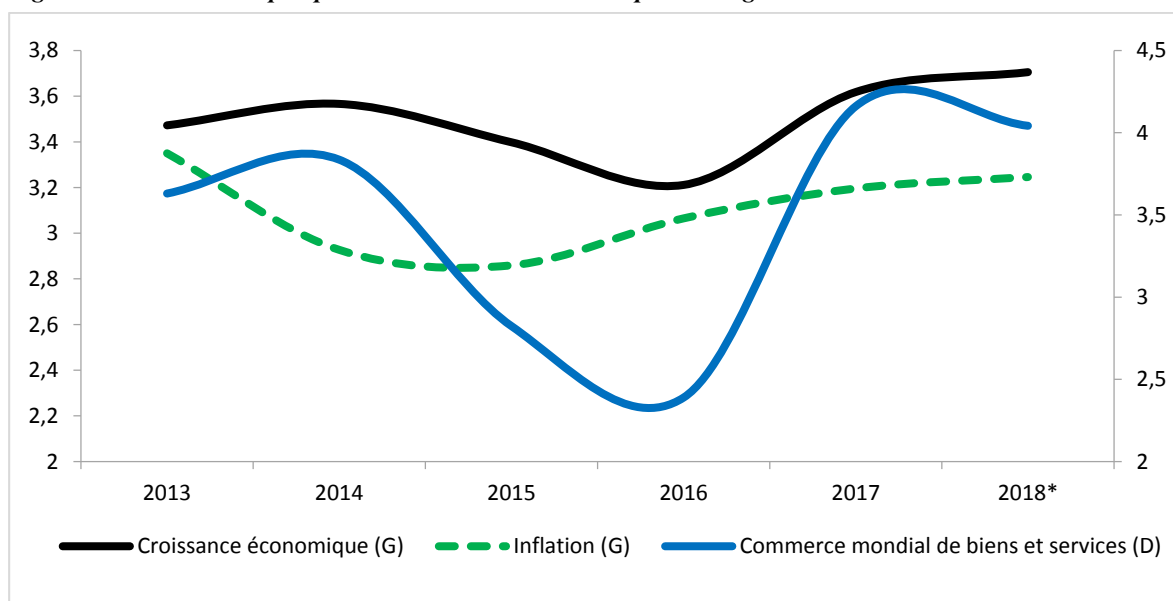
1. Conjoncture internationale

1.1. Croissance économique

En 2017, l'activité économique mondiale est restée soutenue et dynamique, poursuivant son rythme amorcé depuis le second semestre 2016. En effet, le FMI table sur une

croissance du PIB mondial de 3,7%¹ en 2017 après 3,2% l'année précédente. Cette évolution est liée à l'accélération de la croissance aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et en développement.

Figure 1 : Evolution de quelques indicateurs mondiaux en pourcentage



Source : WEO-FMI, G : échelle gauche, D : échelle droite

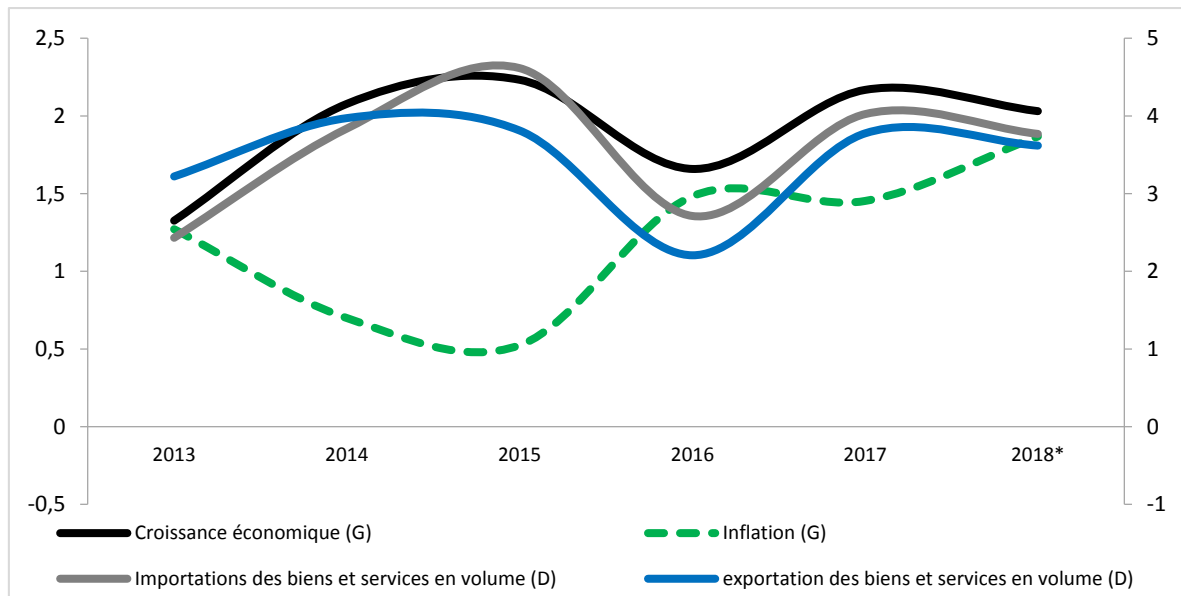
Dans les pays avancés, l'activité a progressé de 0,7 point de pourcentage, le taux de croissance ressortant à 2,4% en 2017, en liaison avec le dynamisme de la demande intérieure, essentiellement dans les secteurs de l'investissement et de l'emploi. Cette accélération a été ressentie dans l'ensemble des pays à l'exception du Royaume Uni.

Aux Etats Unis, après la baisse enregistrée en 2016, l'activité s'est accrue à un rythme

de 2,3% en 2017, en liaison avec une forte hausse de la demande intérieure et des investissements des entreprises, en dépit de la hausse des importations. En effet, les perspectives de réduction d'impôts suite à la réforme fiscale ont entraîné des fortes dépenses de consommation en fin 2017. Les entreprises également ont pour la plupart bénéficié de cette réforme fiscale via la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés et la taxation forfaitaire des profits réalisés à l'étranger.

¹ WEO, juillet 2018

Figure 2 : Evolution de quelques indicateurs des pays avancés en pourcentage



Source : WEO-FMI, G : échelle gauche, D : échelle droite

Au Japon, la croissance s'est élevée à 1,7% après 1,0% en 2016, marquée par l'amélioration du financement à l'économie et un certain nombre de mesures gouvernementales. Le redressement commercial a également permis une hausse des exportations et par la suite entraîné une progression des investissements. Dans **la Zone euro**, le rythme de la croissance s'est également accéléré avec un taux ressorti à 2,4% contre 1,8% en 2016, en relation avec les progressions enregistrées en Allemagne, en France et en Italie malgré la décélération perçue en Espagne. L'activité dans la zone a été principalement portée par la consommation privée, qui est le principal moteur de la croissance. En revanche, **le Royaume Uni** n'a pas enregistré d'accélération au niveau de son activité par rapport à 2016, son taux de croissance a même reculé de 0,1 point pour s'établir à 1,7% en 2017 après 1,8% une année

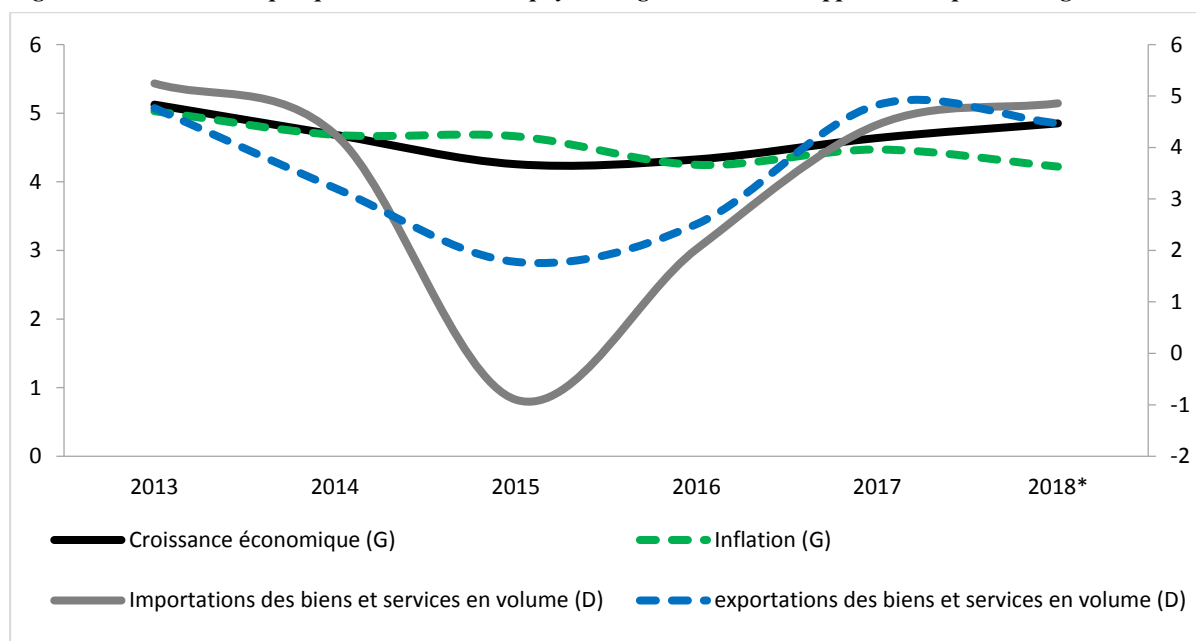
auparavant, en liaison avec un essoufflement de la consommation privée. La dépréciation de la livre sterling dans le courant de 2016 a en effet entraîné une hausse marquée de l'inflation, ce qui a en conséquence fait baisser le pouvoir d'achat. Toutefois, les exportations qui ont bénéficié de la chute de la livre, ont affiché une progression contrairement aux importations. De même, les incertitudes de la mise en œuvre de la sortie de l'UE ont freiné les investissements des entreprises. En somme, malgré cette baisse d'activité, la création de l'emploi reste soutenue avec un taux de chômage avoisinant les 4,5% contre 4,8% en 2016.

Dans les pays émergents et en développement l'activité économique est également en hausse à l'instar des pays avancés, bien que, moins conséquente. En effet, la hausse de la croissance entre 2016 et 2017 n'a été que de 0,3 point de pourcentage

seulement. L'activité de **la Chine** continue de s'améliorer avec un taux de croissance de 6,9%, légèrement au-dessus de celui de 2016. Cette situation est causée par la baisse

des investissements des entreprises toutefois atténuée par le rééquilibrage de la consommation privée.

Figure 3 : Evolution de quelques indicateurs des pays émergents et en développement en pourcentage



Source : WEO-FMI, G : échelle gauche, D : échelle droite

Après deux années de récession, le Brésil et la Russie ont vu leur économie se redresser. La reprise de la croissance du **Brésil** (1,0% en 2017 après -3,5% en 2016) a été initialement portée par l'agriculture avant de s'étendre dans les autres secteurs de l'économie. **La Russie** a également enregistré un gain de croissance après la hausse du cours du pétrole, la stabilisation du rouble et le recul de l'inflation. Avec un taux de croissance de 1,5% en 2017 après -0,2% une année avant, la consommation et les investissements privés ont également contribué à la reprise de la croissance. **L'Inde** a par contre connu une baisse de son activité économique en liaison avec

certaines mesures prises qui ont enrayé l'économie. En effet, la démonétisation des billets de 500 et 1000 roupies mise en œuvre en fin 2016, les effets de l'harmonisation de la taxe sur les biens et services introduite en juillet 2017 ont été défavorables pour l'activité économique.

En Afrique Subsaharienne, la croissance est en hausse, passant de 1,5% en 2016 à 2,8% une année après et devrait même dépasser les 3% en 2018, en liaison avec la hausse de la croissance dans les pays exportateurs de produits de base. Ces derniers ont bénéficié de la remontée des cours du pétrole et des effets des mesures d'ajustement structurel.

Au niveau de l'**UEMOA**, l'activité économique a légèrement progressé de 0,1 point pour se situer à 6,7% en 2017, en liaison avec le dynamisme de l'activité dans l'ensemble des secteurs, en raison des performances observées dans la poursuite des efforts d'investissement, et des travaux de construction d'infrastructures de base et des industries extractives.

Pour la **CEMAC**, le taux de croissance a stagné à -0,1%, en liaison avec la poursuite des effets du choc pétrolier et sécuritaire subit par les pays de la zone à l'exception du Congo. En effet, le secteur pétrolier a enregistré un taux de croissance de 0,2%, en baisse de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2016.

1.2. Inflation

En 2017, les économies ont évolué dans un régime de basse inflation ce qui pourrait être le reflet de la croissance atone décrite plus haut. Dans les **pays avancés**, l'inflation a crû de 0,9 point de pourcentage pour s'établir à 1,7%, toutefois en deçà des objectifs fixés par les banques centrales. Elle a en revanche reculé de 0,3 point au niveau des **pays émergents et en développement**. Aux **États Unis**, le taux d'inflation s'est situé à 2,13% en 2017, en hausse de 0,87 point par rapport à 2016 (+1,26%), en liaison avec la hausse des prix, notamment ceux du carburant. Dans la **Zone euro**, l'inflation a crû à 1,5% en 2017 après 0,2% en 2016, toutefois inférieure à l'objectif. L'inflation sous-jacente pour sa part est restée trop basse

à un taux avoisinant 1%. S'agissant des pays de la **CEMAC**, les tensions inflationnistes se sont repliées à l'exception de la RCA qui a enregistré un taux d'inflation en hausse. La CEMAC a affiché en 2017 un taux d'inflation de 1% contre 1,1% l'année d'avant, en liaison avec l'affaiblissement de la demande intérieure. Dans l'**UEMOA**, l'inflation est ressortie à 0,8% contre 0,3% en 2016, marquée par la hausse des prix des produits alimentaires et par le ralentissement de la baisse des prix du transport.

1.3. Politiques monétaires dans les grandes zones

Dans un contexte de faible inflation, les orientations de politiques monétaires ont varié au cours de l'année 2017. En effet, dans les pays émergents et en développement, les principales banques centrales ont modifié leur politique monétaire accommodante tandis que dans les pays avancés, seuls les États Unis ont modifié la leur.

Au niveau des **États Unis**, la FED a entamé un resserrement de la politique monétaire au cours de l'année 2017. Compte tenu du renforcement de l'économie, elle a relevé à trois reprises (mars, juin et décembre) la fourchette des taux directeurs la faisant passer de 1,25% à 1,50%. Dans la **Zone euro**, la BCE n'a pas changé sa politique monétaire, mais a relevé ses prévisions de croissance. S'agissant du **Royaume Uni**, malgré les incertitudes liées à la mise en œuvre de la sortie de l'UE, la BOE avait

maintenu inchangé sa politique monétaire jusqu'au cours du dernier trimestre de l'année 2017 où elle a procédé à un resserrement monétaire en augmentant de 25 points de base son taux directeur (0,25% à 0,50%). Ce revirement a entraîné une hausse de l'inflation au-delà de son objectif. **Au Japon**, la politique monétaire est restée également inchangée. Le pays a continué d'appliquer un taux directeur négatif (-0,1%) sur les dépôts des comptes courants des institutions financières.

Au niveau **des pays émergents et en développement**, la **Banque Centrale chinoise** a procédé en mars 2017 à un resserrement de sa politique monétaire en relevant d'un dixième de point de base ses taux d'intérêt sur le marché monétaire, en liaison avec le relèvement des taux de la FED. Du côté de **la Russie**, la Banque Centrale a pris acte des anticipations inflationnistes, et du mouvement de réappréciation du rouble et a baissé son taux directeur six fois au cours de l'année 2017 en vue de stabiliser l'inflation et de se prémunir contre de nouvelles spéculations sur le taux de change. Le taux directeur est ainsi passé de 9,75% à 7,75% à fin 2017. Du côté de **l'Inde**, le comité de politique monétaire a abaissé son principal taux directeur de 25 points de base après neuf mois de stabilité en vue de soutenir l'inflation et la contenir à 4%.

Dans **la CEMAC**, la BEAC a en 2017 relevé le taux directeur des appels d'offres de 50 points de base pour se situer à 2,95% dans le

but de soutenir le financement de l'économie des pays membres suite à la baisse du prix du pétrole. Les autorités monétaires ont également mis en place un dispositif d'apports de liquidité en urgence dans le contexte régional marqué par la vulnérabilité de la situation de trésorerie de plusieurs banques suite aux difficultés financières des Etats.

Au niveau de **l'UEMOA**, la BCEAO a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité à 2,50% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,50%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 3,0%.

2. Marchés des changes et cours mondiaux

Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar américain. Au niveau des échanges internationaux, après le ralentissement enregistré en 2016, le commerce international s'est redressé en 2017 affichant une croissance de 4,9% après 2,3% en 2016. Cette amélioration est observée aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et en développement. S'agissant des produits de base, les cours ont augmenté de près de 12,3% en liaison étroite avec les prix énergétiques et les prix des produits de base non combustibles. Les indices calculés par le FMI indiquent une hausse de 17,3% des prix

des produits énergétiques, de 2,1% des produits industriels et de 3,6% des produits alimentaires.

En effet, 2017 est une année marquée par le rebond des prix de l'énergie (+17,3% par rapport à 2016) et des métaux et minerais (+20,6%). Les prix de ces produits devraient se stabiliser au cours des prochaines années, selon les dernières prévisions de la Banque Mondiale. Les prix de l'énergie se sont redressés en réponse à la demande soutenue et à la baisse des stocks, mais également à la décision de certains pays de restreindre leur production de pétrole (OPEP et partenaires) et de charbon (en Chine). Quant aux cours des métaux, ils sont soutenus par les

restrictions de production en Chine pour des raisons environnementales. Sur le marché international, le pétrole brut a enregistré un rebond de près de 22,4% sur les cours en 2017. En effet, la mise en œuvre de l'accord de limitation de la production pétrolière par l'OPEP et sa prolongation jusqu'à 2018, conjuguée à une reprise de l'économie mondiale, ont constitué les principaux facteurs qui ont stimulé les prix du pétrole, surtout au cours du quatrième trimestre de l'année 2017. Au cours du premier semestre de 2018, le prix du baril du Brent n'a cessé de bondir et a même atteint les 78 dollars, en relation avec la baisse des stocks outre-Atlantique.

Tableau 1 : Evolution des indices des produits pétroliers et non pétroliers en dollars US

Rubriques	2014	2015	2016	2017	Variation (%)
Produits de base	171,5	111,1	100,0	112,3	12,3
Produits de base non combustibles	162,3	134,0	131,5	140,8	7,1
Produits alimentaires	170,1	140,8	143,8	149,0	3,6
Céréales	180,2	149,0	131,4	135,0	2,7
Huiles et graisses	190,5	152,8	155,9	153,5	-1,5
Viande	160,5	137,4	126,6	143,6	13,4
Poisson et fruit de mer	162,0	131,7	161,6	174,8	8,2
Boissons	178,0	172,6	163,9	149,6	-8,7
Café	185,0	153,7	156,0	159,4	2,2
Matières premières agricoles	138,8	120,1	113,3	115,6	2,1
Les métaux	164,4	126,6	119,7	144,5	20,6
Energie	176,9	97,7	81,6	95,7	17,3
Brent	96,7	51,2	41,2	50,4	22,4

Source : WEO, FMI (2005=100)

En ce qui concerne l'offre des matières premières agricoles, elle a affiché une hausse de 2,1% et devrait régresser en 2018 à la suite des prévisions à la baisse des surfaces cultivées, avec une légère hausse de l'offre au niveau des céréales, huiles et graisses qui

ont affiché des évolutions respectives de +2,7% et -1,5% en 2017. Les marchés des matières premières agricoles sont globalement bien approvisionnés ; pour certaines céréales, les ratios stocks/utilisation (un indicateur du degré

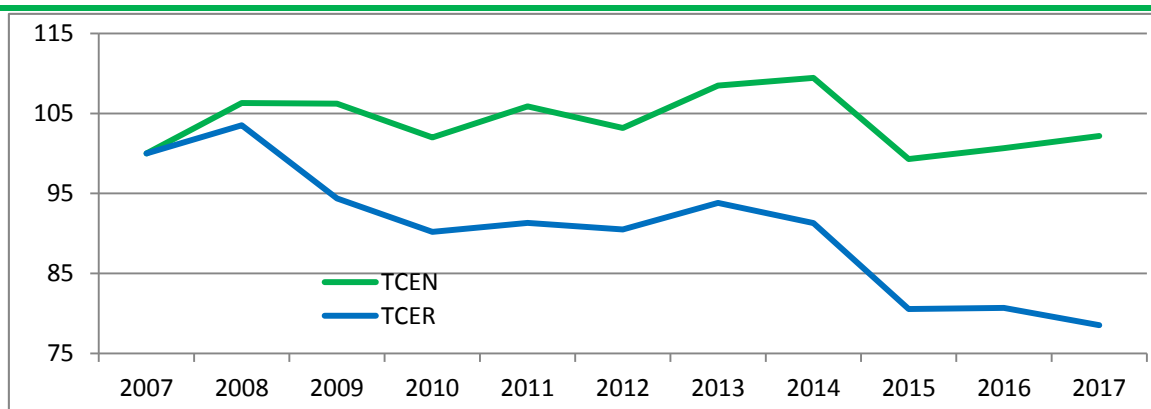
d'approvisionnement) ont atteint leur plus haut niveau depuis plusieurs années.

Encadré 1 : Taux de change effectif réel

Le Taux de Change Effectif Réel (TCER) est un moyen d'appréciation de l'évolution réelle de la valeur de la monnaie nationale. Il s'agit d'un indice des cours de change du FC par rapport aux devises des principaux partenaires commerciaux, corrigé par le différentiel d'inflation (inflation intérieure et celle des principaux partenaires commerciaux). Une hausse du TCER se traduit par une baisse de notre compétitivité extérieure et vice versa. Il sert aussi d'instrument de politique commerciale à cause de son effet sur la demande agrégée via son effet sur les prix à l'importation et à l'exportation. Une modification du taux de change permet de modifier instantanément les prix domestiques par rapport au reste du monde. Les pays de l'OCDE ont un pass-through du taux de change qui avoisine les 70%. Ce rôle doit être beaucoup plus important pour une petite économie ouverte et le TCER pourrait donc constituer un instrument d'ajustement en cas de choc. Aux Comores, l'offre de devises est excédentaire (offre > demande) de par une balance des transactions courantes structurellement déficitaire (paiements vers l'étranger supérieurs aux paiements reçus de l'étranger). Si le taux de change effectif réel (eP^*/P)² augmente, les produits étrangers deviennent plus coûteux par rapport aux produits domestiques. L'effet inverse se produit à l'étranger, ce qui améliore notre balance courante via la hausse des exports et la baisse des imports (en volume, car en valeur, ils peuvent être maintenus constants du fait de la dépréciation). L'effet sur la balance courante dépend de l'impact du taux de change réel qui est dominant : l'effet volume (quantités) ou l'effet valeur (prix*quantités). La validité de cette hypothèse sur l'impact présumé de la dépréciation sur l'équilibre externe dépend de la mesure dont les importations et les exportations réagissent en volume aux modifications des taux de change réels. Cela fonctionne sous les conditions de Marshall-Lerner : « Toutes choses égales par ailleurs, une dépréciation réelle améliore la balance courante si les volumes d'exportations et d'importations sont suffisamment élastiques par rapport aux taux de change réels. »

Les Comores étant un « petit pays » importateur net, ce mécanisme ne fonctionnerait pas pleinement. Trop petit pour influencer les équilibres mondiaux, les Comores n'ont parfois pas d'autres choix que de se fournir en biens et services à l'extérieur, ou de se financer grâce à l'extérieur du fait de l'étroitesse de ses marchés locaux. L'offre mondiale n'est pas affectée par la réduction de la demande aux Comores, ce qui fait que le prix mondial ne varie pas. Il est important de noter qu'en tant qu'importateur net, le taux de change fixe des Comores lui est favorable surtout pour les échanges avec les pays utilisant la monnaie d'arrimage qui est l'Euro. Ce régime de change jouit d'une parfaite maîtrise de la parité entre les deux monnaies dans le cadre des accords de coopération monétaire avec la France.

² e, le taux de change nominal, p le prix domestique et p* le prix international

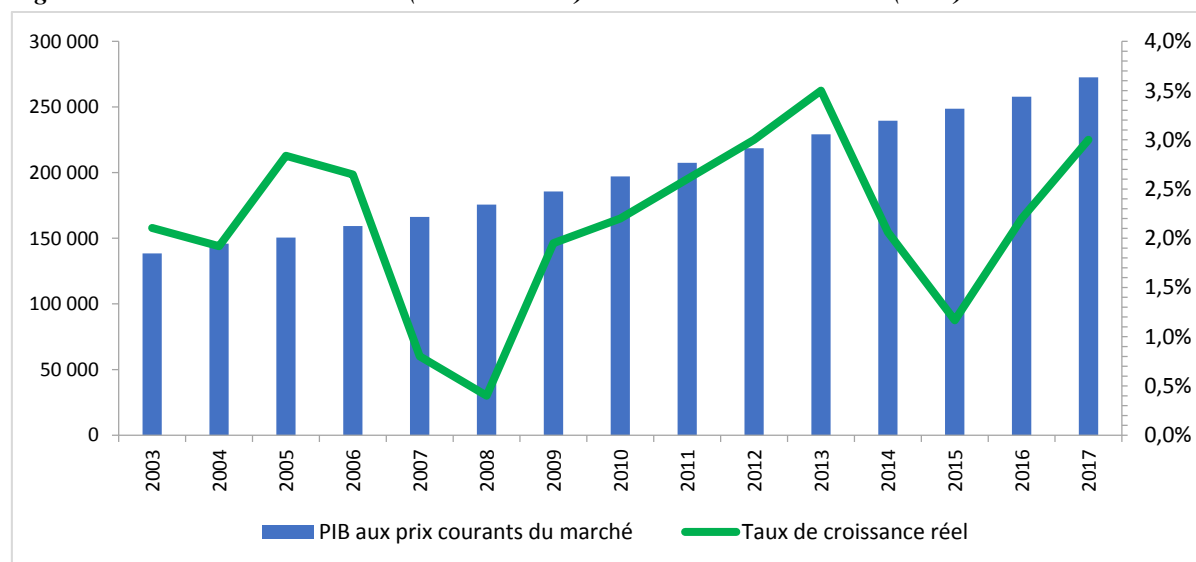


L'estimation du TCEN et du TCER sur les dix dernières années fait ressortir la même tendance entre ces deux variables, excepté l'année 2017 où le TCER varie à la baisse de -2,7% suite à la baisse des prix et des coûts des facteurs alors que le TCEN est en hausse de 1,5% poussé par l'appréciation de l'euro face au dollar. A partir de l'année 2013 l'écart en termes de points de pourcentage entre le taux nominal et le taux réel dépasse les 15 points. En effet, le TCER s'est déprécié de 2,7% en 2017 par rapport à 2016. Cette évolution reflète principalement la baisse du rapport entre le prix domestique et le prix étranger³, malgré la hausse du TCEN⁴ de 1,5%. Le taux d'inflation s'est situé à 1% en 2017 contre 2,4% en moyenne dans les pays partenaires. En 2016 Il était de 1,8% aux Comores contre 1,9% en moyenne dans les pays partenaires.

II. Activité économique interne

1. Croissance économique

Figure 4 : Evolution du PIB courant (en millions FC) et de son taux de croissance (en %)



Source : INSEED

³ Résultat d'un effet combiné de baisse des prix domestiques -0,8% et de hausse des prix étrangers

⁴ Cela est dû au fait que l'Euro et le Franc comorien se sont appréciés par rapport au dollar (principale monnaie de facturation des importations comoriennes)

En 2017, l'économie comorienne a poursuivi son redressement enclenché depuis 2016 affichant un taux de croissance de 3% contre 2,2% en 2016. En effet, l'économie nationale a tiré profit de la reprise de la demande intérieure et des investissements publics, de l'amélioration de l'offre énergétique qui a permis notamment, la relance des activités des PME et TPE locales.

Encadré 2 : Temps forts de l'évolution de l'économie comorienne

Bien qu'elle soit prospère avant la colonisation, l'économie des Comores reste, comme c'est le cas de plusieurs pays africains, une économie rurale. Très peu peuplé, le pays a vu sa situation économique et sociale se dégrader suite aux razzias malgaches puis à la colonisation. La vie économique et politique a pendant longtemps été marquée par la présence d'une grande société coloniale « Comores Bambao » basée sur l'économie et la production locale. Cependant, depuis les années 60 jusqu'à nos jours, les Comores n'arrivent pas à assurer son autosuffisance alimentaire, les biens alimentaires représentaient 30 à 35 % des importations en 1963 puis 22% en 2004 et 40,8% en 2016.

Après l'indépendance, les Comores ont connu un fort taux de croissance, 6 % en moyenne, entre 1975 et 1985, soutenue par la commande publique grâce à un programme audacieux d'investissements en infrastructures de base financé par les institutions de Bretton-Woods.

La situation économique s'est dégradée suite à la crise à la fois économique et politique survenue au milieu des années 1980. En effet, la baisse du prix des matières premières a aggravé la situation et le pays s'est endetté fortement. Le PIB réel n'a plus progressé que de l'ordre de 1,2 % par an de 1986 à 1992. Ce qui a conduit à la dévaluation de la monnaie dont les résultats escomptés n'ont pas été atteints. Le revenu réel par habitant tombe à environ 520 US\$ en 1994, pendant que la population ne cesse de croître rapidement. La période suivante est marquée par les blocus et l'arrêt de l'aide internationale avec la crise séparatiste.

Toutefois, depuis la création de l'Union des Comores, au début des années 2000, la situation économique s'est améliorée avec un taux de croissance qui a atteint près de 3,5% en 2013 suite au dynamisme des nouvelles sociétés créées (ex : les Sociétés de production d'eau minérale, quelques supermarchés..) soutenu entre autre par l'ouverture du système financier avec la fin du monopole de la BIC mais aussi par le dynamisme dans les envois de fonds de la diaspora.

En 2017, les estimations convergent vers une reprise de la croissance économique à 3% grâce au regain de la fourniture en énergie, et des activités de constructions des infrastructures publiques et par l'affermissement du secteur tertiaire (banque, télécommunication..), mais aussi par les envois de fonds de la diaspora. Le secteur primaire demeure dominant dans l'économie comorienne et représente près de 50% du PIB. Il contribue fortement à la croissance économique du pays, à hauteur de 1,2% en 2017 contre 2% en 2013 pour des taux de croissance du PIB respectifs de 3% et 3,5%.

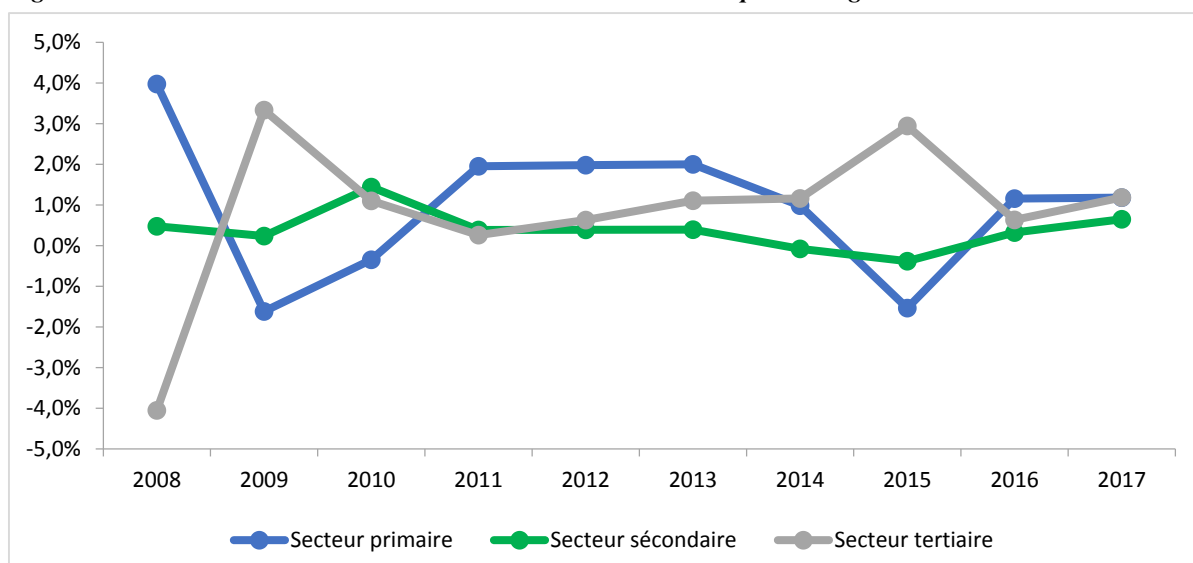
Malgré sa forte contribution à la croissance économique du PIB et les initiatives prises par des autorités en sa faveur, ce secteur continue de souffrir de difficultés récurrentes. L'agriculture continue d'occuper la grande majorité de la population active et contribue de manière significative aux revenus des ménages. On estime qu'environ 80% de la production agricole est destinée essentiellement à l'autoconsommation, malgré l'importance des importations de produits alimentaires. Les principales importations concernent le riz (aliment de première nécessité), la viande, la volaille et la farine de blé. Les produits de rente (vanille, ylang-ylang et girofles) demeurent jusqu'alors les principaux produits d'exportation agricole et n'ont connu aucune diversification. Longtemps dominée par la production de vanille, ces dernières années, avec des cours mondiaux favorables, la culture du girofle reste la première source de recettes d'exportation.

1.1. Analyse sectorielle de la croissance

La croissance en 2017 a essentiellement été soutenue par une bonne tenue de l'ensemble

des activités des secteurs primaire et secondaire mais aussi de certaines activités du secteur tertiaire.

Figure 5 : Evolution des contributions sectorielles à la croissance en pourcentage



Sources : INSEED, BCC

1.1.1. Le secteur primaire

Le secteur primaire occupe la très grande majorité de la population active, contribue de manière significative aux revenus des ménages. Il fournit une diversité des produits consommés, parallèlement aux importations de produits alimentaires.

Généralement caractérisé par les cultures vivrières, maraîchères, les produits de rente, l'arboriculture et la forêt, le secteur primaire a apporté une contribution de 1,2% à la croissance en 2017 comme en 2016. Cette contribution est portée essentiellement par l'agriculture de rente, et plus précisément le

girofle et la vanille, qui ont fortement amélioré les recettes d'exportation.

Les autres branches du secteur primaire, notamment la production vivrière et maraîchère continuent de tirer profit de la stabilité de l'énergie surtout dans la conservation des produits. En outre, l'amélioration de la qualité du réseau routier a dynamisé le secteur via une amélioration des conditions dans le cheminement des produits agricoles depuis les points de production jusqu'aux points de vente. L'élevage et la pêche ont également bénéficié de conditions climatiques favorables.

1.1.2. Secteur secondaire

Caractérisé par les industries manufacturières, l'énergie et les BTP, le secteur secondaire a contribué à hauteur de 0,6% au PIB en 2017 contre 0,3% en 2016, une amélioration permise grâce aux nouvelles mesures prises par les autorités et à l'appui des bailleurs, notamment la BAD, le FADES, l'UE qui ont financé plusieurs projets dans le développement de ces branches d'activités (énergie et eau).

En effet, la relance de ce secteur résulte en grande partie de :

- l'augmentation de la capacité de production et la fourniture permanente de l'électricité qui a permis de relancer les activités génératrices de revenus des PME, dont le développement était pénalisé par les délestages récurrents dans le sous-secteur énergie ;
- la poursuite des investissements publics dans la branche BTP à travers l'entretien du réseau routier et la réhabilitation du sous-secteur eau ;

L'amélioration du sous-secteur de l'énergie se retrouve aussi bien au niveau du nombre d'abonnés qu'au niveau de la production de l'électricité dans les trois îles. En 2017, la production totale a atteint 91,5 GWh, pour 72 880 abonnés, contre 58,4 GWh seulement en 2016 pour 69 710 abonnés. La bonne tenue du sous-secteur énergie est également liée à l'électrification de certains villages.

Tableau 2 : Production d'électricité en Union des Comores

Libellé	Nombre		Production en Gwh			Électrification		
	2016	2017	2016	2017	17/16(%)	Villages *	Villages **	Taux***
Grande Comore	37 698	39 000	38,1	64,8	70,0	209	2	99
Anjouan	26 412	27 580	15,8	21 1	33,3	91	3	96
Mohéli	5 600	6 300	4,5	5,6	24,5	13	8	61
Total	69 710	72 880	58,4	91,5	56,5	313	13	

Sources : MAMWE & EDA, * Electrifiés, ** : Non électrifiés, *** : taux d'électrification (%)

En revanche, la valeur marchande de la branche eau⁵ a subi un repli de près de 19,2% de sa production en 2017, en dépit de la hausse du nombre total d'abonnés qui est

passé de 3 941 à 6 204 entre 2016 et 2017. Cette situation s'est traduite par plusieurs coupures d'eau au cours de l'année 2017.

Tableau 3 : Production d'eau en Union des Comores

Libellé	Nombre d'abonnés		Production (en m ³)		
	2016	2017	2016	2017	2017/2016 (%)
Grande Comore	3 600	5516	3 832 500	3 466 035	-9,5
Mohéli	341	688	8 648,77	21 707,29	150,9
Total	3 941	6 204	3 841 149	3 487 742	-9,2

Sources : MAMWE, UCM de Djandro

Concernant le sous-secteur BTP, sa performance est marquée par les travaux d'entretien et le développement du réseau routier, la poursuite des travaux du complexe sportif de Malouzini, la construction des dépôts hydrocarbure à Hoani-Mohéli et la réhabilitation du secteur de l'eau.

1.1.3. Secteur tertiaire

Ce secteur affiche une dynamique avec une contribution de 1,2% à la croissance du PIB en 2017 après 0,6% en 2016. La vitalité de ce secteur est soutenue en grande partie par l'amélioration du coût des services de transport et télécommunication avec l'arrivée d'un deuxième opérateur de téléphonie mobile, de nouvelles compagnies aériennes et le développement des services

bancaires et d'assurance. La performance du secteur est également imputable à la relance des activités commerciales et hôtelières.

Au niveau des télécommunications, avec le lancement des activités du nouvel opérateur de téléphonie mobile, le nombre d'abonnés de téléphone fixe et mobile a augmenté de 36%, passant de 433 571 en 2016 à 591 101 abonnés en 2017.

Dans les 591 101 abonnés de 2017, 17 212 se sont abonnés à la téléphonie fixe contre 15 365 en 2016 et le reste à la téléphonie mobile après 418 206 en 2016.

Par ailleurs, 89,83% de la zone géographique est couverte par le réseau mobile 3G/4G en 2017.

Tableau 4 : Evolution des abonnés de Comores télécom et Telma

Année	Fixe	Mobile	Total	zone couverte par un réseau mobile
2016*	15 365	418 206	433 571	
2017**	17 212	573 889	591 101	89,83%

Sources : * : Comores télécom, ** : ANRTIC

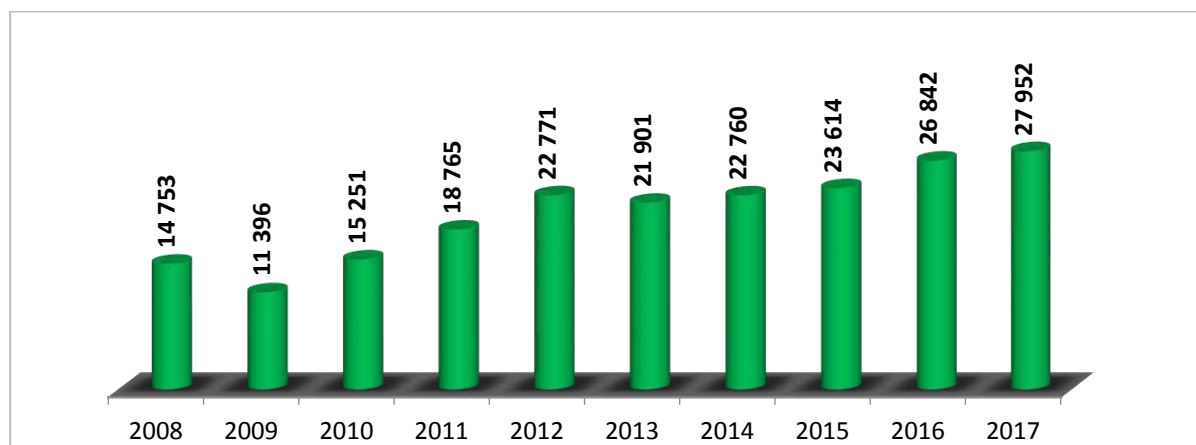
⁵ Uniquement en Grande Comore et à Mohéli

Activité économique interne

S'agissant du tourisme, le nombre d'arrivées au pays a enregistré une hausse de 4,1% passant de 26 842 visiteurs en 2016 à 27 952 visiteurs en 2017. Cette hausse est surtout

constatée au niveau des motifs « loisirs » (+17,8%) et « affaires » (+32,9%), les autres motifs subissant des baisses.

Figure 6 : Evolution des arrivées aux Comores



Sources : Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie et estimations BCC

En effet, bien qu'en tête des motifs avec 47% de part, les visites familiales (y compris la diaspora) ont baissé de près de 8%. Le motif « loisirs » arrive en troisième position en

raison de l'insuffisance des infrastructures touristiques. Sa part est passée de près de 19% en 2016 à 21% en 2017.

Tableau 5 : Structure des arrivées aux Comores en pourcentage du total

Motifs	2013	2014	2015	2016	2017
Loisirs	7,1	24,0	22,4	18,7	21,1
Affaires	15,3	22,3	24,1	19,0	24,3
Visites familiales	69,7	46,3	42,5	53,3	47,0
Autres motifs	7,9	7,3	11,0	9,0	7,5

Sources : Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie et estimations BCC

S'agissant de l'origine de ces visiteurs, plus de la moitié des arrivées aux Comores proviennent de l'Europe, malgré la baisse enregistrée en 2017 (-4,4%). En effet, à fin décembre 2017, 14651 arrivées aux frontières comoriennes provenaient de ce

continent contre 15321 arrivées en 2016. Suivi de l'Afrique, le nombre de visiteurs en provenance de ce continent (dominée par la diaspora comorienne à l'Ile de la Réunion pendant les périodes de vacances) est de 11630 en 2017 après 8204 une année avant.

Tableau 6 : Evolution des arrivées aux frontières selon le motif et la provenance

Motifs	2013	2014	2015	2016	2017
Loisirs	1 562	5 472	5 289	5 013	5 906
Affaires	3 350	5 078	5 696	5 111	6 792
Visites familiales	15 260	1 0545	10 030	14 300	13 144
Autres motifs	1 729	1 665	2 599	2 418	2 110
Provenance	2013	2014	2015	2016	2017
Europe	15 560	1 2964	11 700	15 321	14 651
Afrique	3 688	7 129	9 238	8 204	11 630
Autres	2 653	2 667	2 676	3 317	1 671
Total Arrivées	21901	22760	23614	26 842	27 952

Sources : Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie et estimations BCC

Tableau 7 : Contributions sectorielles à la croissance du PIB réel (en %) 2017

Secteurs/branches	2015	2016*	2017*
Primaire	-1,5	1,2	1,2
Agriculture, élevage, pêche, sylviculture	-1,5	1,2	1,2
Secondaire	-0,4	0,3	0,6
Industries manufacturières	-0,1	0,1	0,1
Electricité, gaz, eau	-0,2	0,0	0,2
Bâtiments et travaux publics	-0,1	0,2	0,3
Tertiaire	2,9	0,6	1,2
Commerce, hôtels, bars, restaurants	-0,8	0,2	0,4
Banques, assurances, AI, SRE	1,0	0,3	0,2
Transports et télécommunications	0,1	0,1	0,6
Administrations publiques	3,1	0,3	0,3
Autres services	0,0	0,0	0,0
Production bancaire imputée	-0,4	-0,3	-0,3
PIB (total ressources)	1,0	2,1	3,0

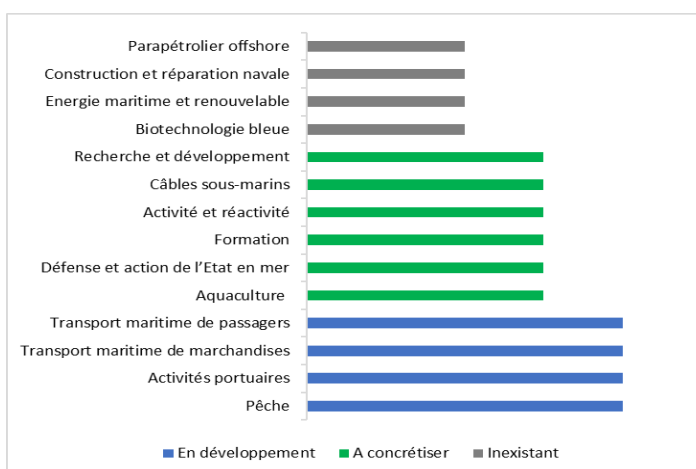
Sources : INSEED, *Estimation BCC

Encadré 3 : Economie Bleue aux Comores

Peu développée aux Comores, l'économie bleue, pourrait être un bon modèle de développement pour accélérer la transformation structurelle de l'économie comorienne. Selon la Banque Mondiale, aux Comores, 140 000 personnes gagneraient leur vie de la pêche et ce secteur représente 10% du PIB. En outre les océans, les récifs de corail, les côtes et les plages attirent les touristes... Le parc Marin de Mohéli (exemple de réussite dans ce domaine avec sa mer bleue, la variété des espèces marines - divers espèces de poissons, crustacés, étoiles de mer, tortue verte... - les récifs coralliens et les splendides paysages) illustre un potentiel bien présent dans le pays en matière d'économie bleue. Créé en 1998, le Parc marin de Mohéli a en effet permis de rehausser considérablement le nombre de touristes à visiter Mohéli. Cela a eu des répercussions positives en termes de création d'opportunités de moyens de subsistance pour la population locale.

L'exploitation durable de la pêche a permis aux pêcheurs locaux d'augmenter leur volume de capture. L'augmentation des revenus qui en a résulté a permis aux pêcheurs de s'équiper de bateaux à moteur et d'investir dans la surveillance de la réserve et les activités touristiques. L'Economie bleue ou économie maritime recouvre toutes les activités économiques issues des océans, mer, des côtes et des cours d'eaux (lacs et fleuves). Elle est une réelle opportunité pour les Comores dans la diversification de ses produits d'exportations. Elle procure, en effet, un avantage comparatif indéniable et permet de faire face à de nombreux défis comme la perte de la diversité, la promotion de la compétitivité de l'économie, l'adaptation aux changements climatiques, la réduction de la pauvreté... La zone maritime exclusive appartenant à l'Union des Comores représente 160.000 km², soit 86 fois plus que la superficie terrestre. Ses eaux très profondes caractérisées par une diversité de faciès tels que les roches et les sables ont permis l'implantation et la diversification des espèces et le développement des écosystèmes marins. Très négligée dans les choix des politiques de développement, l'économie bleue

peut offrir des sous-croissance et de est frappant de l'abondance présentés dans dessus, seules bleues comme et artisanale, un maritime voyageurs)



certaines conditions, bonnes perspectives de création d'emplois. Il constater que malgré des atouts parmi ceux le diagramme ci-quelques activités la pêche traditionnelle faible transport (passagers et avec des ports en

manque d'infrastructures adaptées qui sont présents dans l'archipel depuis son indépendance il y a plus de 40 ans. Par ailleurs, il convient de noter que l'économie bleue ne présente pas seulement des opportunités, elle peut aussi engendrer des risques élevés contre lesquels les Etats doivent mener une lutte permanente. Ces risques sont généralement associés entre autres à la pêche illégale, à la piraterie, à la pollution de l'environnement marin, à la contre bande pour le transport des drogues et des stupéfiants, au trafic des êtres humains...

1.2. Demande globale

La consommation finale demeure le moteur de la croissance en Union des Comores, en dépit de la baisse de sa contribution dans le PIB réel en 2017.

1.2.1. Consommation finale

La consommation finale, portée par la consommation des ménages, a contribué à la

croissance du PIB à hauteur de 2,7% en 2017, après 3,9% en 2016. La consommation privée a, en effet, été bien orientée, en liaison d'une part, avec l'accroissement des crédits bancaires au secteur privé (+7,4% en 2017) et d'autre part, avec la consolidation des transferts privés, notamment les envois de fonds de la diaspora qui ont augmenté de 12,5% par rapport à 2016.

1.2.2. Investissements

Les investissements réalisés au cours de l'année 2017 ont apporté une contribution de 1,5% au PIB, tirée équitablement par la formation brute du capital fixe (+0,7%) et les variations de stocks (+0,8%).

Globalement, la demande intérieure a contribué à hauteur de 4,2% à l'évolution du PIB en 2017 contre 5% l'année d'avant.

1.2.3. Exportations nettes

Au niveau du commerce extérieur, la contribution à la croissance est restée négative, toutefois en amélioration (-1,2% en 2017 contre -2,9% en 2016), en liaison avec la hausse des exportations relativement supérieure à celle des importations.

Tableau 8 : Contribution de la demande globale à la croissance du PIB (en%)

Rubriques	2015	2016*	2017*
Consommation finale	8,6	3,9	2,7
Administrations publiques	2,2	1,0	0,7
Ménages	6,5	3,0	2,0
Investissements	0,6	1,1	1,5
Formation brute de capital fixe	0,1	0,4	0,7
Variations de stocks	0,5	0,7	0,8
Exportations nettes	-8,2	-2,9	-1,2
Exportations de biens et services	-9,9	0,1	0,5
Importations de biens et services	1,7	-3,0	-1,7
PIB (total emplois)	1,0	2,1	3,0

Sources : INSEED, *Estimation BCC

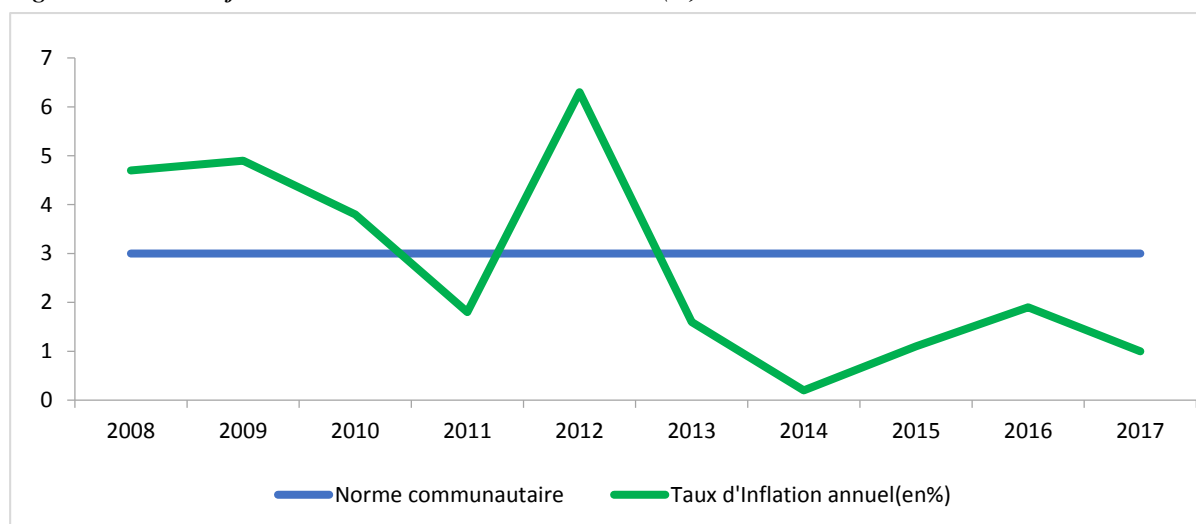
1.3. Evolution de l'inflation

L'inflation a enregistré une baisse pour s'établir à 1% en 2017 contre 1,8% l'année précédente. Cette évolution reflète l'impact de la baisse des prix à la pompe sur les prix de certains biens et services inclus dans le panier de consommation des ménages, mais également le repli significatif des prix des

services de télécommunication suite à l'arrivée du nouvel opérateur de téléphonie mobile.

La croissance de l'inflation en rythme annuel a été contenue une nouvelle fois sous la norme communautaire (< ou = 3% pour les pays de la Zone franc et du COMESA).

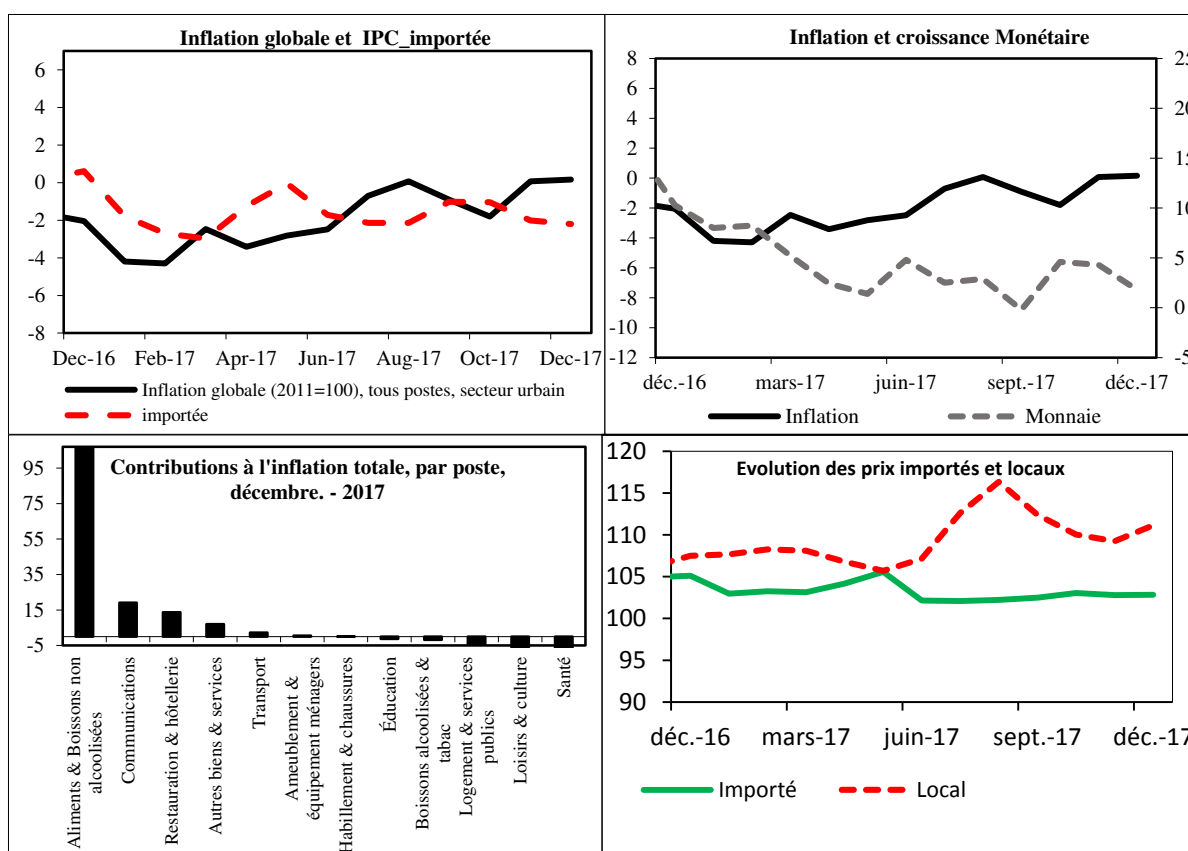
Figure 7 : Taux d'inflation annuel et norme communautaire (%)



Sources : INSEED, *Estimation BCC

Cette évolution est à mettre en liaison avec celle du cours de change favorable de l'Euro et du Franc comorien par rapport au Dollar, en dépit de l'impact négatif de la hausse du cours du pétrole sur les coûts du fret. Ce ralentissement du rythme de croissance annuel de l'inflation

trouve une explication théorique également avec le ralentissement observé sur le rythme de croissance moyen de la masse monétaire au sens large, qui est passé de 18,4% en 2016 à 3,8% en 2017.



Source : INSEED

2. Finances publiques

2.1. Exécution du budget 2017

La gestion budgétaire de l'Etat s'est améliorée en 2017 suite à la bonne tenue des recettes en dépit de la hausse des dépenses. En effet, avec un taux de réalisation de 97% par rapport à la loi de finances rectificative de 2017 (LFR 2017) contre 82% en 2016, les recettes totales se sont élevées à 109,2 milliards FC, en hausse de 71% par rapport à 2016. Ces recettes sont principalement constituées des recettes intérieures et des dons extérieurs. Les dépenses publiques pour leur part sont exécutées à hauteur de 96% par rapport à la LFR 2017. Elles ont cependant augmenté de 34% par rapport à

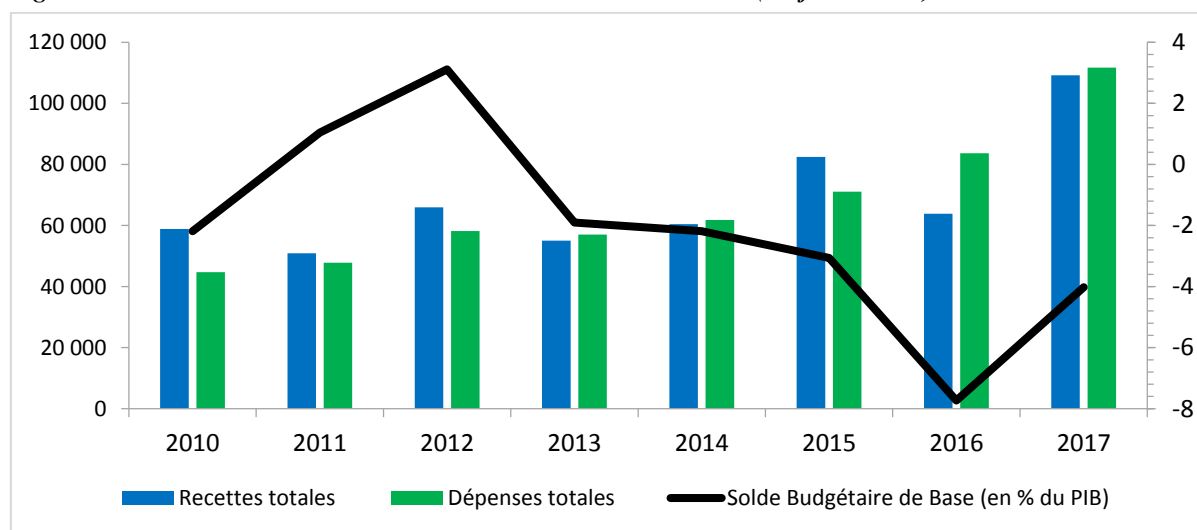
fin 2016 pour se positionner à 111,7 milliards FC.

En somme, la situation des finances publiques s'est soldée avec un déficit budgétaire de près de 11 milliards FC, en amélioration par rapport au déficit enregistré l'année précédente (19,9 milliards FC).

Par ailleurs, le déficit du solde primaire s'est contracté de près de 35%, ressortissant à 8,9 milliards FC en 2017 contre 13,7 milliards FC l'année d'avant.

En outre, le déficit global, dons inclus, s'est fortement réduit, s'établissant à 3 milliards FC en 2017 contre un déficit de 19,8 milliards FC en 2016, en liaison avec la forte hausse des concours extérieurs.

Figure 8 : Evolution des indicateurs en millions de Francs comoriens (sauf indication)



Source : Ministère des Finances, CREF

2.1.1. Recettes publiques

La performance des recettes totales s'est reflétée aussi bien au niveau des recettes intérieures que celles extérieures. Ces dernières sont ramenées à 52,6 milliards FC en 2017 enregistrant une forte hausse par

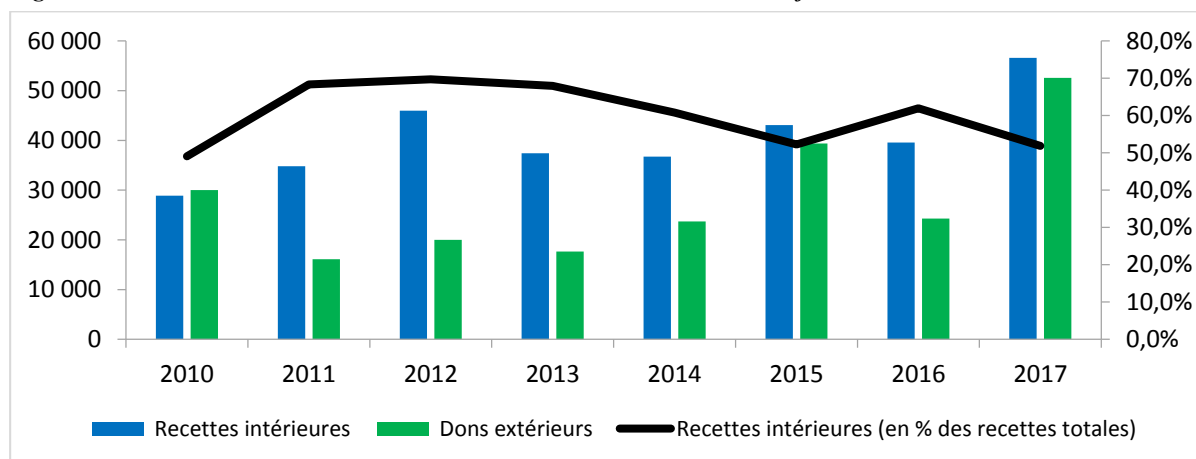
rapport à 2016. Les recettes intérieures pour leur part ont progressé de 43% et s'établissent à 56,6 milliards FC en 2017 après avoir été à 39,6 milliards FC en 2016.

En termes de structure, les ressources intérieures représentent 52% des recettes

totales en 2017 après 62% en 2016. Les recettes fiscales, en progression régulière (84% des recettes internes en 2017), constituent la source principale des recettes

de l'Etat. Par ailleurs, les concours extérieurs représentent 48% du total des recettes.

Figure 9 : Evolution des indicateurs en millions de Francs comoriens, sauf indication



Source : Ministère des Finances, CREF

Les recettes internes ont été réalisées à hauteur de 88,3% de la LFR 2017, en liaison avec les progressions enregistrées au niveau des recettes fiscales et non fiscales. En effet, les recettes fiscales affichent un taux de réalisation de 91,4% et de 73,8% pour les recettes non fiscales contre respectivement 98,8% et 41,7% en 2016. Ces recettes fiscales ont enregistré une hausse de 34% pour s'établir à 47,3 milliards FC à fin 2017 contre 35,4 milliards FC une année auparavant, liée à la hausse de certaines sous rubriques de ce poste. En effet, l'année 2017 a été marquée par une forte rentrée d'impôts et taxes intérieures sur les biens et services, notamment le paiement de la vignette automobile, de nouvelles taxes dont la taxe sur rémunération extérieure (TRE). Les nouvelles réformes au niveau du cordon douanier visant à augmenter certains taux appliqués au commerce extérieur ont

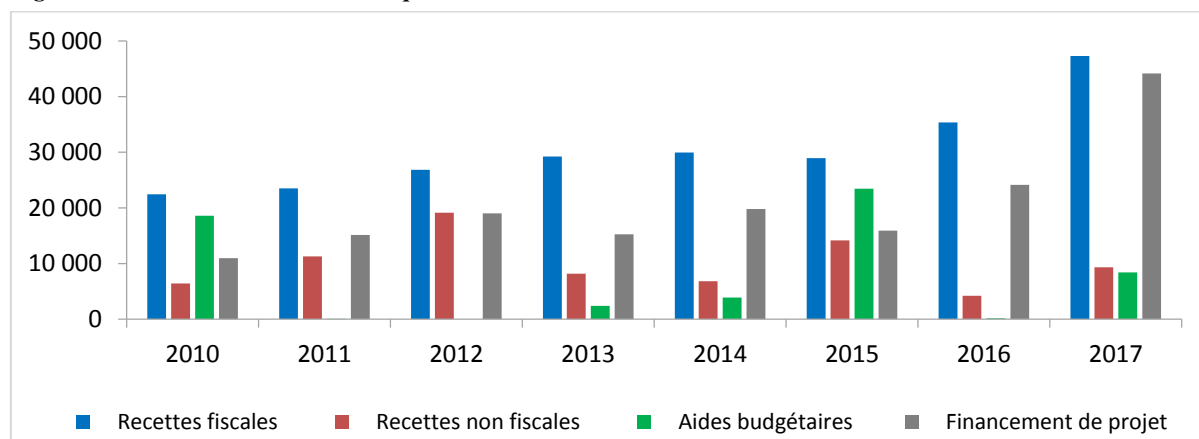
également concouru à l'amélioration de ces recettes. La hausse de ces recettes s'est traduite par un accroissement de la pression fiscale, qui s'élève à 17,3% en 2017 après 13,7% en 2016, soit un gain de 3,6 points de pourcentage. Cette amélioration est principalement liée aux mesures prises par le gouvernement dans son dispositif fiscal conjuguées au renforcement des contrôles douaniers. Toutefois, ce ratio reste en dessous du plancher fixé dans la LFR 2017 (19%) en raison des retards accumulés dans la mise en œuvre des nouvelles réformes.

S'agissant des recettes non fiscales, elles ont également augmenté en 2017 sous l'impulsion des fortes rentrées de ressources au niveau des revenus du domaine et de la hausse des droits et frais administratifs. Elles se sont établies à 9 milliards FC en 2017 contre 4,2 milliards en 2016.

Au titre des recettes extérieures, elles sont passées de 24,3 milliards FC à 52,3 milliards FC entre 2016 et 2017. Cette forte progression s'est reflétée aussi bien au niveau des aides budgétaires que du

financement extérieur des projets. Toutefois, la hausse a été fortement marquée au niveau des aides budgétaires qui se sont élevées à 8,7 milliards FC en 2017 contre 135 millions FC seulement en 2016.

Figure 10 : Evolution des sous-rubriques des recettes totales en millions de Francs comoriens



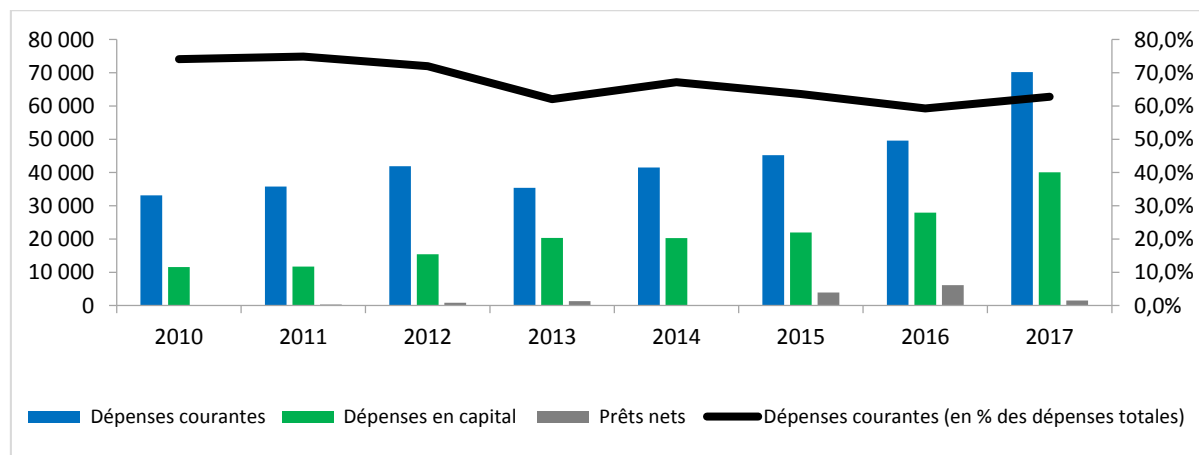
Source : Ministère des Finances, CREF

2.1.2. Dépenses publiques

Les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une hausse de 34% par rapport à 2016. Cette évolution s'est retrouvée aussi bien dans les dépenses courantes que dans les dépenses en capital, les prêts nets étant en baisse. En termes de composition, les dépenses courantes représentent plus de 50%

du total des dépenses, absorbant la quasi-totalité des recettes intérieures. Les dépenses d'investissement quant à elles, voient leur part s'accroître régulièrement, s'élevant à 36% après 33 % en 2016 et 31% en 2015. En revanche, le poids des prêts nets dans le total des dépenses a fortement baissé, représentant 1,7% en 2017 contre 7,3% en 2016.

Figure 11 : Evolution des sous-rubriques des dépenses totales en millions de Francs comoriens, sauf indication

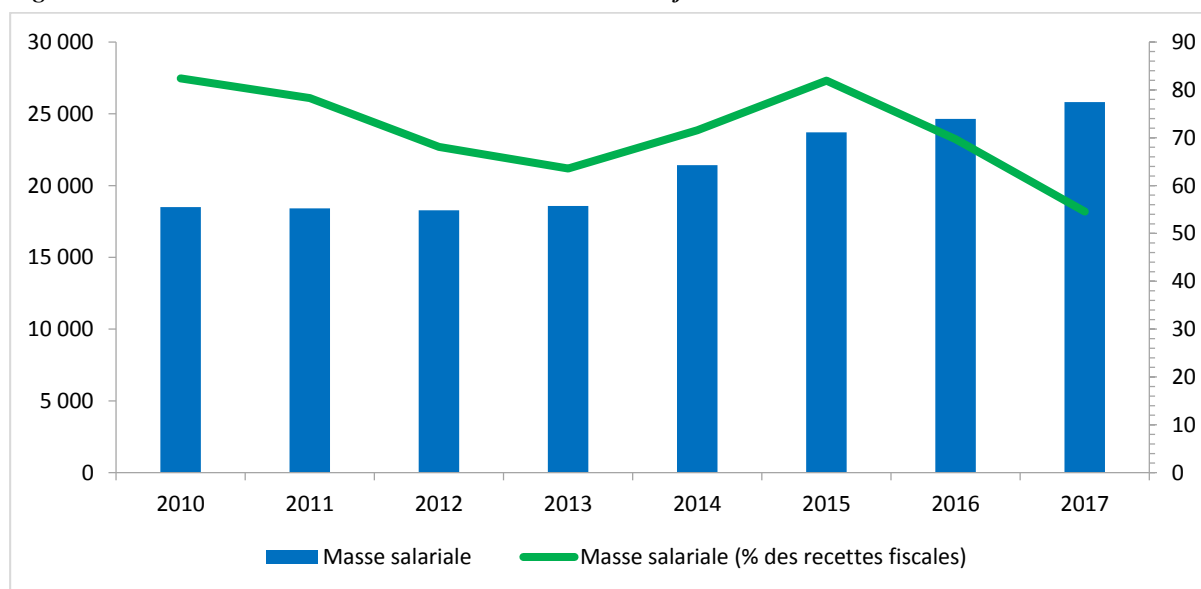


Source : Ministères des Finances, CREF

Les dépenses courantes, ont enregistré une hausse de 42% pour s'établir à 70,2 milliards FC à fin 2017 après 49,6 milliards FC à fin 2016. Cette hausse s'observe sur toutes les composantes. La masse salariale a absorbé près de 46% des recettes intérieures contre 60% en 2016 et 55% en 2015, traduisant une maîtrise de ce poste expliquée par la

politique mise en place. Ces dépenses ont été engagées à hauteur de 25,8 milliards FC à fin 2017 contre 24,6 milliards FC à fin 2016 en hausse de près de 5%. Le ratio de la masse salariale rapporté aux recettes fiscales est ressorti à 55% en 2017, contre 70% en 2016 et après 82% deux années avant.

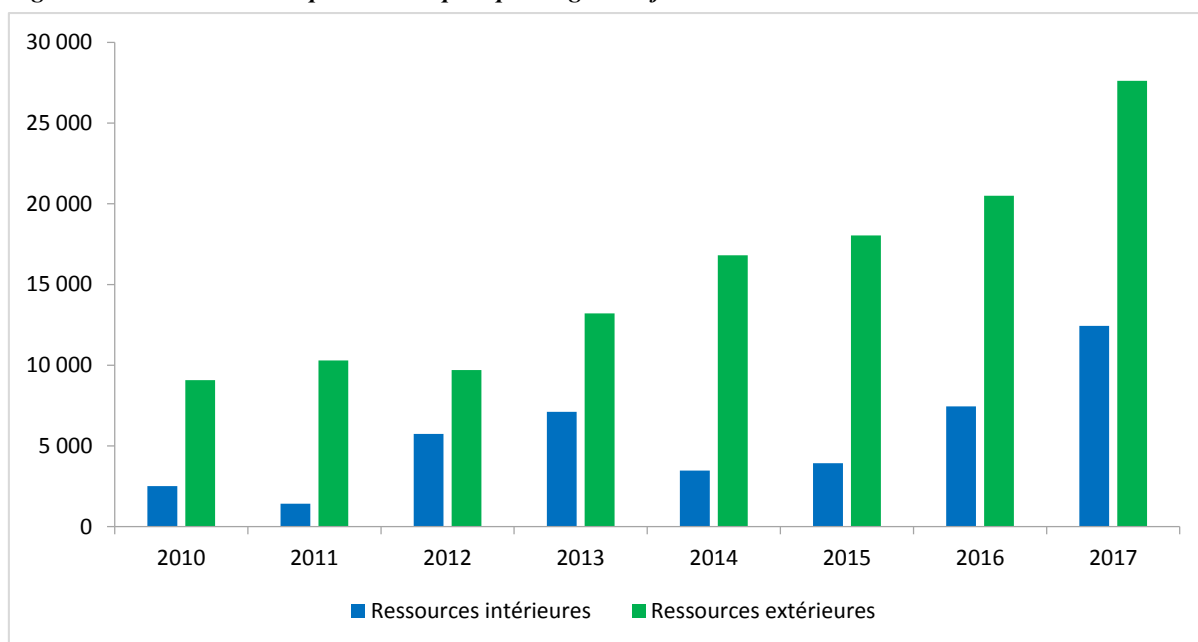
Figure 12 : Evolution de la masse salariale en millions FC sauf indication



Sources : CREF, BCC

Les dépenses de biens et services se sont élevées à 16,4 milliards en 2017 contre 13,1 milliards un an avant, soit une hausse de près de 26%, tandis que les dépenses de transferts sont évaluées à 10,9 milliards FC contre 8,1 milliards FC en 2016. Par ailleurs, les charges d'intérêt sur la dette publique concernent principalement la dette extérieure, et sont passées de 138 millions FC en 2016 à 497 millions FC en 2017. Traduisant les efforts consentis par le

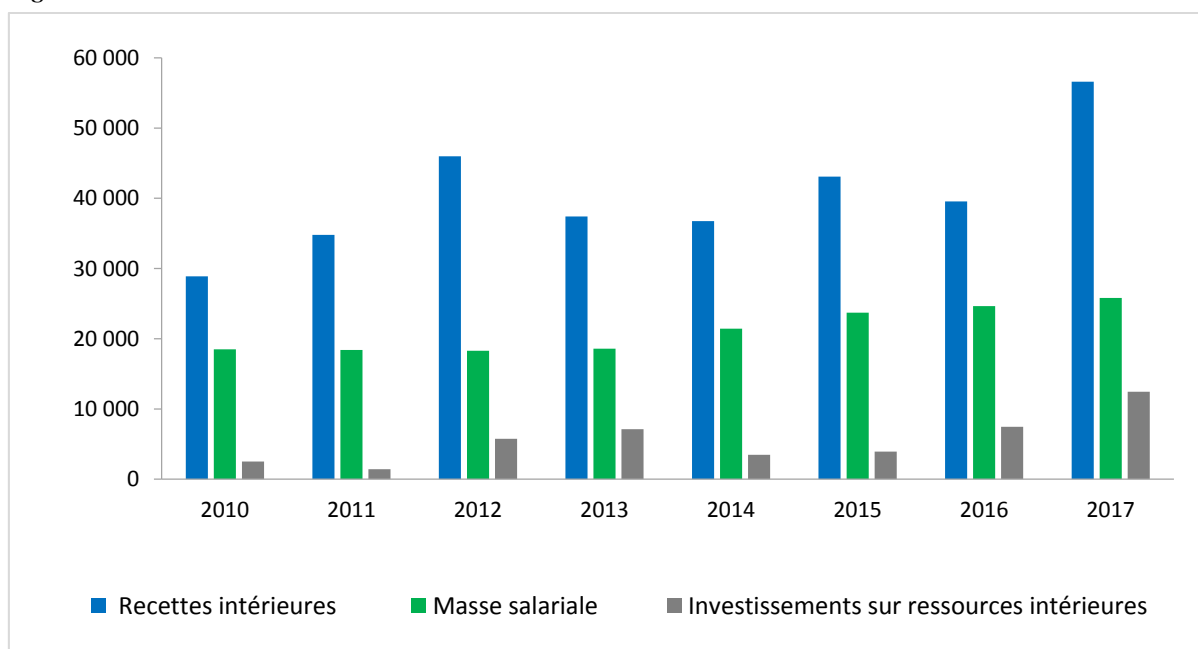
gouvernement, les dépenses d'investissement se sont élevées à 40,1 milliards FC à fin 2017, en hausse de 43% en comparaison avec 2016. Cette progression s'observe à la fois sur les dépenses financées par des ressources internes et sur celles financées par des ressources externes. Elles s'élèvent respectivement à 12,4 milliards FC et 27,6 milliards FC à fin 2017 contre 7,5 milliards FC et 20,5 milliards FC en 2016.

Figure 13 : Evolution des dépenses en capital par origine de financement en millions FC

Sources : CREF, BCC

Par ailleurs, la hausse des dépenses d'investissement sur ressources intérieures traduit les ambitions gouvernementales dans le but d'orienter la mobilisation des recettes

intérieures dans l'accroissement des investissements, indispensables pour catalyser la croissance et le développement.

Figure 14 : Utilisation des recettes intérieures en millions de Francs comoriens

Sources : CREF, BCC

2.2. Financement

Le besoin de financement arrêté à 2,8 milliards FC en 2017 n'a pas pu être pris en charge globalement. L'Etat n'a pu mobiliser que 0,5 milliard FC en financement externe et interne. Les sources extérieures ont contribué au financement du déficit à hauteur de 64% à fin 2017 contre 28,3% à fin 2016 alors que celles intérieures n'ont contribué qu'à 35% du besoin de financement.

2.3. Perspectives 2018

La loi de finances au titre de l'année 2018 a été élaborée dans un contexte globalement favorable marqué par la consolidation du rythme de la croissance économique et l'amélioration continue des principaux indicateurs budgétaires. Les recettes fiscales devraient s'inscrire en hausse de 7,3% pour s'établir à 50,7 milliards FC après 47,3 milliards FC en 2017. Les recettes non fiscales devraient également augmenter pour se positionner à 15,9 milliards FC en 2018. Les dons extérieurs pour leur part seraient en baisse de 35,8% en liaison avec un repli probable des aides budgétaires et des financements externes des projets. Concernant les dépenses totales, elles seront en baisse pour s'établir à 102,3 milliards FC après 111,7 milliards FC en 2017. Cette situation serait principalement liée à la baisse des dépenses courantes (-5,2%), les dépenses en capital affichant une hausse (+24%). En effet, les dépenses en capital seraient en hausse pour s'établir à 49,7

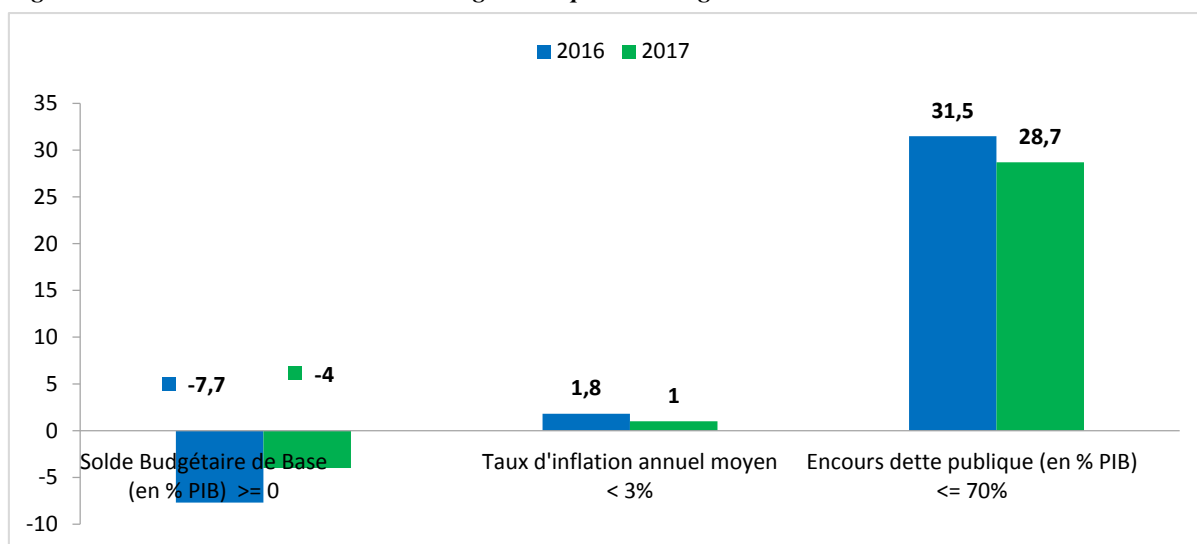
milliards FC en 2018 après 40,1 milliards FC en 2017 liée par la progression des dépenses en capital financées sur ressources extérieures (+29,4%), celles financées par les ressources internes n'enregistrant qu'une hausse de 12,1%. L'amélioration notable du taux de pression fiscale enregistrée depuis 2016 donne à penser que la situation budgétaire tend à s'améliorer nettement. Cependant, le coût élevé de production et de vente de l'électricité, maintenu grâce aux importantes subventions du carburant allouées aux sociétés publiques d'électricité absorbent d'importantes ressources budgétaires et constitueraient un frein face à la volonté du gouvernement à financer et à mettre en œuvre sa stratégie de développement.

2.4. Etat de la convergence

2.4.1. Zone Franc

L'ensemble des critères de convergence de 1^{er} rang de la zone franc ont été respectés à l'exception du premier, relatif au solde budgétaire de base (-4% du PIB en 2017 contre -7,7% en 2016), ne devant pas être négatif, en liaison avec le niveau bas du taux de pression fiscale. Par ailleurs, le gouvernement ne cesse de mobiliser des efforts en matière de stabilisation des prix. En ce sens, le taux d'inflation a été ramené à 1% à fin 2017 contre 1,8% à fin 2016. Par ailleurs, des arriérés sur le service de la dette extérieure ont été observés en 2017. En revanche, le stock de la dette intérieure continue à être apuré progressivement.

Figure 15 : Evolution des critères de convergence de premier rang

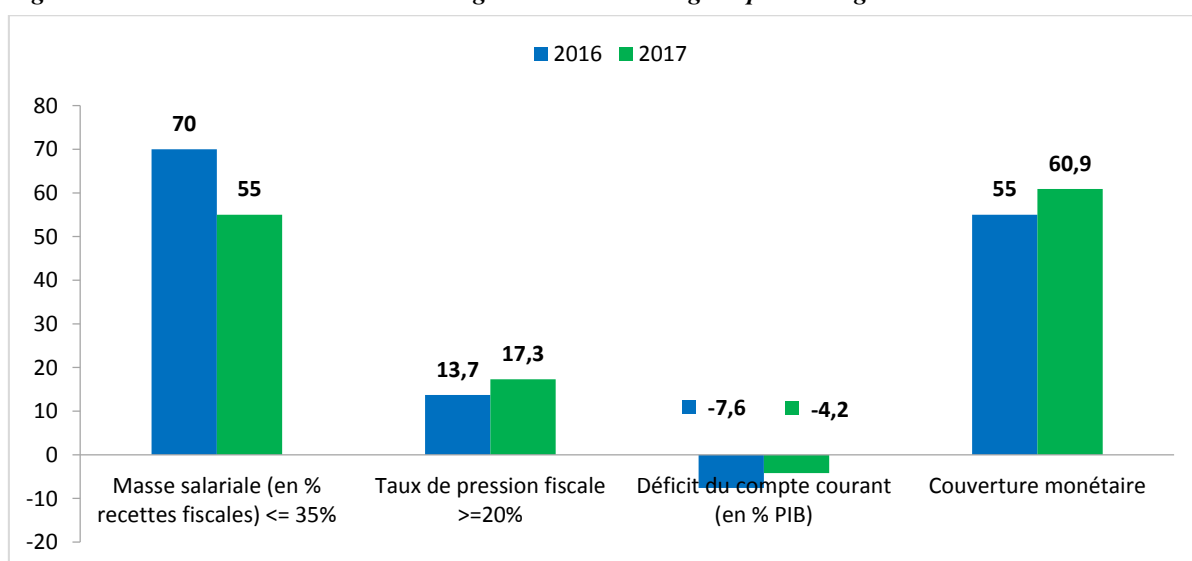


Sources : CREF, INSEED, BCC

S'agissant des critères de second rang, la couverture monétaire par les avoirs extérieurs s'est améliorée de 5,1 points de pourcentage après la baisse enregistrée en 2016. Quant au déficit du compte courant de la balance des paiements, il est ressorti à 4,2% du PIB après avoir été à 7,6% du PIB en 2016. Le critère relatif à la masse salariale n'est pas respecté, toutefois, sa part dans les

recettes intérieures tant à se contracter (55% des recettes fiscales en 2017, après 77% en 2016 et 82% en 2015), traduisant les efforts mis en œuvre pour rationaliser ces dépenses. En outre, bien qu'il ne soit pas respecté, le critère relatif au taux de pression fiscale est en hausse passant de 13,7% en 2016 à 17,3% en 2017.

Figure 16 : Evolution des critères de convergence de second rang en pourcentage



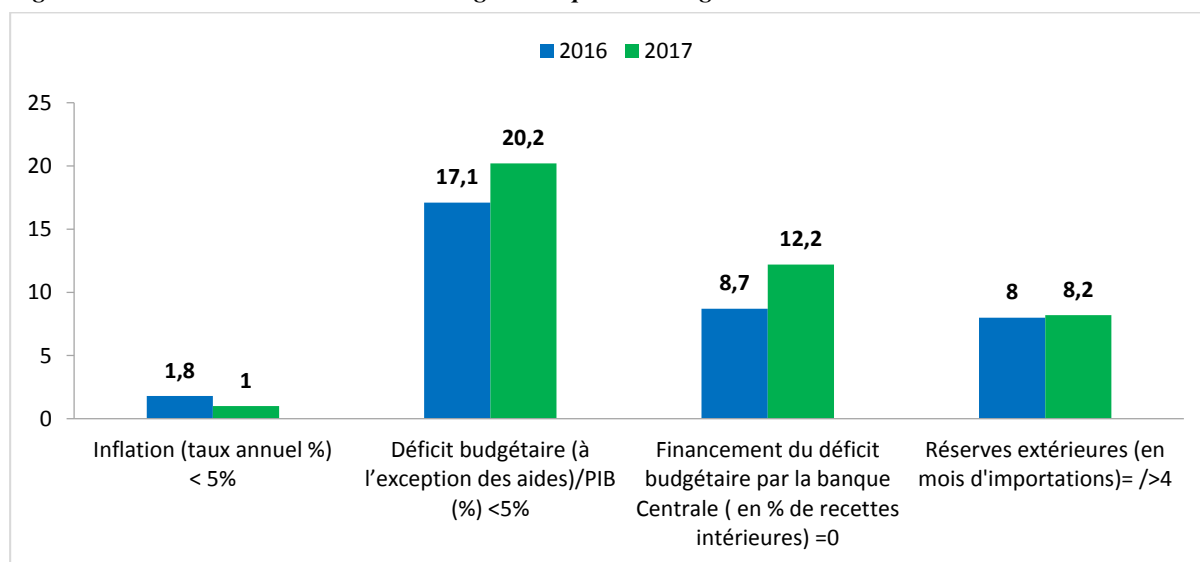
Sources : CREF, INSEED, BCC

2.4.2. COMESA

Au niveau de la région du COMESA, les Comores ont pu respecter deux critères sur les quatre critères de premier rang à savoir, le taux d'inflation et les réserves extérieures en mois d'importation. Le respect du critère relatif au financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale est toujours difficile à atteindre en raison de l'existence des avances statutaires. En effet, le ratio avances

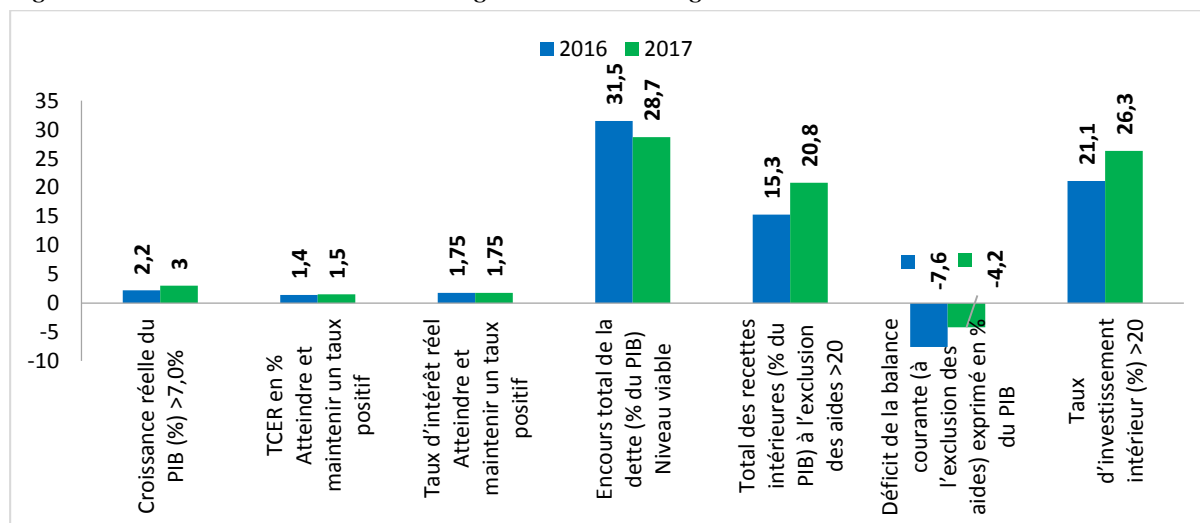
statutaires en pourcentage des recettes intérieures est ressorti à 12,2% à fin 2017, après 8,7% à fin 2016, en hausse malgré la forte baisse enregistrée en 2015 ne respectant pas la norme COMESA (=0). Quant au déficit global hors dons, il représente 20,2% du PIB après 17,1% du PIB en 2016, en hausse depuis 2013, reflétant l'accélération de la hausse des dépenses publiques en vue de soutenir les investissements publics.

Figure 17 : Evolution des critères de convergence de premier rang



Sources : CREF, INSEED, BCC

Figure 18 : Evolution des critères de convergence de second rang



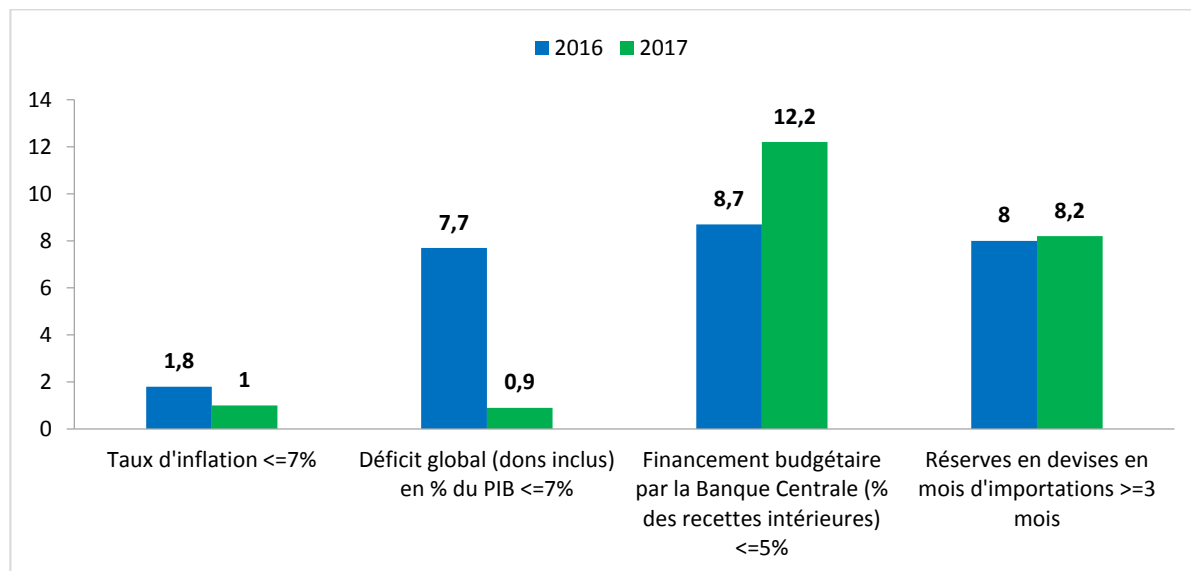
Sources : CREF, INSEED, BCC

2.4.3. ABCA

L'Association des Banques Centrales Africaines a revu ses critères de

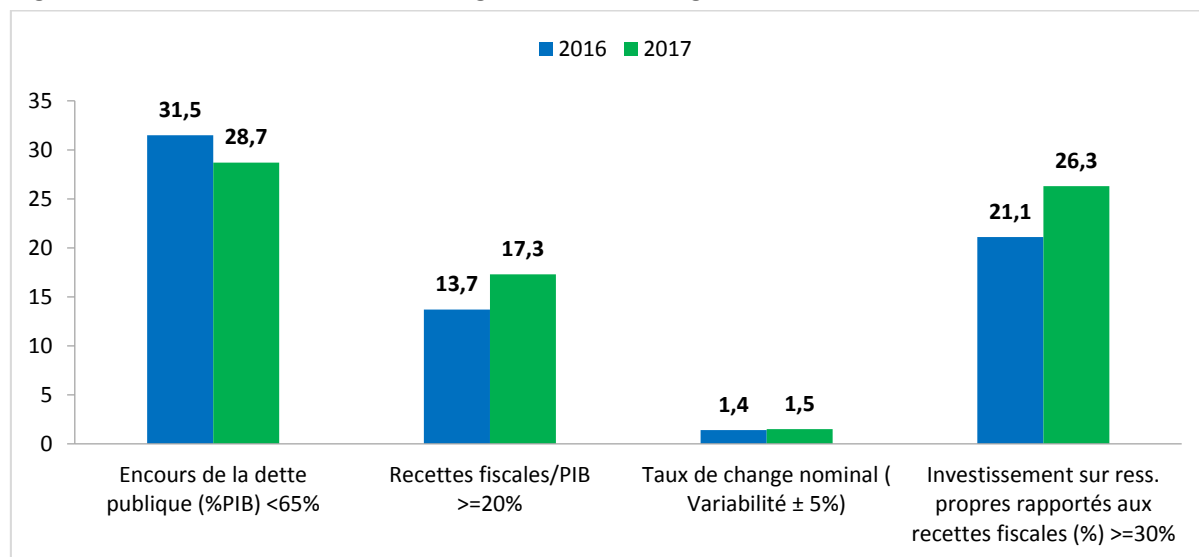
convergence. Au niveau des critères de premier rang, seul le critère relatif au financement du déficit par la banque centrale n'est pas respecté.

Figure 19 : Evolution des critères de convergence de premier rang



Sources : CREF, INSEED, BCC

Figure 20 : Evolution des critères de convergence de second rang



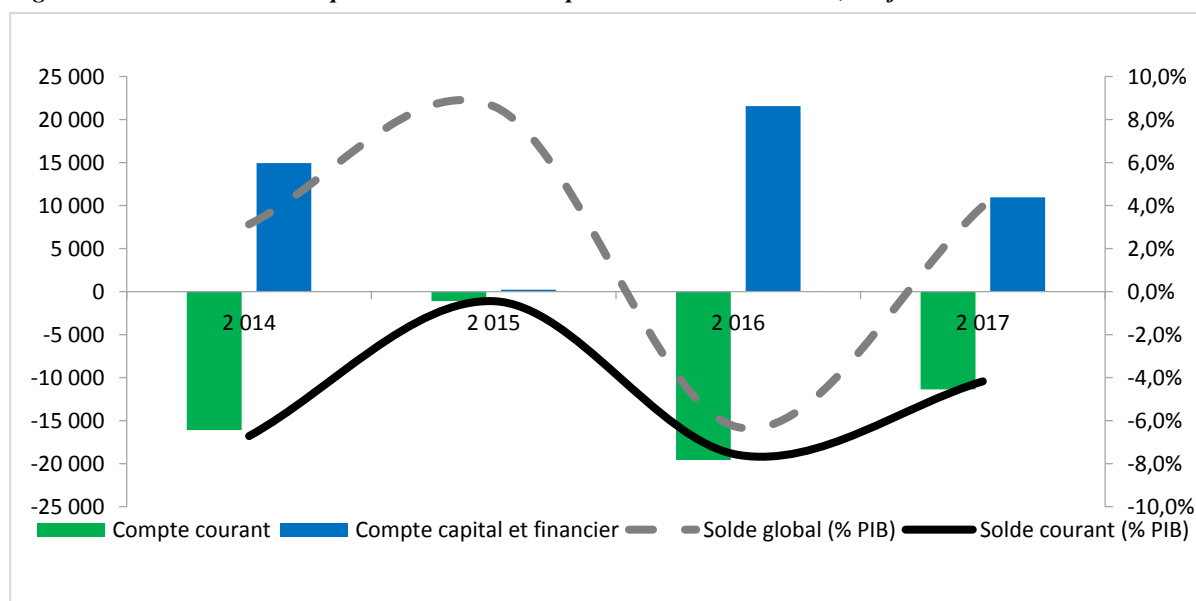
Sources : CREF, INSEED, BCC

3. Secteur extérieur

A fin décembre 2017, le solde global de la balance des paiements est ressorti

excédentaire après avoir été déficitaire en 2016. Cette évolution est liée à la hausse de l'excédent du compte de capital et au repli du déficit du compte courant en 2017.

Figure 21 : Evolution des comptes de la balance des paiements en millions FC, sauf indication



Source : BCC- DEEMS

Le volume des échanges extérieurs s'est accentué, les exportations affichant une hausse relativement plus conséquente que la hausse des importations. Ainsi, le ratio de couverture des importations des biens et services par les exportations s'est de

nouveau amélioré en 2017 (+0,8 point de pourcentage). Il s'est établi à 41,1% à fin décembre 2017 contre 40,3% l'année précédente. Le ratio relatif au degré d'ouverture s'est amélioré de près de 1,7 point de pourcentage pour s'établir à 34,1%.

Tableau 9 : Evolution de certains indicateurs des échanges commerciaux en millions FC, sauf indication

Libellés	2014	2015	2016	2017
Exportations (FOB)	9 603	7 519	13 682	17 267
Importations (FOB)	89 139	82 166	81 849	91 593
Echange commerciaux	98 742	89 685	95 531	108 860
Taux de couverture (en % PIB)	37,3	36,3	40,3	41,1
Degré d'ouverture (en % PIB)	35,6	32,7	32,4	34,1

Sources : Direction Générale des Douanes, BCC-DEEMS

3.1. Compte des transactions courantes

Après s'être dégradé en 2016, le déficit courant s'est réduit en 2017 pour s'établir à 11,4 milliards FC, soit 4,2% du PIB, contre 19,6 milliards FC, soit 7,6% PIB une année

auparavant. Cette évolution est principalement liée à l'accroissement de l'excédent des transferts courants malgré le creusement du déficit des comptes de biens et services et le repli de l'excédent de la balance des revenus.

Tableau 10 : Evolution du compte des transactions courantes en millions FC sauf indication

Libellés	2014	2015	2016	2017
Biens	-79 536	-74 647	-68 167	-74 326
Services	1 716	-860	-2900	- 3 015
Revenus	1 669	2 222	2 453	2 185
Transferts courants	60 057	72 186	49 038	63 783
Compte courant	-16 093	-1 099	-19 575	-11 374
Solde courant (en % du PIB)	-6,7	-0,4	-7,6	-4,2

Source : BCC- DEEMS

3.1.1. Compte des biens

Comparativement à l'année 2016, la balance des biens s'est détériorée au cours de l'année 2017, dégagant un déficit de 74,3 milliards FC contre 68,2 milliards FC, soit une hausse de près de 9%. Cette dégradation s'explique par un accroissement des importations plus important que celui enregistré sur les exportations.

➤ Exportations de biens

Les exportations ont bénéficié d'une évolution favorable des cours mondiaux des produits de rente. En effet, les exportations se sont établies à 17,6 milliards FC (dont 16,7 milliards FC de produits de rente) contre 13,6 milliards FC (dont 10,9 milliards FC de produit de rente) en 2016, en liaison avec les progressions des exportations des biens tant en volume qu'en valeur à l'exception du girofle qui a enregistré une baisse en termes de volume exporté.

Tableau 11 : Evolution des produits de rente

Quantité (en tonnes)	2013	2014	2015	2016	2017
Vanille	89	27	34	20	24
Girofle	1 422	3 058	1 690	4 181	3 863
Ylang-Ylang	39	29	26	20	48
Valeur (en millions FC)	2013	2014	2015	2016	2017
Vanille	1 413	640	1 087	2 009	3 609
Girofle	3 380	5 145	3 057	8 442	9 442
Ylang-Ylang	797	900	862	479	1 776

Sources : Direction Générale des Douanes, BCC-DEEMS

➤ Exportations par type de biens

Avec un volume exporté de 24 tonnes en 2017 contre 20 tonnes en 2016, les recettes d'exportation de la vanille se sont fortement accrues (+79,6%), pour atteindre 3,6 milliards FC en 2017, contre 2 milliards FC l'année précédente. Cette performance est imputable à l'amélioration du cours

international de ce produit qui est passé de 98 300 FC le Kg en 2016 à près de 147 200 FC le Kg en 2017.

Le girofle a également enregistré une hausse de la valeur exportée en dépit de la baisse de ses quantités exportées. Cette valeur s'est établie à 9,4 milliards FC, en hausse de 11,6% par rapport à 2016. La hausse des

recettes d'exportation de ce produit est liée à l'amélioration du prix moyen à l'exportation, qui a progressé de 21%, pour s'établir à 2 200 FC le Kg.

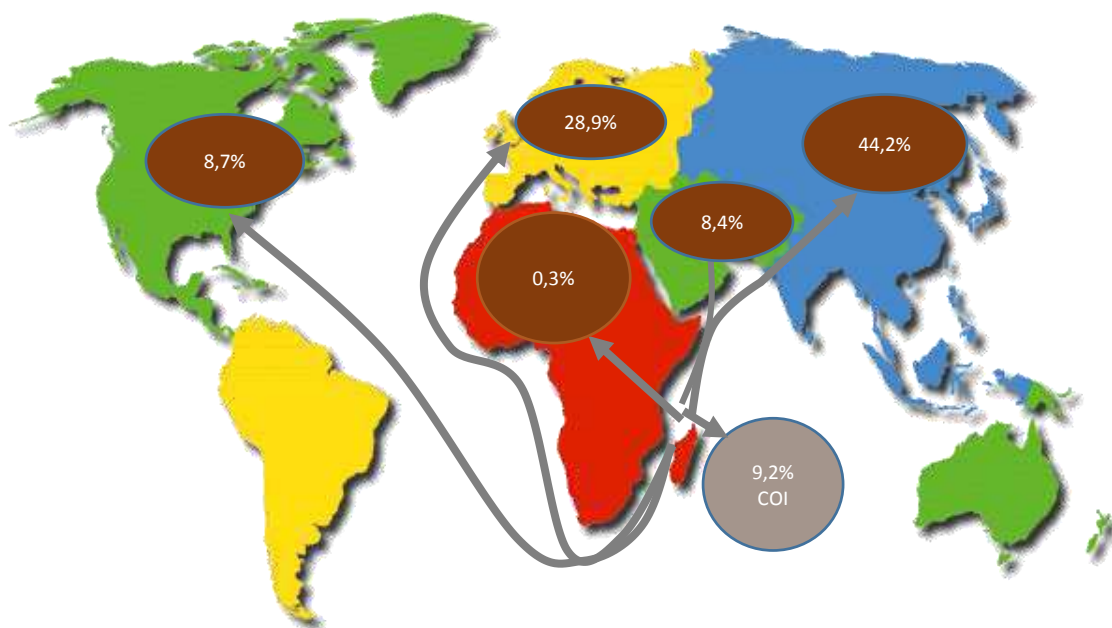
Les essences d'ylang-ylang se sont également inscrites en hausse, rapportant 1,8 milliard FC en 2017 contre 0,5 milliard FC en 2016, en liaison avec la hausse du prix de ce produit à l'exportation, conjuguée à la hausse des quantités exportées qui ont plus que doublées (48 tonnes en 2017 après 20 tonnes en 2016). Les prix à l'exportation du produit ont augmenté de 4,2%.

Les autres produits exportés pour leur part ont baissé, s'établissant à 1,9 milliard FC contre 2,3 milliards FC en 2016.

➤ Exportations par zone géographique

Depuis 2016, le marché européen, qui était le principal client des Comores en produits locaux s'est vu détrôner par le marché asiatique qui a en effet capté près de 44,2% des exportations totales de 2017, soit une augmentation de 2,2 points de pourcentage. L'Inde et le Singapour ont été les principaux clients de cette région, avec des parts respectives de 72,5% et de 8,0%, le girofle étant l'unique produit d'exportation vers ces pays. Le marché européen pour sa part a capté près de 29% des exportations comoriennes en 2017. En glissement annuel, ces exportations (principalement les 3 produits de rente), ont crû de 32,8%, pour se situer à 4,8 milliards FC après 3,6 milliards FC en 2016. La France reste la principale destination au sein de l'Union Européenne, avec une part de 62,4% du total des exportations à destination de ce continent.

Figure 22 : Répartition Géographique des exportations des Comores en 2017, en % du total



Sources : Direction Générale des Douanes, BCC-DEEMS

Les exportations à destination des pays d'Afrique, du COMESA en particulier, ont baissé, passant de 1,9 milliard FC en 2016 à 1,6 milliard FC en 2017, en liaison avec le repli des exportations à destination de Maurice (-1 milliard FC) et en dépit de l'accroissement de celles à destination de Madagascar (+0,8 milliard FC).

➤ Importation de biens

La valeur FAB des importations des biens en 2017 s'est établie à 91,6 milliards FC, en hausse de près de 12% par rapport à 2016. En pourcentage du PIB, elles ont représenté 33,6%, en hausse de 1,9 point par rapport à 2016.

Tableau 12 : Evolution des importations en millions FC, sauf indication

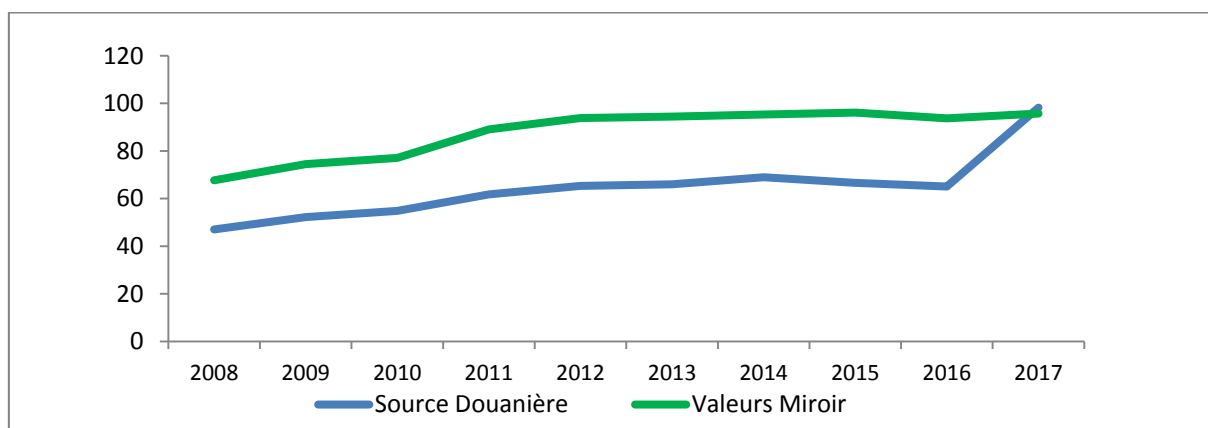
Importations de biens	2014	2015	2016	2017
Données CAF	103 977	95 252	95 818	106 579
Ajustement de la BCC	-14 838	-13 086	-13 969	-14 986
Données FAB	89 139	82 166	81 849	91 593
Importations de biens en % du PIB	37,2	33,3	31,7	33,6

Source : BCC-DEEMS

Encadré 4 : Importations : Analyse comparative entre les données miroirs et les données de la Douane

La problématique de la sous-estimation des données statistiques est un sujet crucial dans presque tous les pays où l'appareil statistique présente des limites. Aux Comores, le débat sur la sous-évaluation des importations a pris une dimension très importante ces dernières années, notamment avec les discussions portant sur le passage au Système Comptable National 1993 (SCN93) et l'abandon d'un ancien système compte 68 désuet. Le graphique ci-dessous donne l'évolution des importations selon deux sources de données : les données fournies par la Direction Générale des Douanes et celles enregistrées par nos principaux pays fournisseurs appelés en jargon « données miroirs ».

Ecart entre les données douanières et les données miroirs en milliards FC



Sur ce graphique, les deux sources d'informations devraient nous donner deux courbes confondues au cours de ces années, mais nous constatons un grand écart qui se dégage. La courbe représentant les données douanières toujours en dessous de celle des données miroirs, traduirait une sous-estimation des importations au niveau de la Douane.

Cependant, la tendance entre ces deux courbes reste la même durant la période 2008 à 2016. En 2016 il y a eu une sous facturation de 7,9 milliards FC contre 6,8 milliards FC soit 11% du totale des importations contre 12% de celui de 2008. Ce phénomène s'explique par l'existence d'un flux d'importations qui reste non-déclaré et sur lesquels l'Etat ne percevait pas d'impôts ou des droits de douanes. Toutefois, en 2017, les deux courbes se sont croisées et les données fournies par la Douane sont supérieures aux données miroirs, ce qui est une première au pays et confirme la volonté des autorités à améliorer la gestion au niveau de la Douane en mettant un terme à un certain nombre de pratique comme les exonérations abusives.

Recommandations :

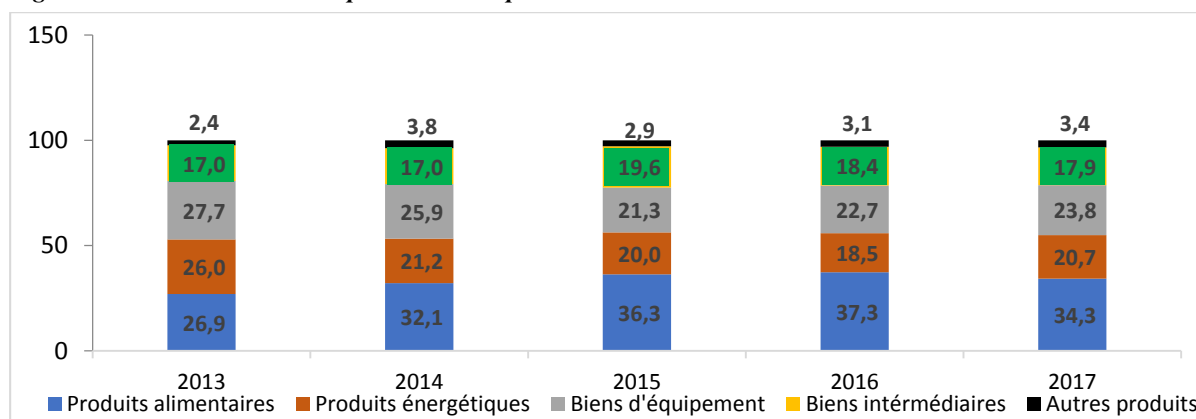
- Mettre en œuvre de réformes du système financier, fiscal et douanier national ;
- Impulser une politique de développement de la production nationale et d'amélioration de l'attractivité à l'investissement ;
- Consolider davantage le dispositif de contrôle du commerce extérieur

➤ Importations par type de biens

En termes de structure, les importations de biens sont constituées principalement des produits alimentaires malgré la baisse de leur part dans le total des importations. En effet, la part des produits alimentaires s'est établie à 34,3 % en 2017 après 37,3% en 2016, au profit des importations des produits énergétiques et des biens d'équipement, dont les parts ressortent respectivement à 20,7% et 23,8% en 2017 contre 18,5% et 22,7% en 2016.

La hausse des importations des produits alimentaires (+3,3%) en 2017 est tirée par l'accroissement des importations des produits carnés (+5,1%), des condiments (+31,8%) et des boissons (+6,9%), en dépit du repli des importations de céréales. Ces derniers, qui constituent la 1^{ère} catégorie des produits alimentaires, ont diminué de 0,5 milliard FC (-3,3%) par rapport à 2016 pour s'établir à 15,4 milliards FC en 2017, en raison du repli de ses quantités importées.

Figure 23 : Evolution de la composition des importations en % du total



Sources : Direction Générale des Douanes, BCC-DEEMS

Tableau 13 : Evolution des importations des produits alimentaires en millions FC

Rubriques	2013	2014	2015	2016	2017
Produits carnés	7 203	9 361	10 227	10 009	10 522
Animaux vivants	1 609	957	992	1 017	1 041
Céréales	13 448	14 854	14 838	15 955	15 425
Condiments	2 315	3 706	3 969	3 697	4 874
Boissons	2 480	2 733	2 777	3 195	3 414
Autres produits alimentaires	1 581	1 751	1 813	1 880	1 652
Total produits alimentaires	28 636	33 362	34 616	35 753	36 928

Sources : Direction Générale des Douanes, BCC-DEEMS

En effet, les importations des produits carnés se sont établies à 10,5 milliards FC en 2017 après 10 milliards FC une année auparavant, sous l'effet de l'augmentation du volume importé (+3,6%), les prix à l'importation ayant baissés. S'agissant des condiments, ils ont affiché une valeur importée de 4,8 milliards FC en 2017 contre 3,7 milliards FC en 2016, en liaison avec le volume importé malgré la baisse du prix moyen à l'importation. En revanche, la hausse des importations de boissons résulte

principalement de l'accroissement des prix à l'importation, les quantités de boissons importées étant en baisse.

Pour ce qui est de la hausse des importations des biens d'équipement, elle est tirée par l'augmentation des acquisitions de machine et moyens de transport (+20,5%), mais aussi des biens meubles et électroménagers (+17,5%). Ces derniers se sont établis à 2,9 milliards FC en 2017 contre 2,4 milliards FC une année auparavant.

Tableau 14 : Evolution des importations des biens d'équipement en millions FC

Rubriques	2013	2014	2015	2016	2017
Machine et moyens de transport motorisé	15 469	18 756	13 643	14 181	17 087
Biens meubles et électroménagers	2 307	2 538	2 254	2 481	2 914
Produits TIC	8 907	2 832	1 867	2 054	2 036
Autres biens d'équipement	2 224	2 814	2 440	2 803	3 284
Total biens d'équipement	28 907	26 940	20 204	21 519	25 321

Sources : Direction Générale des Douanes, BCC-DEEMS

Du côté des biens énergétiques, les importations se sont accrues de 28,9% par rapport à 2016, pour se situer à 22,1 milliards FC, en liaison avec les importations des produits pétroliers (+31,4%). Ces derniers sont passés de 16,1 milliards FC en 2016 à 21,2 milliards FC en 2017. Cette forte hausse

des acquisitions des produits pétroliers (essentiellement utilisée par les sociétés nationales de production d'électricité), a résulté d'une part de la volonté du gouvernement comorien à améliorer la fourniture de l'énergie électrique, d'autre

part, de la hausse des cours mondiaux de ces produits.

Tableau 15 : Evolution des importations de produits énergétiques en millions FC

Rubrique	2013	2014	2015	2016	2017
Produits pétroliers	26 244	20 791	17 873	16 131	21 199
Gaz	207	189	174	245	256
Autres produits énergétiques	1 170	1 069	979	1 389	598
Total Produits énergétiques	27 621	22 049	19 026	17 765	22 055

Sources : Direction Générale des Douanes, BCC-DEEMS

Les importations des biens intermédiaires, également en hausse (+8,5%) se sont établies à 19,1 milliards FC en 2017 contre 17,6 milliards FC en 2016. Cette augmentation est principalement liée à la progression des

importations des matériaux de construction (+12,1%), particulièrement le ciment (+22,4%), accompagné d'une hausse de prix de ces principaux produits.

Tableau 16 : Evolution des importations des biens intermédiaires en millions FC et leurs indices

Rubrique	2013	2014	2015	2016	2017
Matériaux de construction	15 062	14 797	15 674	14 221	16 129
Autres biens intermédiaires	3 004	2 897	3 013	3 386	2 967
Biens intermédiaires	18 066	17 694	18 687	17 607	19 096

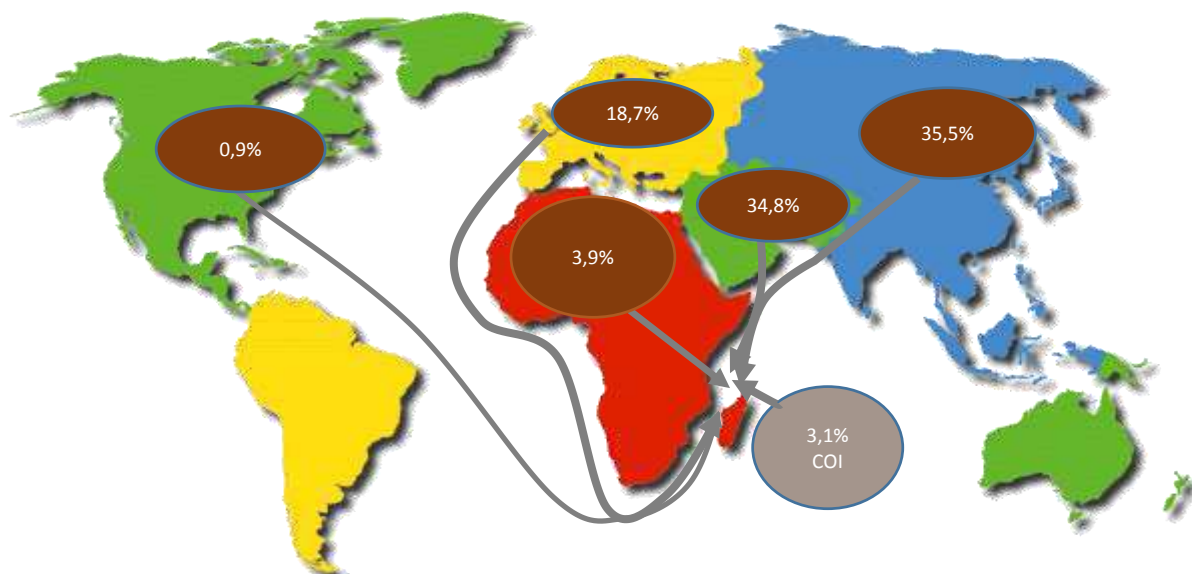
Sources : Direction Générale des Douanes, BCC-DEEMS

➤ Importations par zone géographique

Avec une valeur importée de près de 37,8 milliards FC en 2017, les pays de l'Asie du Sud Est ont vu leur part dans le total des importations comoriennes, passer de 34,5% à 35,5%, faisant de ces pays les premiers fournisseurs des Comores. Cette évolution résulte de la hausse des importations en provenance de la Chine et de l'Inde et de la consolidation des importations du riz en provenance du Pakistan. Les acquisitions de biens sur le marché asiatique portent principalement sur les produits alimentaires,

les mobiliers et équipements électroménagers et les matériaux de construction tels que le ciment et la ferraille.

Les pays du Moyen-Orient, avec une valeur totale importée de 37,1 milliards FC, consolident leur position au 2^{ème} rang, la part de marché s'établissant à 34,8% en 2017 contre 33,7% en 2016. Les achats en provenance de cette zone géographique proviennent principalement des Émirats Arabes Unis (90,1% du total des importations de la zone), et concernent essentiellement des produits pétroliers et alimentaires.

Figure 24 : Ventilation Géographique des importations des Comores en 2017, en % du total

Sources : Direction Générale des Douanes, BCC-DEEMS

Avec une valeur de près de 22,5 milliards FC, les acquisitions en provenance du marché européen, sont en légère baisse par rapport à 2016. Leur part dans le total des importations a augmenté de 1,1% pour s'établir à 21,1%. La France reste le premier partenaire du continent, avec un niveau d'importations de 15,6 milliards FC en 2017, en baisse toutefois de 1,3% par rapport à 2016.

Au niveau des pays de la sous-région, les importations en provenance des pays du COMESA ont chuté passant de 4,6 milliards FC en 2016 à 3,3 milliards FC en 2017, soit une baisse de plus de 28,2%. Cette tendance

à la baisse est également enregistrée pour les pays de la COI. En effet, les importations en provenance de ces pays se sont établies à 3,3 milliards FC en 2017 alors qu'elles étaient à 4,2 milliards FC en 2016, soit une baisse de 21,4%.

3.1.2. Compte des services

Le déficit du compte des services s'est de nouveau creusé, s'établissant à 3 milliards FC en 2017 contre 2,9 milliards FC en 2016. Cette détérioration est imputable à la hausse du déficit du poste « transports » en dépit de la hausse de l'excédent des recettes de voyage.

Tableau 17 : Evolution des principaux soldes de la balance des services en millions FC

Rubrique	2014	2015	2016	2017
Transports	-16 587	-15 720	- 16 221	-18 151
Dont fret	-12 916	-11 312	-11 205	-12 472
Voyages	14 064	13 974	12 889	14 257
Autres services	4 239	886	432	909
Solde des services	1716	-860	-2 900	-3 015

Source : BCC-DEEMS

Les services de transport ont affiché un déficit de 18,2 milliards FC contre 16,2 milliards FC en 2016, une évolution imputable au poids du fret dans les importations des biens mais aussi à l'insuffisance de l'offre locale dans le domaine du transport aérien et maritime, ce service étant assuré par des compagnies étrangères. Le poste «Voyages», a vu son excédent croître de 1,4 milliard FC en 2017, pour ressortir à 14,2 milliards FC. Les recettes de voyages se sont inscrites en hausse de plus de 10,3% et se sont chiffrées à 24,6 milliards FC en 2017 contre 22,4 milliards FC en 2016. Parallèlement les

dépenses de voyages ont progressé de 9,8% pour se situer à 10,3 milliards FC.

Le solde excédentaire des autres services s'est établi à 0,9 milliard FC contre 0,4 milliard FC en 2016.

3.1.3. Compte des revenus

Après avoir progressé en 2016, l'excédent de la balance des revenus s'est inscrit en baisse pour se situer à 2,2 milliards FC en 2017, après 2,5 milliards FC une année auparavant, soit une baisse de 12,5%. Cette évolution est imputable aux replis des rémunérations des salariés et des revenus des investissements.

Tableau 18 : Evolution des revenus primaires en millions FC

Rubrique	2014	2015	2016	2017
Rémunération des salariés	1 111	1 156	1 688	1 523
Revenus des investissements	558	1 067	765	662
Investissements directs	-871	-367	-797	-877
Investissements de	102	107	118	130
Autres investissements	1 328	1 326	1 444	1 059
Solde des revenus	1 669	2 223	2 453	2 185

Source : BCC-DEEMS

En effet, les revenus du travail ont connu un recul de 9,8% en comparaison avec 2016, passant de 1,7 milliard FC en 2016 à 1,5 milliard FC une année après.

Le solde excédentaire des revenus des investissements s'est encore réduit en 2016, s'établissant à un peu moins de 0,7 milliard FC contre 0,8 milliard FC en 2017, sous l'effet de la hausse des paiements nets des revenus des investissements directs en dépit de la baisse des paiements des autres investissements.

3.1.4. Compte des transferts courants

L'excédent des transferts courants s'est nettement amélioré, ressortant à 63,8 milliards FC en 2017 contre 49,0 milliards FC en 2016, sous l'effet d'une amélioration simultanée des transferts des administrations publiques et des transferts privés.

Les transferts courants nets au profit des administrations publiques se sont établis à un niveau 2,5 fois plus important que celui enregistré au cours de l'année 2016, passant de 6,6 milliards FC à 16,5 milliards FC en 2017, en liaison avec l'aide budgétaire de 8 milliards FC reçue en mars 2017.

S'agissant des transferts courants nets au bénéfice des autres secteurs, ils se sont également inscrits en hausse (+11,3%) pour s'établir à 47,3 milliards FC après 42,5

milliards FC en 2016, imputable essentiellement à la hausse des envois de fonds des travailleurs (+3,4%).

Tableau 19 : Evolution des transferts courants, en millions FC

Rubrique	2014	2015	2016	2017
Administrations publiques	8 566	27 462	6 560	16 505
Autres secteurs	51 491	44 724	42 479	47 277
Solde des transferts	60 057	72 186	49 039	63 782

Source : BCC-DEEMS

3.2. Comptes de capital et d'opérations financières

3.2.1. Compte de Capital

L'excédent du compte de capital s'est notablement affermi en 2017 pour s'élever à 20,9 milliards FC contre 8,4 milliards FC en 2016, soutenu par l'accroissement des mobilisations financières auprès des bailleurs étrangers. En effet, ces derniers ont été mobilisés à hauteur de :

- 2,7 milliards FC pour le secteur primaire dont 1,3 milliard FC pour l'agriculture et 1,1 milliard FC pour l'eau et l'assainissement ;
- 5,8 milliards FC pour le secteur secondaire qui sont en totalité destinés à l'énergie ;
- 12,4 milliards FC pour le secteur tertiaire dont 5,1 milliards FC pour les secteurs sociaux, santé et éducation.

Tableau 20 : Evolution du compte de capital en millions FC

Rubrique	2014	2015	2016	2017
Transferts en capital	17 845	7 463	8 370	20 963
Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits	10	6 309	0	0
Solde du compte de capital	17 855	13 772	8 370	20 963

Source : BCC, DEEMS

3.2.2. Compte financier

Le compte financier reflète l'évolution des comptes des transactions courantes et de capital. Il enregistre, sur une base nette, les opérations sur les actifs et les passifs financiers effectuées entre les résidents et les non-résidents. Aux Comores, les principales rubriques sont les investissements directs

étrangers, les autres investissements ainsi que les avoirs de réserve.

➤ Capitaux Non Monétaires

Le solde des comptes non financiers fait ressortir, au titre de l'année 2017, un excédent de 9,6 milliards FC (+3,5% du PIB) contre un déficit de 11,2 milliards FC (-4,3% du PIB) en 2016. Cet excédent des comptes

non financiers résulte de l'effet combiné du déficit du compte des transactions courantes de 11,4 milliards FC (-4,2% du PIB), couvert par un solde excédentaire du compte de capital de 21 milliards FC (+7,7% du PIB).

Le solde du compte financier hors variation des avoirs extérieurs nets est ressorti

déficitaire de 1,1 milliard FC (-2,3 % du PIB) en 2017 contre 3,7 milliards FC en 2016 en liaison avec la hausse des avoirs en monnaie étrangère du secteur privé résident en dépit de la hausse des engagements extérieurs sous formes d'investissements directs étrangers.

Tableau 21 : Evolution des capitaux non-monétaires, en millions FC

Rubrique	2014	2015	2016	2017
Investissements directs étrangers	1 735	2 189	1 587	1 707
Investissements de portefeuille	0	0	0	0
Autres investissements	-4 135	5 718	2 080	-2 845
Solde des capitaux non-monétaires	-2 400	+ 7 907	3 667	-1 138

Source : BCC-DEEMS

➤ Capitaux Monétaires

La position extérieure nette des autres institutions de dépôts (AID) est débitrice de 5,4 milliards FC en 2017, après avoir été créditrice de 5,1 milliards FC en 2016. Cette dégradation de la position extérieure nette des AID a résulté d'une baisse plus significative des avoirs (-6,8 milliards FC), associée à une baisse des engagements de 1,4 milliard FC.

La variation à la baisse des avoirs extérieurs de ces AID est attribuable essentiellement à la contraction du solde des comptes de correspondants, passant de 14,2 milliards FC en 2016 à 7,7 milliards FC en 2017, et d'une diminution des engagements qui passe de 7,3 milliards FC en 2016 à 6,2 milliards FC en 2017.

Tableau 22 : Variation des avoirs et engagements des autres institutions de dépôts (A.I.D) en millions FC

Libellés	2014	2015	2016	2017
Avoirs	-5 865	981	342	-6523
Engagements	-110	-286	264	-1 127
Position extérieure des A.I.D	-5 755	1 268	5 077	-5 396

Source : BCC-DEEMS

Au niveau de la Banque Centrale, les transactions se sont soldées par une hausse des AEN de 14,1 milliards FC contre une baisse de 15,4 milliards FC en 2016. Cette hausse a résulté d'une hausse des avoirs de

réserves de 12,4 milliards FC contre un repli de 16,4 milliards FC en 2016 et associé d'une baisse des engagements de 1,7 milliard FC contre 0,9 milliard FC en 2016.

Tableau 23 : Variation des avoirs et des engagements de la BCC en millions FC

Rubrique	2014	2015	2016	2017
Avoirs de réserve	7 493	65	-16 254	12 362
Or monétaire	36	-5	+39	-5
Droits de tirages spéciaux	-1 212	+288	-2 205	-662
Position de réserve au FMI	22	23	1 397	-117
Devises étrangères	8 416	20 977	-15 461	13 171
Autres créances	231	-18	-24	-25
Engagements	739	736	-862	-1 703
Crédits et prêts du FMI	484	340	-808	-1 345
Droits de tirages spéciaux	321	333	10	-369
Numéraires et Dépôts	-66	63	-64	11
Avoirs Extérieurs Nets de la BCC	6 754	20 529	-15 392	14 065

Source : BCC-DEEMS

Partie II : Monnaie, Crédit et Politique monétaire

I. Conduite de la politique monétaire

Les Statuts de la Banque Centrale des Comores lui confèrent les pouvoirs de formulation et de mise en œuvre de la politique monétaire dans le cadre des dispositions des accords de coopération monétaire entre la France et l'Union des Comores. En effet, par ces accords, le régime de change des Comores repose sur trois principes de base :

- Une parité fixe entre le FC et l'euro ;
- Une convertibilité illimitée du FC garantie par la France ;
- Une liberté totale des transferts entre la France et l'Union des Comores.

1. Objectifs

Conformément à l'article 6 de ses statuts, la Banque Centrale, seule autorité monétaire de l'Union des Comores, définit et met en œuvre la politique monétaire et garantit la stabilité de la monnaie de l'Union des Comores. Sans préjudice de cet objectif, elle apporte son soutien à la politique économique du Gouvernement.

Pour la BCC, dont la monnaie est rattachée à l'euro par une parité fixe, l'objectif de stabilité monétaire signifierait donc,

- Un taux d'inflation faible
- Un taux de couverture de la monnaie suffisant (le seuil minimal statutaire est de 20%).

Il s'agit là d'un choix judicieux de double ancrage de la politique monétaire, car il permet à la Banque Centrale de se focaliser en même temps sur l'objectif interne (l'inflation) et de limiter les perturbations extérieures (taux de change).

Pour atteindre les principaux objectifs dûment mentionnés dans les articles 6 et 13 des statuts, l'autorité monétaire des Comores dispose de trois instruments :

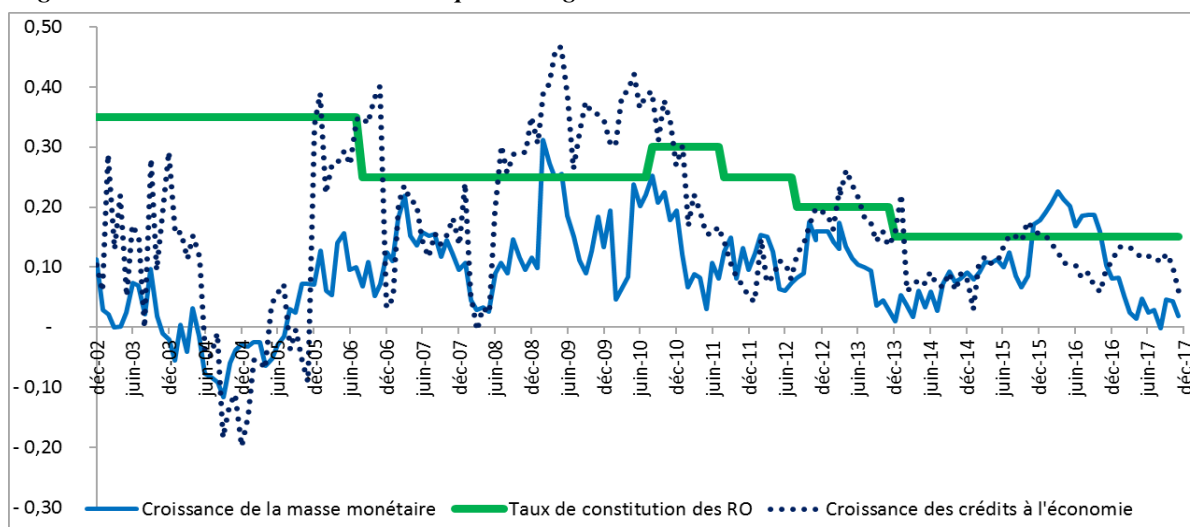
- Les réserves obligatoires ;
- Le taux d'intérêt ;
- Le plafond de refinancement

Cependant, dans la pratique, seul l'instrument relatif au taux de constitution des réserves obligatoires est utilisé.

1.1. Constitution des réserves obligatoires

Après avoir régulièrement révisé ces dernières années le taux de constitution des réserves obligatoires, eu égard aux évolutions des fondamentaux de l'économie, (la liquidité ou encore l'activité au niveau du secteur réel) et notamment dans le but d'accorder aux établissements de crédits, plus de facilités dans le financement de l'économie, le Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Comores a maintenu le taux de 15% fixé depuis sa séance du 10 décembre 2013.

Figure 25 : Evolution des indicateurs en pourcentage



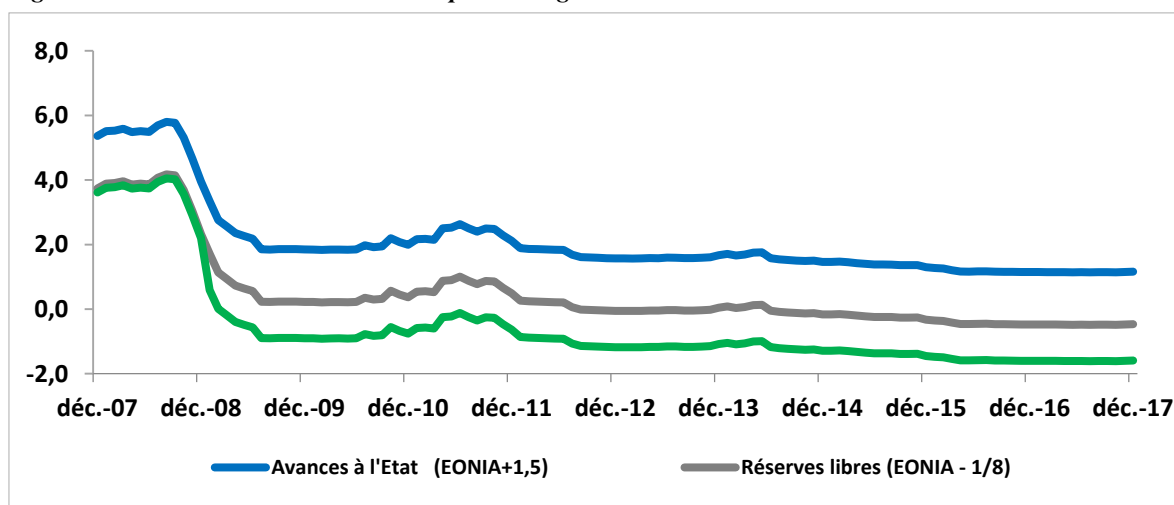
Source : BCC-DEEMS

1.2. Politique de taux de la BCC

Dans l'attente de la mise en place d'un marché monétaire et d'une politique de taux, la Banque Centrale continue d'indexer ses opérations sur le taux de marché interbancaire de la BCE (EONIA). En effet, les taux d'intérêt sont nécessairement liés à ceux du pays de la monnaie d'ancrage (un lien fixe avec ceux de la zone euro). En raison de la parité fixe du Franc comorien

avec l'Euro, la BCC dispose de taux de référence ancrés aux taux de la zone euro à travers la référence de l'EONIA. Ainsi, le taux d'escompte et de rémunération des réserves sont définis comme variant en fonction de l'EONIA auquel est retiré ou ajouté une marge fixe. Cette marge est beaucoup plus faible que pour les autres pays de la zone franc même si elle reste fluctuante et est essentiellement définie par rapport au taux de la BCE.

Figure 26 : Evolution des indicateurs en pourcentage



Source : BCC- DEEMS

2. Facteurs autonomes de la liquidité

En comparaison avec 2016, les Facteurs Autonomes de la Liquidité (FAL) ont cru de 11,4%. En variation trimestrielle, ils ont en

moyenne reculé de 7% sur l'année 2017, en dépit de la hausse (+11%) enregistrée en décembre 2017. Cette évolution sur la période a été consécutive à la diminution du facteur des avoirs extérieurs nets (AEN).

Tableau 24 : Evolution des facteurs autonomes de la liquidité en millions FC, sauf indication

Rubriques	juin-16	déc-16	juin-17	déc-17	17/16(%)
Circulation fiduciaire	28 645	28 727	30 530	32 904	14,5
Avoirs extérieurs nets	68 043	62 133	62 623	76 198	22,6
Créances sur l'Administration Centrale	12 655	14 431	13 797	16 316	13,1
Dépôts de l'Administration Centrale	7 127	3 451	6 601	9 783	183,5
Autres Créances	972	948	987	874	-7,8
Autres Dépôts	2 881	2 177	1 029	3 045	39,9
Autres postes nets	12 846	12 464	12 348	13 477	8,1
Total des FAL	30 171	30 695	26 900	34 179	11,4

Source : BCC- DEEMS

En effet, le facteur AEN a connu une forte hausse au premier semestre de l'année 2016 en lien avec l'octroi d'une aide budgétaire en décembre 2015, avant de se maintenir à ses niveaux habituels à partir du second semestre 2016. Les dépôts de l'Administration Centrale ont enregistré une hausse durant la période témoignant de la volonté du gouvernement d'accroître les recettes intérieures et de maîtriser les dépenses publiques. La circulation fiduciaire est également en hausse entre 2016 et 2017.

3. Modernisation du cadre opérationnel de la politique monétaire

La BCC a engagé un chantier de réformes visant à moderniser le cadre de politique

monétaire, afin d'élargir ses moyens d'intervention. Avec l'appui technique des partenaires, notamment le FMI et la Banque de France, des études ont été menées et de nouveaux instruments ont été identifiés. L'action de la BCC dans ce domaine vise particulièrement à influencer les taux interbancaires en ayant recours à un ensemble d'instruments qui constitueront le nouveau cadre opérationnel de la politique monétaire. Le pilotage des taux devrait permettre d'absorber les excédents de liquidité bancaire. L'année 2017 a aussi été consacrée à la réflexion sur la fourniture d'un support de garantie sans risque pour les opérations interbancaires et au besoin de refinancement par la BCC.

II. Evolution de la masse monétaire

Contrairement aux deux dernières années, le rythme de croissance de la masse monétaire est en forte baisse en fin 2017. En effet, le taux de croissance de la masse monétaire est seulement de 1,8% à fin décembre 2017 après avoir été à 10,3% en 2016 et 17,1% en 2015.

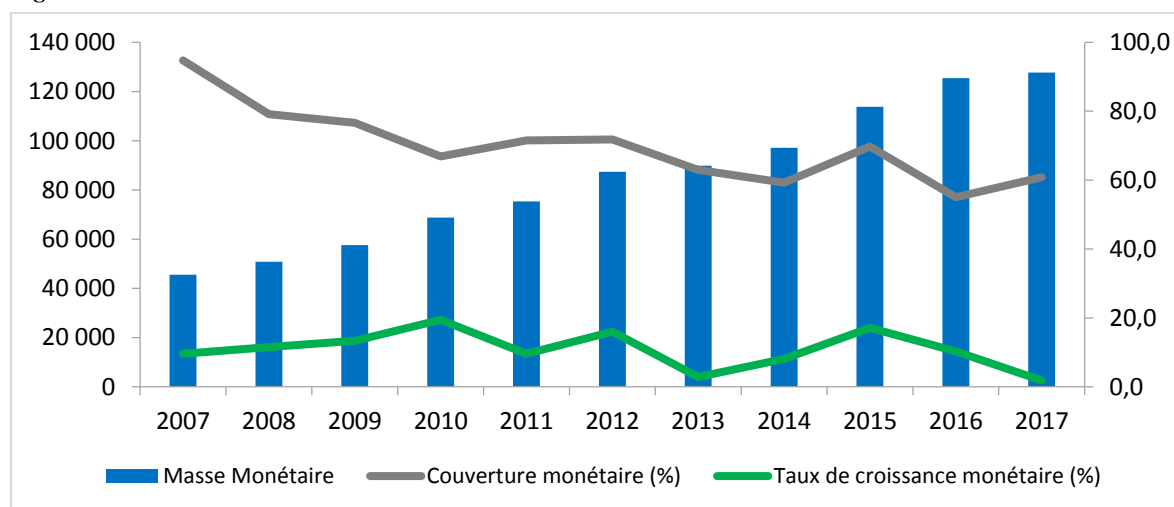
Au 31 décembre 2017, la situation monétaire s'est caractérisée par :

- Une légère hausse de la masse monétaire ;
- Une progression des avoirs extérieurs nets ;

- Un accroissement du crédit intérieur

En effet, la masse monétaire s'est élevée à 127,7 milliards FC à fin 2017 contre 125,4 milliards FC à fin 2016, soit une hausse de 1,8%. Cette évolution est fortement liée à l'afflux des devises (qui a engendré une amélioration de la couverture monétaire s'établissant à 59,7% à décembre 2017 contre 55% en 2016, après avoir été à 69,8% à fin 2015), et dans une moindre ampleur le crédit intérieur.

Figure 27 : Evolution de la masse monétaire en millions FC



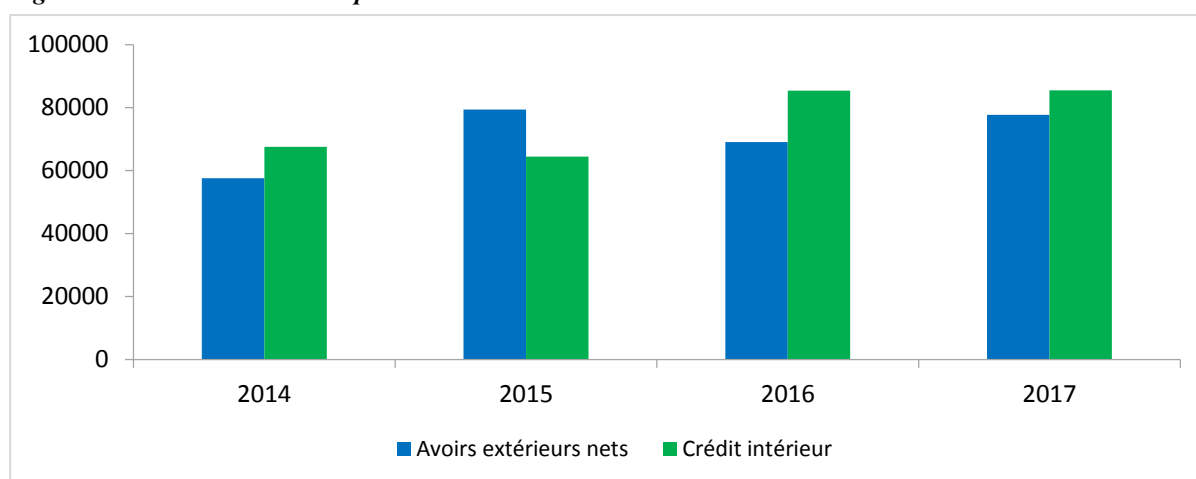
Source : BCC- DEEMS

1. Contreparties de la masse monétaire

A fin décembre 2017, les contreparties de la masse monétaire ont progressé de près de

5,7% pour s'établir à 163,2 milliards FC, en liaison avec l'appréciation des réserves de changes.

Figure 28 : Evolution des contreparties de la masse monétaire en millions FC



Source : BCC- DEEMS

1.1. Avoirs extérieurs nets

La bonne performance des échanges avec le reste du monde et la bonne tenue des envois de fonds ont entraîné une progression des avoirs extérieurs nets à fin 2017. Ces avoirs extérieurs nets se sont établis à 77,7 milliards FC à fin décembre 2017 contre 69 milliards FC à fin décembre 2016, soit un accroissement de 12,6%. Cette évolution est imputable à la hausse des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale (+22,6), ceux des autres banques étant en baisse (-78%). En effet, la position extérieure nette de la Banque (représentant près de 98% des avoirs extérieurs nets du système bancaire en

2017), est passée de 62,1 milliards FC à 76,2 milliards FC à fin décembre 2017 en liaison avec la hausse de ses actifs extérieurs (+16,6%). Les engagements de la Banque envers le reste du monde se sont allégés de 13,6% entre 2016 et 2017, lié aux paiements des échéances au titre du remboursement du prêt FEC (Facilités Elargies de Crédit) du FMI. En revanche, les avoirs en devises des banques et établissements financiers se sont fortement dépréciés après l'amélioration enregistrée en 2016, ressortant seulement à 1,5 milliard FC en décembre 2017, contre 6,9 milliards FC une année auparavant, en liaison avec la baisse de leurs avoirs bruts (-45,8%).

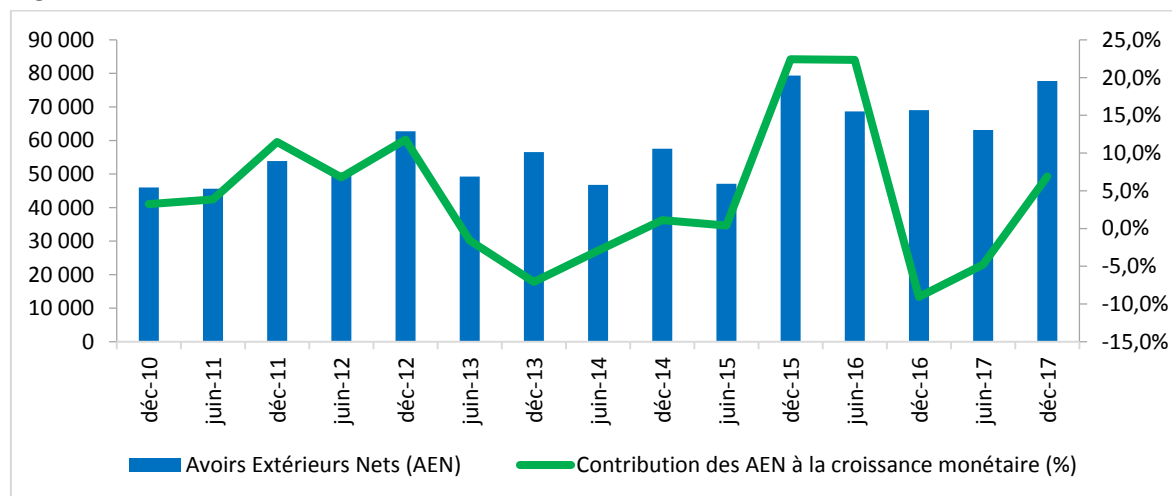
Tableau 25 : Evolution des avoirs extérieurs nets du système bancaire et financier en millions FC

Encours en millions	déc-14	déc-15	déc-16	déc-17	Var. 16-15 (%)	Var. 17-16 (%)
AEN BCC	56 996,0	77 525,3	62 133,2	76 197,9	-19,9	22,6
Actifs extérieurs	69 628,0	90 892,5	74 638,5	87 000,4	-17,9	16,6
Engagement extérieurs	12 632,0	13 367,2	12 505,3	10 802,4	-6,4	-13,6
AEN BEF	569,7	1 837,4	6 914,5	1 518,0	276,3	-78,0
Actifs extérieurs	4 922,8	5 904,1	14 245,7	7 722,7	141,3	-45,8
Engagement extérieurs	4 353,1	4 066,7	7 331,2	6 204,7	80,3	-15,4
AEN	57 565,7	79 362,7	69 047,7	77 716,0	-13,0	12,6

Source : BCC- DEEMS

A fin décembre 2017, les avoirs extérieurs nets ont contribué à la croissance monétaire à hauteur de 6,9% contre une contribution négative de 9,1% en 2016.

Figure 29 : Evolution des avoirs extérieurs nets en millions de FC



Source : BCC- DEEMS

1.2. Crédit intérieur

Le crédit intérieur s'est consolidé tout au long de l'année 2017, s'établissant à 85,5 milliards FC après 85,4 milliards FC à fin 2016 suite aux évolutions divergentes de ses sous rubriques.

1.2.1. Créances nettes à l'Etat

En 2017, le financement de l'Etat par le système bancaire et financier s'est réduit à 5,9 milliards FC après avoir atteint 10,2 milliards FC l'année précédente.

Tableau 26 : Evolution des créances nettes à l'Etat du système bancaire en millions FC

Rubriques	déc-14	déc-15	déc-16	déc-17	Var. 16-15 (%)	Var. 17-16 (%)
Créances nettes BCC	8 856	-3 372	10 981	6 533	-426	-41
Crédits	15 293	11 056	14 431	16 316	31	13
Dépôts	6 437	14 429	3 451	9 783	-76	184
Créances nettes BEF	-398	-891	-740	-587	-17	-21
Crédits	910	1 006	3 861	2 089	284	-46
Dépôts	1 309	1 897	4 601	2 676	143	-42
Créances Nettes à	8 457	-4 264	10 241	5 946	-340	-42

Source : BCC- DEEMS

Ce repli a été principalement constaté au niveau de la Banque Centrale dont les créances se sont établies à 6,5 milliards FC contre 10,9 milliards FC une année auparavant. Par ailleurs, l'engagement de

l'Etat auprès des banques et établissements financiers s'est réduit de 46% pour s'établir à 2 milliards FC contre 3,9 milliards FC en 2016.

1.2.2. Crédits à l'économie

Les crédits à l'économie se sont établis à 79,5 milliards FC à fin 2017 après 75,2 milliards FC à fin 2016, enregistrant une hausse de 5,8%. Cette évolution est imputable à l'accroissement des crédits au

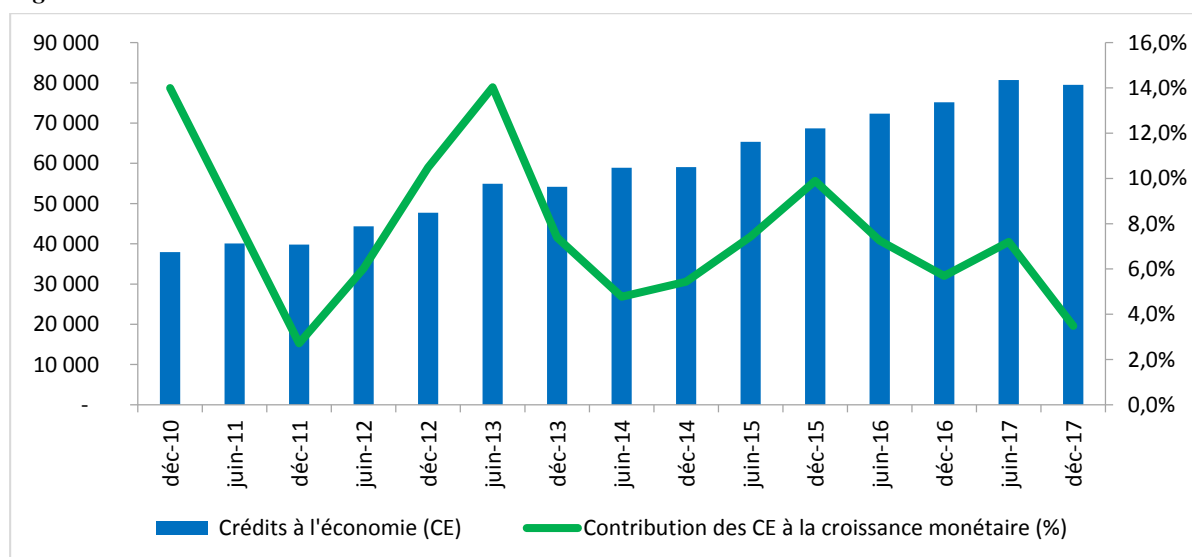
secteur privé (6,8%), ceux accordés au secteur public étant en baisse (-19,1%). Par ailleurs, ces crédits à l'économie ont contribué à la croissance de la masse monétaire à hauteur de 3,5% en 2017 contre 5,7% en 2016.

Tableau 27 : Evolution des crédits à l'économie en millions FC, sauf indication

Rubriques	déc-14	déc-15	déc-16	déc-17	17/16 (%)
Crédits à l'économie	59 068	68 680	75 158	79 526	5,8
Secteur public	1 027	907	2 899	2 345	-19,1
Secteur privé	58 041	67 773	72 259	77 167	6,8
Autres crédits (Autres Sociétés financières publiques)	0	0	0	14	

Source : BCC- DEEMS

Figure 30 : Evolution des crédits à l'économie en millions FC



Source : BCC- DEEMS

2. Composantes de la masse monétaire

2.1. M1-Moyens de paiements

Dans leur évolution, les moyens de paiements ont connu une progression de 1,7 milliard FC seulement, après une amélioration de 7,9 milliards FC une année

auparavant. Cette situation est en lien avec les variations opposées de ses sous composantes. En effet, l'accroissement des disponibilités monétaires est retrouvé au niveau de la monnaie fiduciaire enregistrant une hausse alors que les dépôts à vue sont en baisse.

Tableau 28 : Evolution des disponibilités monétaires en millions FC, sauf indication

Rubriques	déc-14	déc-15	déc-16	déc-17	Var. 16-15 (%)	Var. 17-16 (%)
M1 / Moyens de paiements	62 252	76 379	84 267	85 934	10,3	2,0
Circulation Fiduciaire hors	24 693	30 387	28 727	32 904	-5,5	14,5
Dépôts à vue	37 560	45 992	55 541	53 031	20,8	-4,5
BCC	1 008	2 039	2 177	3 045	6,8	39,9
BEF	36 552	43 953	53 364	49 986	21,4	-6,3

Source : BCC- DEEMS

La circulation fiduciaire hors banques s'est élevée à 32,9 milliards FC à fin décembre 2017, enregistrant une progression de 14,5% comparativement à l'année 2016. Cette évolution est principalement expliquée par le taux de préférence pour la liquidité toujours élevé, amplifiée par la hausse du volume des activités pendant les vacances.

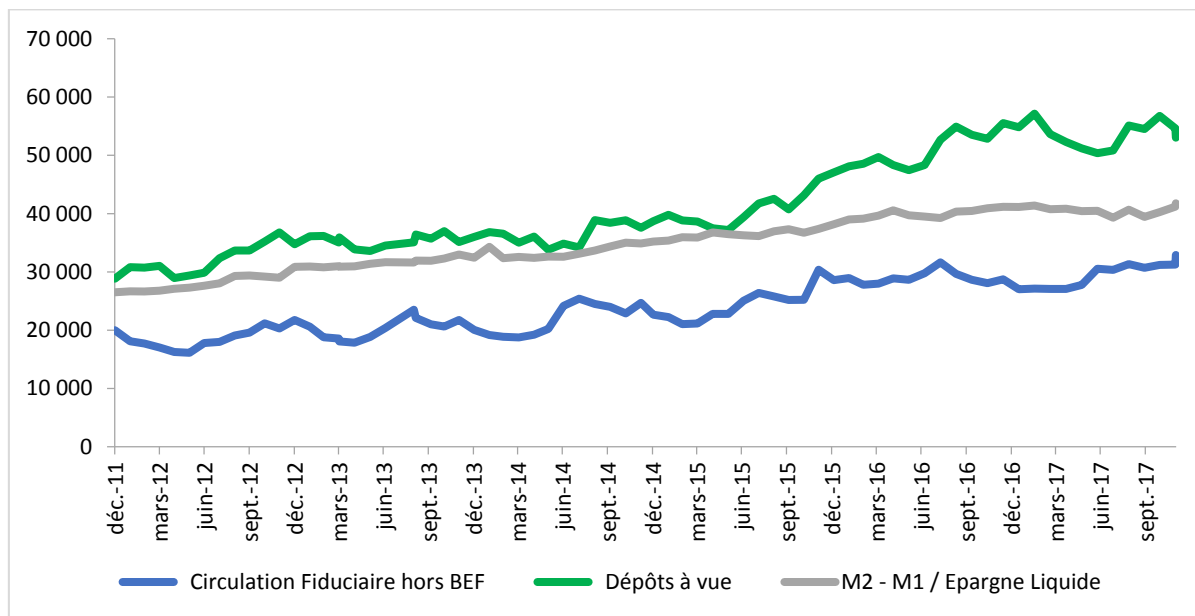
En revanche, les dépôts à vue ont enregistré une baisse de 4,5%, s'établissant à 53 milliards FC à fin 2017 contre 55,5 milliards

FC à fin 2016, en liaison avec la baisse des dépôts à vue auprès des banques et établissements financiers (-6,3%), toutefois, atténuée par la forte hausse des dépôts à vue effectués au niveau de la Banque Centrale (+39,9%).

2.2. M2-Epargne liquide

L'encours des dépôts à terme est passé de 41,2 milliards FC en 2016 à 41,8 milliards FC en 2017, soit une progression de 1,4%.

Figure 31 : Evolution des composantes de la masse monétaire en millions FC



Source : BCC- DEEMS

III. Evolution du secteur bancaire et financier

1. Présentation du système bancaire et financier

Le système bancaire constitué de banques commerciales et d'institutions financières décentralisées (IFD) a maintenu son dynamisme en termes d'activités, d'innovations de produits et de services proposés à la clientèle. En effet, au 31 décembre 2017, le paysage financier est resté le même qu'en 2016. Il compte dix institutions dont : 4 banques, 3 institutions financières décentralisées et 3 intermédiaires financiers.

Au 31 décembre 2017, aucune nouvelle institution financière n'a été agréée par la Banque Centrale des Comores et les dix institutions du système bancaire sont réparties comme suit :

Quatre banques

- La Banque de Développement des Comores (BDC), dont le capital est détenu par l'Etat comorien (37,5%), l'I&P (37,5%), l'AFD (12,5%) et la BEI (12,5%) ;
- La Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC-Comores), banque généraliste détenue à 51% par BNP-Paribas, 34% par l'Etat comorien et 15% par le secteur privé comorien ;
- L'Exim Bank – Comores, banque généraliste, filiale d'Exim-Bank Tanzanie ;

- La Banque Fédérale de Commerce (BFC), entièrement détenu par des non-résidents Koweïtiens,

Trois institutions financières décentralisées

- L'Union des Meck (U-Meck), établissement mutualiste de microfinance détenu par ses membres ;
- L'Union Régionale des Sanduk d'Anjouan (URSA), établissement mutualiste de microfinance détenu par ses membres ;
- L'Union Régionale des Sanduk de Mohéli (USM), établissement mutualiste de microfinance détenu par ses membres

Trois Intermédiaires financiers

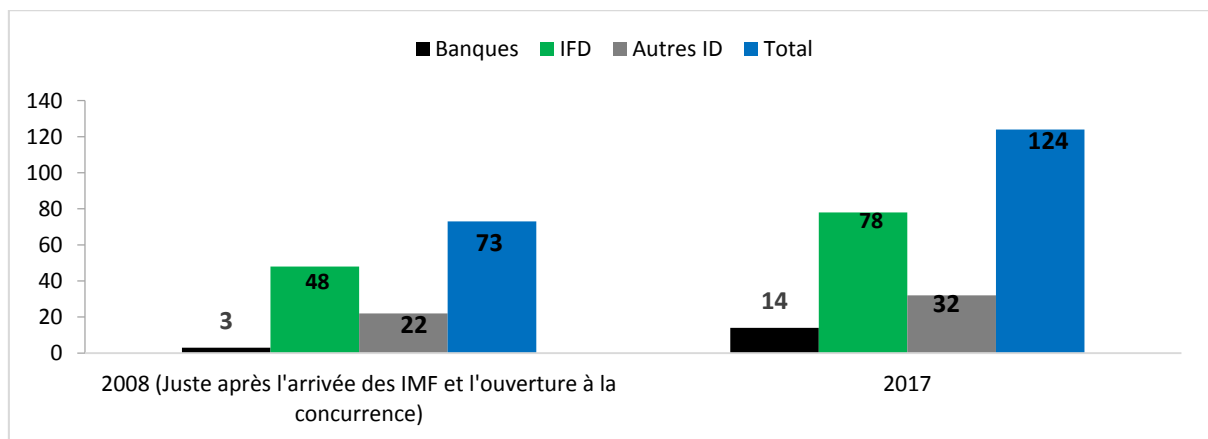
- La Société Nationale des Postes et des Services Financiers (SNPSF), détenue à 100% par l'Etat comorien ;
- La Maison Comorienne des Transferts et des Valeurs (MCTV-SA), société privée de transferts d'argent et d'opérations de change, détenue à 100% par des résidents comoriens ;
- Comores Assistance internationale (CASI SA) - Société privée de transferts d'argent et d'opérations de change, détenue à 10% par des

résidents comoriens et 90% par des non-résidents

A fin décembre 2017, en dépit de l'absence d'une stratégie nationale d'inclusion financière formalisée, le nombre d'agences réparties sur tout le territoire national est passé de 73 agences en 2008 à 124

aujourd'hui, y compris les sièges sociaux, dont 14 pour les 4 banques, 78 pour les 4 réseaux de micro finance et 32 pour les services financiers et postaux. Cette évolution a été rendue possible par l'arrivée de la SNPSF et des IFD avec respectivement 32 et 78 agences en 2017 contre 22 et 48 en 2008.

Figure 32 : Evolution du nombre d'agences

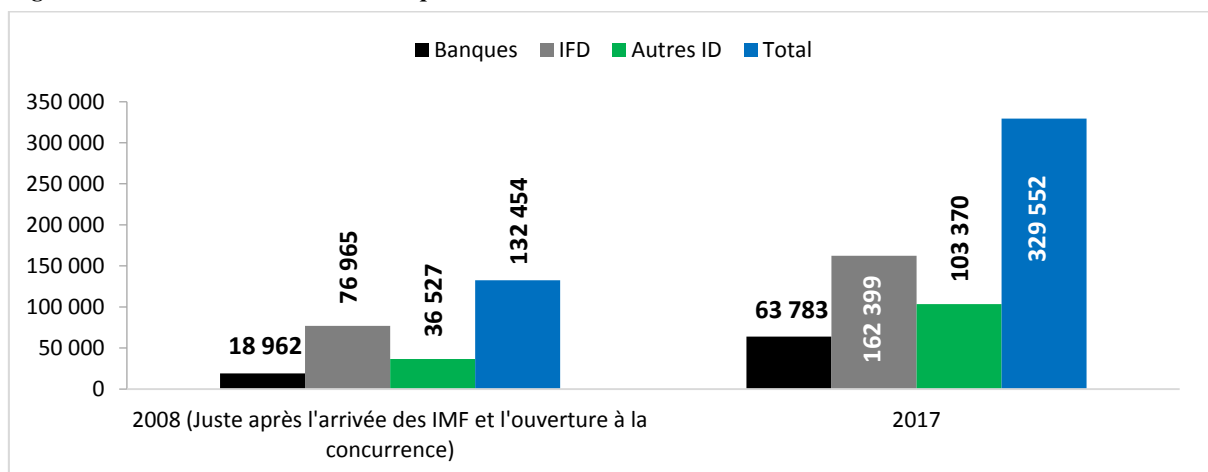


Source : BCC- DEEMS

Avec 78 caisses à fin décembre 2017, les IFD continuent de jouer un rôle de soutien fondamental dans le financement de l'économie. Les chiffres les plus récents montrent une croissance régulière de l'activité des Mecks et des Sanduks. D'après

l'enquête du FMI sur l'accès aux services financiers en 2017, on dénombre 162 399 déposants pour les IMF (170 870 comptes de dépôts) et 63 783 déposants pour les banques (64 771 comptes de dépôts).

Figure 33 : Evolution du nombre de déposants

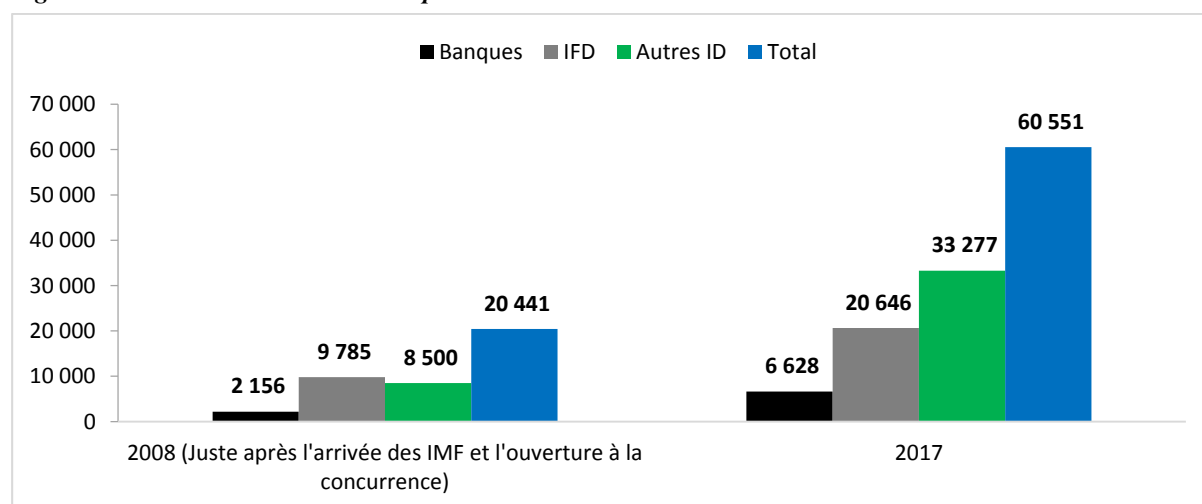


Source : BCC- DEEMS

Du côté du portefeuille de crédit, on dénombre 20 646 emprunteurs pour les IFD contre 6 628 emprunteurs pour les banques. Les IFD occupent donc aujourd'hui une place de taille dans la collecte de l'épargne et la distribution de crédits. Le portefeuille de crédit brut a atteint 30,5 milliards FC, soit

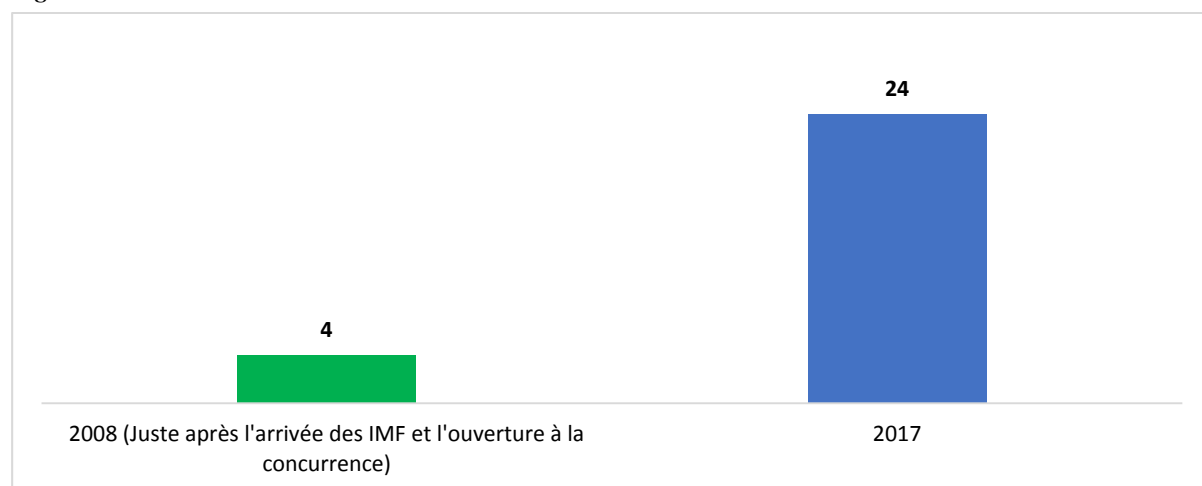
une croissance de 12,4 % et du nombre d'emprunteurs de 9,1% en 2017 par rapport à 2016. Ces indicateurs démontrent le poids significatif de ces institutions dans le système bancaire. Par ailleurs, le nombre de GAB a été multiplié par 6 en 10 ans.

Figure 34 : Evolution du nombre d'emprunteurs



Source : BCC- DEEMS

Figure 35 : Evolution du nombre de GAB



Source : BCC- DEEMS

2. Evolution de la situation financière des établissements de crédit

En 2017, le total de bilans du système bancaire est resté relativement stable (+2%),

passant de 124 milliards FC en décembre 2016 à 126 milliards FC en décembre 2017. Le crédit net a connu une légère augmentation, passant de 66,9 milliards FC en 2016 à 68,8milliards FC en décembre

2017. Parallèlement à cela les créances douteuses ont augmenté pour représenter 23,6% du portefeuille de crédit expliquée en

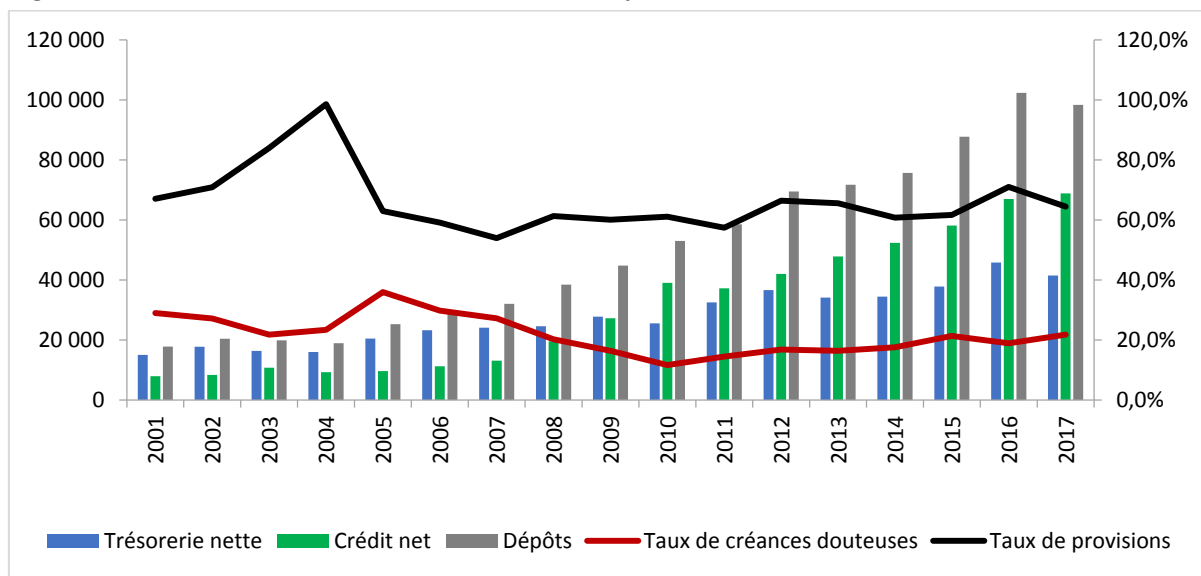
partie par l'application des nouvelles règles de classification. Ces créances douteuses sont couvertes à hauteur de 64,4%.

Tableau 29 : Bilan consolidé des établissements de crédit (en millions FC)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Actif						
Trésorerie nette	36 640	34 103	34 472	37 803	45 829	41 476
Crédit net	42 012	47 819	52 372	58 138	66 999	68 839
- Douteux	8 504	9 377	11 149	15 765	15 635	19 167
- Provisions	5 647	6 149	6 773	9 722	11 099	12 350
Titres et divers	3 558	3 407	3 095	4 049	3 396	8 080
Immobilisations nettes	5 553	5 422	6 206	6 868	7 854	7 653
Total	87 763	90 751	96 145	106 858	124 078	126 048
Passif						
Trésorerie passif	2 988	2 936	3 169	1 902	3 288	3 976
Dépôts	69 480	71 739	75 685	87 749	102 343	98 366
Titres et divers	3 137	3 214	2 983	3 876	3 871	5 382
Fonds propres	12 158	12 861	14 308	13 331	14 575	18 324
Total	87 763	90 750	96 145	106 858	124 078	126 048

Source : BCC- DSB

Figure 36 : Evolution des indicateurs en milliards FC, sauf indication



Source : BCC- DSB

2.1. Evolution de l'épargne du système bancaire

Les dépôts collectés par les banques et établissements financiers se sont contractés de 3,9% par rapport à fin 2016 pour revenir à 98,3 milliards FC en liaison avec le repli

de ceux des entreprises privées (-14,8%) et des administrations publiques (-21%). En effet, les dépôts des entreprises privées et des entreprises publiques sont respectivement passés de 18,7 milliards FC et 8,8 milliards FC en 2016 à 15,9 milliards

FC et 7,8 milliards FC en 2017. En revanche, les dépôts des particuliers sont restés relativement stables à 68 milliards FC en 2017.

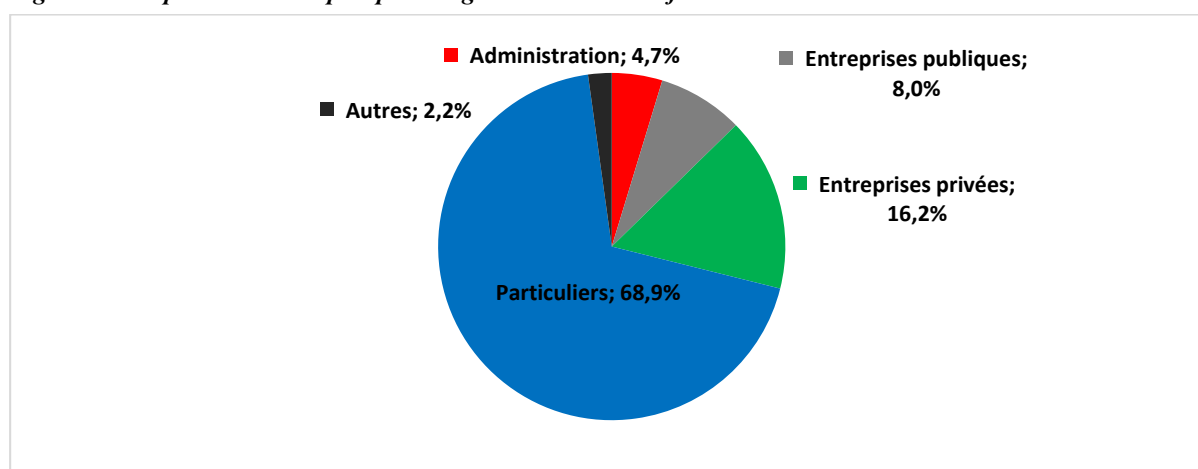
Tableau 30 : Evolution des dépôts par catégorie de clientèle en millions FC

Rubriques	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Administration	1 783	1 842	2 024	2 565	5 887	4 629
Entreprises publiques	5 933	5 324	2 835	5 470	8 789	7 845
Entreprises privées	11 543	13 420	14 408	14 824	18 724	15 946
Particuliers	48 524	49 969	54 847	63 662	68 016	67 791
Autres	1 698	1 184	1 571	1 228	927	2 155
Total dépôts	69 480	71 739	75 684	87 749	102 343	98 366

Source : BCC- DSB

Dans leur répartition, les ménages continuent d'effectuer plus de dépôts que tous les autres acteurs économiques. En effet, la part des dépôts des particuliers dans le total est passée à 68,9% en 2017 après 66,5% l'année d'avant, suivi des entreprises privées (17%) et des entreprises publiques (+8%). Ces acteurs ont vu leur part de dépôts dans la collecte totale de l'épargne baisser.

Figure 37 : Répartition des dépôts par catégorie de clientèle à fin décembre 2017



Source : BCC- DSB

2.2. Liquidité du système bancaire

Tableau 31 : Evolution de la liquidité du système bancaire en millions FC, sauf indication

Rubriques	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Trésorerie Actif	42 396	38 136	38 268	41 173	50 936	45 732
Trésorerie interbancaire Passif	5 756	4 033	3 796	4 560	10 009	8 233
Trésorerie nette	36 640	34 103	34 472	36 613	43 002	41 476
Taux de liquidité (trésorerie nette/dépôts) (%)	52,7	47,5	45,5	42,6	41,9	38,1

Source : BCC- DSB

La liquidité du système bancaire s'est contractée, avec une certaine disparité entre les établissements de crédit, affichant un taux de liquidité de 38,1%, en baisse de 3,8 points de pourcentage par rapport à décembre 2016 qui était de 41,9%.

2.3. Evolution du crédit

A fin 2017, l'encours de crédit brut accordé par les banques et établissements financiers a augmenté de 3,9% pour s'établir à 81,2

milliards FC contre 78,1 milliards FC en 2016. Le taux de transformation des dépôts en crédit est de 81% en 2017 contre 76,3% en 2016, traduisant ainsi la hausse continue de l'activité de crédit au cours de ces trois dernières années. En effet, cette hausse est principalement liée à l'accroissement des crédits aux particuliers (+23,6%), les crédits aux autres catégories institutionnelles étant en baisse.

Tableau 32 : Evolution du crédit brut par catégorie de clientèle en millions FC

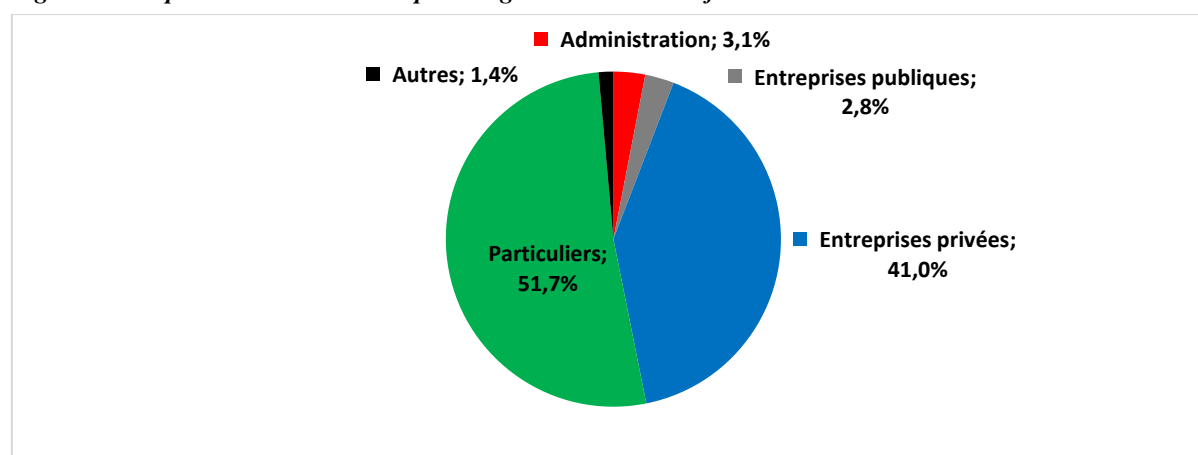
Rubriques	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Administration	852	961	1 077	1 116	3 861	2 482
Entreprises publiques	512	2 811	861	797	2 899	2 268
Entreprises privées	25 572	27 238	30 722	35 092	36 078	33 286
Particuliers	20 636	22 731	26 126	31 539	33 980	41 997
Autres	86	226	411	260	1 268	1 156
Crédits bruts	47 658	53 968	59 233	68 804	78 086	81 189

Source : BCC- DSB

La répartition sectorielle du crédit brut est restée dans les mêmes proportions que celle de l'année précédente, qui avait enregistré une remarquable évolution du crédit aux secteurs publics en comparaison avec les années précédentes. Toutefois, les entreprises privées et les particuliers restent

les principaux bénéficiaires, avec respectivement des parts de 41% et 52,7% du total des crédits distribués. Cette répartition ne tient pas compte des entreprises individuelles évoluant dans l'informel, qui sont enregistrées comme des particuliers.

Figure 38 : Répartition du crédit brut par catégorie de clientèle à fin décembre 2017



Source : BCC- DSB

En termes d'échéance :

- Les financements à court terme se sont établis à 34,9 milliards FC, soit 43% du crédit brut, ce qui explique la prédominance des crédits à court des institutions de microfinance ;
- Les financements à moyen terme sont restés stables, passant de 22,7 milliards FC en 2016 à 22,2 milliards FC à fin 2017. Leur part dans le financement total s'établit à 28% en 2017 ;

- Les financements à long terme passent de 3,4 milliards FC en 2016 à 4 milliards FC en 2017, représentant un taux de 5% du financement total.

Par ailleurs, la qualité du portefeuille continue de se dégrader à fin décembre 2017, affichant un taux de créances douteuses de 23,6% après 20,7% en 2016. En effet, certaines créances autrefois considérées comme saines ont été déclassées en créances douteuses, ce qui nécessiterait un effort supplémentaire de provisionnement.

Tableau 33 : Evolution des indicateurs en millions FC sauf indication

Rubriques	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Crédits bruts	47 658	53 968	59 233	68 804	78 086	81 189
<i>dont douteux</i>	8 526	9 377	11 162	13 157	16 170	19 167
Provisions	5 648	6 149	6 784	8 056	10 953	12 350
Créances douteuses	17,9	17,4	18,8	19,1	20,7	23,6
Taux de provision	66,2	65,6	60,8	61,2	67,7	64,4

Source : BCC- DSB

3. Rentabilité

La rentabilité globale du système bancaire après audit est restée déficitaire, toutefois en amélioration par rapport à 2016, en raison des améliorations enregistrées par certains établissements financiers. A fin 2017, le système bancaire a affiché un résultat net déficitaire de 142 millions FC contre un déficit de 520 millions FC en 2016. Cette évolution est marquée d'une part, par la réduction des pertes réalisées par certains établissements, d'autre part, le maintien de la performance par d'autres. Les fonds propres du système ont augmenté de 3,7 milliards FC pour atteindre 18,3 milliards

FC suite aux exigences de la BCC sur la non distribution de dividendes en vue de renforcer la solvabilité des établissements de crédit. Le système bancaire a affiché un Produit Net Bancaire (PNB) de 11,8 milliards FC contre 10,8 milliards FC en 2016. Cette performance a été réalisée par tous les établissements qui ont amélioré leur marge d'intérêt et commission sur opération avec la clientèle (+50%). L'arrêt par la BCC des opérations de transferts vers l'extérieur et des opérations de change avec la clientèle particulière a également contribué à cette performance. Par ailleurs, le coefficient d'exploitation est en hausse d'un point pour s'établir à 78,22%.

Partie III : Banque Centrale des Comores

I. Organisation de la Banque

L'organisation de la Banque a évolué au cours de ces dernières années avec l'évolution croissante de nouvelles directions créées en vue de renforcer notamment les missions de la surveillance bancaire, de disposer d'une information financière pertinente.

1. Organes de décision et de contrôle

Les organes de décision de la Banque sont : le CA, le Gouvernement de la Banque. Le Comité d'Audit assiste le CA dans le contrôle des activités de la Banque.

1.1. Conseil d'Administration

Conformément à ses statuts, le CA est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration des affaires de la Banque.

Il se réunit en quatre séances ordinaires dont deux par visioconférence. Il peut se réunir en session extraordinaire dans les conditions prévues par les statuts.

En 2017, le Conseil s'est réuni les 25 Avril et 20 Octobre 2017 par visioconférence, le 03 Juillet à Paris et le 20 Décembre 2017 à Moroni.

L'ordre du jour de ces réunions a notamment porté sur la situation économique du pays, la conduite de la politique monétaire, l'évolution du secteur bancaire et la gestion de la Banque.

1.2. Gouvernement de la Banque

Le Gouverneur de la Banque est nommé par décret du Président de la République sur

proposition du Ministre chargé des Finances de l'Union des Comores après avis conforme du CA. Il exécute les décisions du CA et assure la gestion de la Banque. Le Gouverneur gère les avoirs extérieurs de la Banque dans le cadre défini par le CA. Dans le cadre de sa mission, le Gouverneur doit notamment veiller au respect de la législation relative à la monnaie et au contrôle des banques et des assurances. Le Gouverneur est assisté par un Vice-Gouverneur nommé par le CA sur proposition du Ministre en charge des Finances.

1.3. Comité d'audit

Il est institué un Comité d'Audit, composé d'un administrateur, de deux censeurs et d'un expert auditeur. Ce comité est mis en place par le Conseil d'Administration depuis le 7 Juin 2007, dans le cadre de l'amélioration du dispositif de contrôle de la Banque. Les missions relatives à cette entité sont définies par les articles 59 et 5 respectivement des statuts et du règlement intérieur de la Banque et peuvent être résumées comme suit :

- Contrôler les comptes et les informations financières, en s'assurant que ces comptes respectent les normes de la comptabilité prédéfinies ;
- Maîtriser les risques et le contrôle interne, en s'assurant de l'existence

de procédures de conformité aux obligations légales et réglementaires

Le Comité d'Audit se réunit au moins une fois par an et remet un rapport au CA à l'issue de chaque réunion.

2. Ressources humaines et renforcement des capacités

Tableau 34 : Evolution de l'effectif de la BCC

Cadres	2013	2014	2015	2016	2017
Hors Cadres	2	2	2	2	1
Cadre IV	7	7	7	7	8
Cadre III	19	19	24	27	30
Cadre II	27	26	24	26	22
Cadre I	5	5	4	4	2
TOTAL	60	59	61	66	63

Source : BCC- DRHF

Par ailleurs, les ambitions de la Banque notamment, l'engagement de nouveaux chantiers de développement, expliquent son extension et présagent des évolutions au niveau du personnel et du renforcement des compétences de la Banque.

En effet, suite au concours organisé en 2016, dans le cadre du renforcement de ses effectifs pour mieux assurer ses missions, les nouveaux cadres retenus ont intégré de manière progressive les différentes directions de la Banque pour effectuer leurs périodes d'essai et de stage avant d'être confirmés dans leurs postes respectifs. Leur confirmation augmentera sensiblement l'effectif de la Banque au cours de l'année 2018.

2.2. Formation et Renforcement des capacités

2.1. Effectif de la banque

A fin décembre 2017, l'effectif de la Banque Centrale des Comores a affiché un recul de trois agents pour se positionner à 63 agents contre 66 agents en 2016. Ce repli est marqué par une démission, un décès et un départ à la retraite.

Concernant le plan de formation triennal, le renforcement des capacités des agents de la Banque a été accentué dans le domaine des études statistiques (notamment sur les positions transfrontalières, les politiques monétaires et financières et les guides d'élaboration des statistiques) et de la supervision bancaire (notamment sur les normes internationales de données des plates-formes Open Data, la vulnérabilité du secteur financier, l'évaluation des sauvegardes des banques et le management de la supervision basée sur les risques).

Les agents des autres directions sont également renforcés en compétences notamment dans les domaines suivants : évaluations des garanties des banques, les techniques d'authentification des billets de banques, l'audit interne et la gestion des risques dans une banque centrale, les bases

légales pour la mise en place du projet de modernisation des moyens de système de paiement et d'information.

En outre, la Banque Centrale bénéficie du programme BCEAO/BCC/BEAC, créé le 21 août 2013 par les Gouverneurs des trois Banques Centrales. L'objectif de ce programme est le renforcement des capacités notamment dans l'amélioration de l'efficacité des Administrations Economiques et Financières par l'approbation des meilleurs pratiques en matière de conception et de gestion des politiques économiques et financières, tant conjoncturelles que structurelles des pays concernés dans le but de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs stratégies d'émergence économique à moyen et long terme.

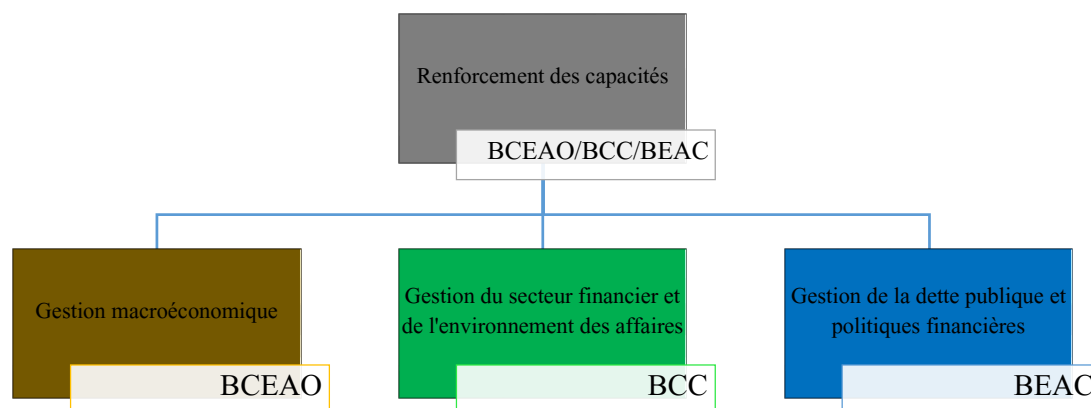
Dans le cadre de ce programme, la Banque Centrale des Comores, en charge de la composante « Gestion du Secteur Financier et de l'Environnement des Affaires » a organisé, en décembre 2017, un séminaire de haut niveau sur le thème « Développement et croissance : quel rôle pour la Banque Centrale ? ».

Ce séminaire qui a accueilli environ une centaine de participants s'est adressé aux Autorités Gouvernementales de l'Union des

Comores, aux partenaires économiques étrangers, notamment les Représentants du Fonds Monétaire International (FMI), de la Banque Mondiale, de l'Agence Française de Développement (AFD) et aux cadres du secteur bancaire comorien. Des hautes personnalités et des experts des banques centrales (nationales et étrangères) en charge des questions de financement de l'économie, de l'inclusion financière ainsi que de la stabilité financière y ont également pris part.

Cette rencontre avait pour objectif d'offrir un cadre de réflexion sur les enjeux du financement du développement économique et le rôle que les banques centrales peuvent jouer dans les processus permettant la mobilisation des ressources financières par la promotion de la finance inclusive et la mise en place de réglementations financières appropriées. Il a ainsi permis aux participants de mieux comprendre le rôle indirect de facilitateur des banques centrales dans le financement des économies, de se familiariser avec l'inclusion financière et les indicateurs clés de sa mesure, et de mener des discussions sur les différentes stratégies et politiques de promotion de l'inclusion financière entreprises par les Banques Centrales des Etats membres du Programme.

Figure 39 : Dispositif opérationnel du programme BCEAO/BCC/BEAC



Source : Banque Centrale des Comores

Encadré 5 : Réorganisation interne de la BCC

Le 7 Août 2017, la note relative à l'organisation de la banque a été revue et mise à jour. A la suite de cette réorganisation, des directeurs et agents ont subi des réaffectations en interne. La Banque Centrale des Comores compte 9 directions y compris le Secrétariat général.

Cabinet du Gouverneur

Il a à sa charge le suivi de l'agenda du Gouverneur, ce cabinet est créé lors de la réorganisation de la banque.

Direction des ressources humaines et des formations (DRHF)

Nouvellement créée également à la Banque, cette direction a la charge de :

- anticiper les besoins de compétences, tant qualitatifs que quantitatifs des agents de la banque;
- écouter l'ensemble du personnel, dialoguer et partager les orientations de la banque, en ménageant des moments informels nécessaires à une communication sincère ;
- administrer au quotidien les ressources humaines, des bulletins de paie, les frais médicaux et des formations.

Secrétariat général

Le Secrétariat Général est chargé de la gestion administrative de la Banque, de la gestion des projets et de la gestion des agences de Mohéli et Anjouan.

Direction financière et de la comptabilité (DFC)

Cette direction assure la comptabilité générale de la Banque, le contrôle de gestion de la trésorerie et de la gestion des risques financiers, notamment, les opérations de réescompte et de refinancement, suivi des avances statutaires à l'Etat et autres dettes de l'Etat, suivi des engagements auprès des BEF et des institutions financières, gestion des réserves de change, gestion des risques de change, gestion des comptes du trésor et des BEF.

Direction de la caisse et des opérations bancaires (DCOB)

La DCOB est le noyau du système de paiement. Elle est chargée de la gestion de la clientèle particulière et institutionnelle, notamment des opérations de guichet, des opérations bancaires (compensation, opérations de change, opérations de transferts, etc.), de la gestion des moyens de paiement, de la centralisation et de la gestion des incidents de paiement.

Direction des systèmes d'information (DSI)

La DSI se charge de l'administration, de la maintenance et des développements du système informatique de la Banque. Elle veille notamment à la sécurisation des données

Direction de la supervision bancaire et de la réglementation (DSBR)

La DSBR est l'autorité de régulation des BEF en Union des Comores. Elle exerce sur les BEF des contrôles (sur pièce et sur place) afin de s'assurer du respect de la réglementation bancaire et financière. Par ailleurs elle s'assure du suivi et de l'amélioration du cadre légal et réglementaire.

Direction de l'organisation, du contrôle et de l'audit (DOCA)

La DOCA est chargée du contrôle interne des différents services de la Banque. Cette direction veille à limiter les risques opérationnels en instaurant des contrôles permanents et périodiques

Département des études économiques monétaires et statistiques (DEEMS)

Remplaçant la Direction des études économiques, monétaires et financières, ce département est créé lors de la réorganisation de la BCC et est composé de deux services, « Statistiques » et « Analyses Economiques et Monétaires ». Le département a été créé dans le but d'améliorer la qualité des données afin de soumettre des analyses encore plus efficaces en matière de décisions économiques. Elle a la charge d'élaborer les documents relatifs au suivi de l'évolution de la situation économique du pays tant trimestriel, semestriel qu'annuel.

3. Extension de la Banque

La politique de modernisation de la Banque Centrale n'a pas été seulement en matière de ressources humaines, mais aussi en matière d'extension du Siège. En effet, le 19 décembre 2017, a été inauguré un nouveau bâtiment d'une grande capacité en termes de bureaux, de salles de formations et d'une salle dédiée au Musée de la banque.

Ce bâtiment va permettre à la banque de pouvoir organiser des formations, de recevoir des conférences de diverses institutions comoriennes ou internationales

au niveau de la recherche financière et économique dans ses locaux.

Par ailleurs, la BCC a créé en 2017 un Musée de la Monnaie au sein de son nouveau bâtiment avec le concours de la Banque de France où sont exposées des pièces de valeurs comoriennes datant de l'époque du Sultan Said Ali (fin XIX^e siècle), ainsi qu'une collection de pièces retraçant les grandes périodes de l'histoire coloniale des Comores jusqu'à l'avènement de la Banque Centrale en 1981.

L'objectif de l'exposition de la Monnaie comorienne va permettre à la Banque de :

- Valoriser les signes monétaires comoriens ;
- Relater l'histoire du franc comorien de 1889 à nos jours ;

4. Supervision bancaire

La Banque Centrale des Comores à travers la Direction de la Surveillance des Banques et de la Réglementation (DSBR) est chargée de :

- Veiller au bon fonctionnement des institutions financières et à la stabilité du système bancaire ;
- Elaborer l'ensemble des textes régissant le secteur et veiller à leurs mises en application ;
- Vérifier la mise en application par les institutions des règles qui leur sont applicables ;
- Sanctionner, le cas échéant les manquements constatés ;
- Solutionner les crises bancaires

Dans l'exercice de ses missions, les activités de la DSBR en 2017 ont été marquées par :

- L'entrée en vigueur du règlement relatif à la monnaie électronique ce qui a permis à la BCC de se prononcer sur trois demandes d'agrément ;
- L'opérationnalisation du comité de sanction mis en place depuis 2016 ;

- La poursuite des travaux relatifs au recouvrement des créances bancaires par les établissements de crédit, à l'amélioration des procédures juridiques, à l'amélioration des conditions bancaires, à l'accès aux financements et à la protection des consommateurs ;
- Des rencontres régulières avec les directeurs généraux des institutions financières agréées pour examiner les différents sujets relatifs à l'amélioration du cadre de l'exercice de l'activité bancaire et financière.

4.1. Contrôle bancaire

➤ Contrôle sur pièces

Ce contrôle a pour objectif de :

- Vérifier le respect des règles prudentielles ;
- Mettre en œuvre des mécanismes de détection d'éventuels risques ;
- Veiller à l'application des recommandations formulées à l'endroit de l'établissement de crédit ;
- Donner un avis sur la situation financière de l'établissement de crédit.

En 2017, l'analyse des états périodiques des établissements assujettis, notamment les bilans, les déclarations prudentielles, les rapports de contrôle interne, les rapports des commissaires aux comptes a fait ressortir dans certains établissements de crédit :

- Des dysfonctionnements dans la gouvernance ;
- Des faiblesses des dispositifs de gestion, de mesure, de suivi et de surveillance des risques de crédit et de la liquidité. Ces faiblesses ont été à l'origine de la baisse de leur niveau de trésorerie et d'une dégradation de leur qualité de portefeuille de crédit.

Cette analyse a permis aussi de constater que plusieurs recommandations émises par les missions de contrôles sur place effectuées antérieurement ne sont pas mis en œuvre.

Cette situation est à l'origine de la mise sous surveillance rapprochée d'un établissement de crédit et d'un intermédiaire financier.

➤ **Contrôle sur place**

Complémentaire du contrôle sur pièces, les objectifs du contrôle sur place visent à :

- Vérifier l'exactitude des états déclaratifs périodiques communiqués à la DSBR, qui servent de base au contrôle permanent ;
- S'assurer du respect de la réglementation et des termes de l'agrément ;
- Apprécier et formuler un avis sur la situation de l'établissement dans son ensemble.

En 2017, la BCC a dirigé trois missions d'inspection thématique de deux établissements de crédits et un intermédiaire financier qui ont porté sur :

- la gouvernance,
- la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme,
- les plus gros débiteurs,
- le recouvrement des créances en souffrance,
- la gestion de la trésorerie,
- le dispositif de contrôle interne

A l'issu de ces missions, il a été constaté des disfonctionnements au niveau des organes délibérants du management et du contrôle interne du processus d'octroi et de gestion des crédits, des faiblesses du dispositif de lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme et un non-respect de certaines dispositions de la loi 12-008/AU relative à la LCBFT, un dysfonctionnement du dispositif de contrôle interne.

L'ensemble des insuffisances constatées ont fait l'objet de recommandations de la BCC et une procédure disciplinaire a été ouverte et des sanctions disciplinaires et pécuniaires ont été prononcées par le comité de sanction.

4.2. Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

La Banque Centrale des Comores joue un rôle majeur dans la conduite de la stratégie nationale en matière de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme à travers, notamment la rédaction des différents textes législatifs et règlementaires en vigueur en Union des Comores et en assurant le Secrétariat du

Service de Renseignements Financiers conformément au décret 12-040/PR du 18 Février 2012 et le Comité Nationale de Lutte contre le blanchiment et Financement du Terrorisme portant le décret N°12-041/PR du 18 février 2012.

Plusieurs actions ont été prises concernant le SRF, l'adhésion au GIABA, l'appui technique du COMESA et le contrôle bancaire des dispositifs LBC/FT des établissements de crédit.

Instances de Lutte contre le Blanchiment et Financement du terrorisme

➤ Le SRF

Le SRF est l'instance principale dont la mission est de recueillir, de traiter et de diffuser le renseignement concernant le blanchiment d'argent, les infractions sous-jacentes et le financement du terrorisme.

Il a également une autre mission de renforcement des capacités de ses membres et de ses correspondants, à savoir les personnels de la police, de la gendarmerie, de la douane, de la justice et toute autre unité ou service jugé nécessaire dans la LCB/FT. Il peut être souligné aussi la mission consistant à assurer le renforcement de la coopération régionale et internationale pour

la même cause (LCB/FT) entre autres le GIABA, la COMESA, le GAFI...

Le SRF, dont le secrétariat permanent est assuré par la Banque Centrale, s'est réuni à plusieurs reprises pour discuter de son organisation et de son fonctionnement, élaborer son plan d'action et instruire les déclarations d'opérations suspectes reçues, etc. Dans l'attente des finitions des travaux de réhabilitation du local mis à sa disposition par les autorités publiques, ces réunions sont tenues à la BCC.

En 2017, le SRF a enregistré :

- la nomination d'un nouveau directeur du SRF par arrêté N°17/MFB/CAB du 22 Juillet,
- la nomination par arrêté N° 17-075/MFB/CAB du 03 Octobre 2017 des membres du SRF conformément au décret N°12/040/PR du 18 Février 2012 relatif au fonctionnement du SRF,
- la participation de deux représentants du SRF à un atelier de formation portant sur « la mise en œuvre efficace des exigences de la LBC/FT et le rôle des parties prenantes au processus d'évaluation mutuelle des Etats » à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Tableau 35 : Traitement des Déclarations des Opérations Suspectes enregistrées par le SRF

Traitement	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL
Réception DOS	4	2	5	1	2	5	3	9	31
Réception lettre de signalement	1	1	-	1	1	-	-	-	4
Enquête SRF	4	1	3	2	1	1	1	2	15
Transmission au parquet	-	1	-	-	1	-	1	1	4
Poursuite	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Condamnation	-	-	-	-	-	-	-	1	1

Source : SRF

De 2010 à 2017, le SRF a reçu 35 déclarations d'opérations suspectes (DOS) et lettre de signalement d'opérations suspectes, dont 9 seulement pour l'année 2017. Quinze de ces DOS ont fait l'objet d'enquête mais seulement quatre ont été transmises au parquet dont une ayant abouti à une condamnation.

➤ **Le CNLBFT**

Ce comité est chargé de :

- Définir la politique nationale en matière de LBC/FT ;
- Proposer des réformes de lois, de règlements nécessaires pour la réalisation efficace de ses objectifs ;
- Coordonner les actions à mettre en œuvre en conformité avec les recommandations des instances internationales

Le CNLBFT s'est réuni plusieurs fois à la BCC, qui assure également le secrétariat permanent, pour prendre connaissance des actions engagées par les acteurs impliqués dans la LCB/FT et donner des orientations en vue de renforcer le dispositif national.

Coopération régionale et internationale et renforcement des capacités

➤ **Le GIABA**

Après avoir adhéré à l'ESAAMLG, organisme régional de type GAFI de l'Afrique de l'Est et austral en 2008, les Comores ont fait le choix de devenir membre du GIABA pour des raisons pratiques. Un

protocole d'accord a été signé en novembre 2017.

L'Union des Comores a ainsi pris part à la 28e plénière de la Commission Technique du GIABA du 13 au 17 Novembre 2017 à Abuja au Nigéria. La délégation a participé aux réunions préliminaires consacrées aux évaluations mutuelles des Etats Membres, aux risques, tendances et méthodes émergentes de LBC/FT.

➤ **Programme MASE du COMESA**

Dans le cadre du programme régional MASE (Maritime Security) financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par quatre Organisations Régionales dont l'Autorité Inter-Gouvernementale pour le Développement (IGAD), la Commission de l'Océan Indien et la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est, le COMESA est chargé de la mise en œuvre du troisième volet qui est la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans les dix pays membres (Comores, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Seychelles, Somalie et Tanzanie) concernés.

Après avoir organisé un atelier de sensibilisation des institutions assujetties à la LBC/FT en mai 2016, le COMESA a organisé un atelier au mois de mai 2017 destiné aux autorités de l'Etat et ensuite aux agents de la douane, de la police des frontières, aux enquêteurs, magistrats et procureurs venant de toutes les îles.

Le COMESA est disposé à renforcer le dispositif LBC/FT de l'Union des Comores et particulièrement le SRF dans le cadre de son plan d'action 2017/2018 et qui comprend notamment :

- La sensibilisation et la formation des institutions assujetties à la LBC/FT ;
- Le renforcement des capacités du SRF ;
- L'évaluation nationale des risques ;
- La sensibilisation et la formation des organes de LBC/FT.

➤ **Le CLAB**

Au titre de sa deuxième réunion annuelle de 2017, le CLAB s'est réuni à Paris le 3 octobre 2017. Les débats ont porté sur :

- L'urgence d'assurer la transposition des lois uniformes LBC/FT pour certain pays de l'UEMOA ;
- Les insuffisances de moyens auxquelles sont confrontées de nombreuses Cellules de Renseignements Financiers nationales ;
- Le Derisking qui affecte certains pays de la Zone franc en matière de relation de correspondance bancaire ;
- L'application de sanctions à l'égard des établissements de crédit de la part des commissions bancaires en matière de contrôle LBC/FT.

Dans le cadre du principe de la présidence tournante, la Banque Centrale des Comores assurera la présidence du CLAB en 2018.

II. Principales activités de la banque

1. Activité fiduciaire de la BCC

L'une des principales missions de BCC est d'assurer l'émission de la monnaie fiduciaire, c'est-à-dire de maintenir en toutes circonstances la circulation des billets sur tout le territoire comorien. Dans le cadre de sa mission, elle est amené à assurer la fabrication des billets et des pièces (mettre régulièrement en circulation de nouvelles coupures) mais aussi à la mettre en circulation et à entretenir les billets et les

pièces (retirer de la circulation les coupures et pièces impropres : salissures, déchirures,).

A fin décembre 2017, les billets et pièces en circulation ont enregistré une hausse de près de 9% pour se situer à 53,6 milliards FC contre 49,4 milliards FC en 2016. Cette évolution de la circulation traduit les besoins exprimés par la clientèle institutionnelle mais également occasionnelle, qui vient effectuer aux guichets de la BCC, des opérations de versement, de prélèvement et d'échanges de valeurs.

Tableau 36 : Evolution de la circulation fiduciaire

En millions FC	2016			2017		
	Billets	Pièces	Total	Billets	Pièces	Total
Stock en début de période	45 975	975	46 951	48 424	1 015	49 440
Emissions réalisées	6 088	40	6 128	10 150	53	10 203
Retraits de circulation	-3 639		-3 639	-5 997		-5 997
Stock en fin de période	48 424	1 015	49 440	52 577	1 068	53 646

Source : BCC- DCOB

1.1. Activités de versements et prélèvements

Au cours de l'année 2017, il a été observé une forte baisse des opérations de versement, qui se sont élevées à 70,2 milliards FC contre 77,8 milliards FC en 2016. Cette évolution s'explique en grande partie par le fait que les recettes douanières sont désormais collectées par un établissement bancaire de la place, qui les reverse ultérieurement par

voie de virement sur le compte dédié ouvert à la BCC.

En revanche pour les opérations de prélèvement, la tendance haussière relevée l'année dernière s'est poursuivie, avec 74,2 milliards FC prélevés à fin 2017 contre 69,5 milliards FC à fin 2016, en liaison notamment avec l'évolution de l'activité bancaire.

Tableau 37 : Opérations aux guichets

Montant en FC	Versement	Prélèvement
Billets	66 401 810 500	62 572 249 500
Pièces	3 397 249	91 148 634
Total 2015	66 405 207 749	62 663 398 134
Billets	77 800 068 000	69 447 038 000
Pièces	2 652 853	70 650 463
Total 2016	77 802 720 853	69 517 688 463
Billets	70 231 826 000	74 176 021 500
Pièces	5 878 477	63 301 005
Total 2017	70 237 704 477	74 239 322 505

Source : BCC-DCOB

1.2. Emissions des billets et pièces

Pour satisfaire la demande de billets et pièces, les services de la caisse de la BCC

ont procédé à des émissions de nouvelles coupures et pièces, comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 38 : Billets et pièces en circulation

Montant en FC	Emission
Billets	11 887 500 000
Pièces	18 980 000
Total 2015	11 906 480 000
Billets	6 087 500 000
Pièces	40 370 000
Total 2016	6 127 870 000
Billets	10 150 000 000
Pièces	52 750 000
Total 2017	10 202 750 000

Source : BCC-DCOB

Après avoir diminué presque de moitié en 2016, les émissions ont fortement cru en 2017, en liaison avec l'accroissement de la demande de billets de la part de la clientèle.

Ces émissions viennent en fait compléter les réintroductions de coupures déjà émises, qui ont préalablement fait l'objet de tri.

Tableau 39 : Emission des billets et pièces

Coupures	2016		2017	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
10 000 FC	250 000	2 500 000 000	450 000	4 500 000 000
5 000 FC	250 000	1 250 000 000	575 000	2 875 000 000
2 000 FC	375 000	750 000 000	600 000	1 200 000 000
1 000 FC	1 025 000	1 025 000 000	1 025 000	1 025 000 000
500 FC	1 125 000	562 500 000	1 100 000	550 000 000
Total	3 025 000	6 087 500 000	3 750 000	10 150 000 000
250 FC	40 000	10 000 000	76 000	19 000 000
100 FC	157 500	15 750 000	165 000	16 500 000
50 FC	220 000	11 000 000	290 000	14 500 000
25 FC	140 000	3 500 000	110 000	2 750 000
10 FC	10 000	100 000	-	-
5 FC	10 000	20 000	-	-
Total	577 500	40 370 000	641 000	52 750 000

Source : BCC-DCOB

1.3 Activité de tri

Dans l'objectif d'entretenir une circulation fiduciaire de qualité, la BCC est amenée à trier les valeurs reçues en versement. En effet, les billets versés aux guichets de la

banque sont triés en deux catégories : les billets « valides » qui peuvent être remis en circulation et les billets « annulés » qui font l'objet d'un retrait de circulation puis de destruction.

Tableau 40 : Evolution des taux de récupération des billets par type de coupure

Coupures (en nombre)	2016			2017		
	Tri	Valides	Valides	Tri	Valides	Valide
10 000 FC	4 425 500	4 278 000	96,7	4 915 400	4 704 100	95,7
5 000 FC	3 785 300	3 574 700	94,4	4 310 400	4 002 500	92,9
2 000 FC	947 700	614 300	64,8	1 036 400	619 300	59,8
1 000 FC	1 426 800	677 100	47,5	1 482 900	652 000	43,9
500 FC	1 194 400	408 400	34,2	1 144 200	358 700	31,4
Total	11 779	9 552 500		12 889	10 336	

Source : BCC-DCOB

La destruction des billets prend également en compte les paquets de billets en provenance des agences qui ne peuvent être

détruits qu'à Moroni. L'activité soutenue au niveau du tri en 2017 a occasionné un retrait de la circulation plus conséquent.

Tableau 41 : Retrait de circulation

Coupures	2016		2017	
	Nombre de paquets	Montant en millions	Nombre de	Montant en millions
10 000 FC	116	1 160	236	2 360
5 000 FC	172	860	301	1 505
2 000 FC	295	590	423	846
1 000 FC	692	692	848	848
500 FC	673	336	876	438
Total	1 948	3 638	2 684	5 997

Source : BCC-DCOB

Tableau 42 : Destruction des Billets

Coupures	2016		2017	
	Nombre de	Montant en millions	Nombre de	Montant en millions
10 000 FC	117	1 169,9	192	1 920,0
5 000 FC	175	875,0	258	1 289,9
2 000 FC	303	605,9	362	723,9
1 000 FC	700	699,9	785	784,9
500 FC	700	350,0	771	385,5
Total	1 995	3 700,9	2 368	5 104,4

Source : BCC-DCOB

2. Compensation des valeurs

Les valeurs présentées aux paiements sont à ce jour les chèques, les virements, et les

impayés correspondant à ces chèques et virements. Les institutions qui participent à la compensation des valeurs sont les

établissements qui délivrent des chèques à leur clientèle ou effectuent des virements et qui disposent d'un guichet permanent. La BCC est gestionnaire de la chambre de compensation, elle est chargée de la surveillance générale et du bon ordre des échanges, notamment au travers du respect par les participants de la convention de compensation, ainsi que de l'établissement de la situation récapitulative des soldes multilatéraux. La chambre de compensation regroupe ainsi, la BCC, la BIC, l'Exim-Bank, la BDC, la BFC, la SNPSF et le Meck-Moroni.

Dans sa globalité, l'évolution des opérations traitées en compensation à la Banque Centrale en 2017 s'élèvent à 180,3 milliards

FC contre 124,4 milliards FC, soit une hausse de 44,9%.

Au total, 70 488 chèques pour une valeur de 58,2 milliards FC ont été présentés en compensation contre 63 748 chèques (57,2 milliards FC) en 2016, soit une hausse de 10,6%. Sur ces 70 488 chèques, 1558 (1,3 milliard FC) ont fait l'objet de rejet contre 1357 (1,4 milliard FC) en 2016, enregistrant une baisse en valeur de 7,3%.

S'agissant des opérations de virement, 16 980 demandes de virement (122 milliards FC) ont été présentées contre 13 335 demandes (67,2 milliards FC) en 2016. Parmi ces demandes de virement, 404 (900 millions FC) ont été rejetées contre 261 (1,5 milliard FC) en 2016.

Tableau 43 : Chambre de compensation

Années	Chèques				Virements			
	Présenté	Valeur*	Rejetés	Valeur*	Présenté	Valeur *	Rejetés	Valeur*
2014	54200	53,1	1412	1,1	7418	42,9	102	0,5
2015	53144	52,4	1201	1,1	11416	56,2	197	0,3
2016	63 748	57,2	1 357	1,4	13 335	67,2	261	1,5
2017	70 488	58,2	1 558	1,3	16 980	122,0	404	0,9

Source : BCC- DEEMS, * en milliards FC

Encadré 6 : Développement et croissance : rôle de la banque centrale

La Banque Centrale des Comores a placé l'inauguration de son nouveau bâtiment en décembre 2017, sous le signe de la formation et la recherche sur le thème « Rôle d'une Banque centrale dans le développement et la croissance économique ».

En effet, les trois banques centrales de la Zone Franc à savoir la BCEAO, la BEAC et la BCC se sont retrouvés à Moroni avec différents Représentants des partenaires économiques aux Comores, le FMI, la Banque Mondiale, l'AFD et des Experts nationaux de l'Université des Comores, du Commissariat Général au Plan et divers cadres du secteur bancaire et de l'Administration financière, pour échanger sur ce que les banques centrales peuvent apporter dans la perspective des aspirations d'une émergence économique horizon 2030.

Au cours des échanges, il est ressorti un point commun important pour les trois banques centrales à savoir :

-l'inclusion financière est unanimement reconnue comme premier facteur catalyseur de croissance économique. En effet, le rôle croissant de la finance inclusive dans le bon fonctionnement du tissu économique des pays a suscité un réel regain d'intérêt, pour les Comores, les Mecks et les Sanduks jouent ce rôle déterminant et la Meck Moroni a constitué un réel témoignage lors des travaux du séminaire.

Deux points sont à renforcer à la BCC :

-l'accession des institutions de microfinances à des ressources financières à long terme auprès des banques de développement (BM, BAD et BID), tout en œuvrant aussi au développement des ressources financières internes par le marché interbancaire, les pensions retraites et les assurances

-le développement d'une approche spécifique pour la diaspora par la libéralisation du marché des changes et l'appui aux réseaux des microfinances à l'ouverture au niveau international. Un point crucial a été également soulevé par la BCEAO, il s'agit des systèmes de paiement qui sont au cœur des infrastructures des marchés financiers essentiels au fonctionnement des économies modernes. Considérés comme les autoroutes pour le transport, ils apportent la rapidité, la sécurité et l'efficacité des transactions pour les économies en perpétuelle croissance. Ils accélèrent :

-Le développement des échanges économiques ;

-La fluidification et la sécurisation des paiements entre les agents économiques ;

-Le soutien et le bon fonctionnement des marchés financiers ;

-La facilité de la mise en œuvre de la politique monétaire ;

-La contribution à la stabilité du système financier.

III. Rapport financier de la banque

Les comptes de la Banque arrêtés au 31 décembre de chaque fin d'exercice sont audités par un cabinet international et soumis au contrôle du comité d'audit, avant leur approbation par le Conseil d'Administration de la Banque.

1. Bilan

Le total bilan de la Banque a augmenté de 13,3% passant de 102,7 milliards FC en 2016 à 116,3 milliards FC en 2017, en

liaison avec une hausse des avoirs extérieurs (+ 17,2 %) et du crédit (+12,6%) à l'actif et de la circulation fiduciaire (+12,8%) et des dépôts à vue (+33,7%) au passif.

1.1. Actif

Les avoirs extérieurs de la Banque sont passés de 73 milliards FC en 2016 à 85 milliards FC en 2017 en liaison avec l'évolution contrastée de ses composantes.

Les avoirs en or sont réévalués à 338 millions FC en 2017 contre 343 millions FC en 2016 traduisant la baisse du cours de l'or sur la période, le stock détenu restant inchangé.

Les avoirs en DTS ont également baissé, passant de 4,8 milliards FC à 4,1 milliards FC entre 2016 et 2017. Cette évolution s'explique par la réduction de l'encours des avoirs libellés en DTS suite aux prélèvements effectués pour les échéances du prêt FMI (-1,5 million DTS) d'une part, et par le recul de 7% du taux de change (1DTS = 627,72 FC en 2016 contre 1DTS = 584,20 FC en 2017) d'autre part.

Les avoirs placés au Trésor français ont progressé de 18,5% entre 2016 et 2017 passant de 65 milliards FC à 77 milliards FC sur la période. Les encaisses en devises ont augmenté de 19,7%, en liaison avec la consolidation des envois de fonds.

Les créances à l'Etat constituées par les avances statutaires, le crédit FRPC (FMI) et l'utilisation de l'allocation de DTS ont augmenté de 13 %, s'établissant à 16,3 milliards FC contre 14,4 milliards FC en 2016, en liaison avec le tirage de 3,5 milliards FC sur les avances statutaires en 2017. En revanche, l'encours du prêt FMI a diminué du fait du paiement des échéances (-1,5 millions DTS en 2017) et de la baisse du taux de change du DTS contre le Franc comorien. Les autres créances constituées par les prêts au personnel, ont augmenté de 20 millions FC, passant de 835 millions FC

en 2016 à 854 millions FC en 2017. Les titres de participations (quotes-parts au FMI) sont passés de 11 milliards FC en 2016 à 10 milliards FC en 2017 sous l'effet de la baisse du taux de change du DTS par rapport au Franc comorien, la contre-valeur restant inchangée (17,8 millions DTS).

Les actifs immobilisés nets sont passés de 3,2 milliards FC en 2016 à 3,1 milliards FC 2017, soit une baisse de 1,6%.

1.2. Passif

La circulation fiduciaire a augmenté de 12,8% entre 2016 et 2017, passant de 31,9 milliards FC à 36 milliards FC sur la période. Cette augmentation est visible au second semestre 2017 correspondant à une période de forte demande de billets liée aux festivités des vacances.

Les Dépôts à vue sont en hausse de 33,7% entre 2016 et 2017 en liaison avec la hausse de toutes les catégories de dépôts à l'exception de ceux des banques non résidentes (AFD). L'augmentation la plus marquée reste celle de l'administration publique en raison d'un meilleur recouvrement des recettes au niveau de la Douane et des Impôts.

Les engagements extérieurs ont diminué de 12,3% en liaison avec la baisse de l'encours du prêt FMI et à la réévaluation à la baisse du solde du compte bon du trésor suite aux variations du cours DTS contre le Franc comorien.

Tableau 44 : Bilan aux 31 décembre 2016 et 2017

Actif	2016	2017	Ecart	Passif	2016	2017	Ecart
Avoirs en or	343	338	-5	Billets et pièces en circulation	31.933	36.010	+ 4.077
Avoirs en devise	67.516	80.687	+ 13.171	Engagements en devise	106	117	+ 11
- Encaisses en devises	2.907	3.480	+ 573				
- Comptes en devise	64.609	77.207	+ 12.598				
Relations avec le FMI	15.984	14.555	- 1.429	Relations avec le FMI	16.478	14.478	- 2.000
- Avoirs en DTS	4.816	4.156	660	- Emprunts FMI	7.064	5.719	-1.345
- Quote-Part FMI	11.168	10.399	- 769	- Comptes du FMI	9.414	8.759	- 655
Créances sur les banques	0	14	+ 14	Comptes des banques résidentes	27.488	31.072	+ 3.584
Créances sur le Trésor	14.431	16.316	+ 1.885	Comptes du Trésor	3.670	9.834	+ 6.164
- Avances à l'Etat	3.428	6.929	+ 3.501				
- Prêts FMI	7.064	5.719	- 1.344	Comptes des entreprises publiques	1.912	2.946	+ 1.034
- Allocation DTS utilisées	3.939	3.668	- 271				
- Prêt portage des actions BDC	0	0	0	Autres dépôts	45	48	+ 3
	835	855	+ 20				
Autres créances				Comptes de régularisation et divers	731	1.947	+1.215
Comptes de régularisation et divers	359	427	+ 68	Provisions	537	648	+111
	3.209	3.158	- 52				
Actifs immobilisés	3.209	3.158	- 52	Capitaux propres	19.298	18.848	- 450
- Immobilisations							
	0	0	0	Résultat	477	401	- 76
Résultat							
Total	102.677	116.350	+13.673		102.677	116.350	+ 13.673

Source : BCC- DFC, en millions FC

Les provisions pour charges sont passées de 537 millions FC en 2016 à 648 millions FC en 2017 soit une progression de 21,8%.

Le résultat de l'exercice 2017 s'élève à 401 millions FC, en baisse de 16% par rapport à 2016 (477 millions FC).

2. Compte de résultat

Après une hausse de 85,7% en 2016, le bénéfice de l'exercice 2017 a baissé de 16%, s'établissant à 401 millions FC en 2017 contre 477 millions FC en 2016, et après 257 millions FC en 2015.

Les rémunérations perçues sur les avoirs extérieurs ont affiché une baisse de près de 95 millions FC entre 2016 et 2017. Cette diminution est due aux intérêts perçus sur le compte d'opérations.

En revanche, les opérations avec la clientèle dégagent un résultat en hausse de 38 millions en 2017 s'établissant à 260 millions FC contre 222 millions FC en 2016 :

- Les intérêts perçus sur les avances statutaires ont augmenté de 3 millions FC ;
- Les commissions ont enregistré une hausse de 19,5% entre 2016 et 2017 ;
- Les commissions sur opérations de change se sont accrues de 13,8 millions FC par rapport à 2016.

Par ailleurs, la BCC n'a pas servi d'intérêts sur les réserves des établissements de crédit, le taux de rémunération étant négatif.

Le Produit Net Bancaire a baissé de 2,8% en liaison avec la diminution des intérêts sur le compte d'opérations malgré la stabilité des charges bancaires entre 2016 et 2017. Ce repli combiné à la hausse des frais généraux (+4,3%) a occasionné une baisse de 15,8 % du résultat d'exploitation.

Les frais généraux de la Banque sont en augmentation de 4,3% par rapport à 2016, en liaison avec les nouveaux recrutements, l'augmentation des frais de mission en dépit des baisses des charges liées aux matériels d'émission et aux frais du CA.

Les dotations aux amortissements sont en baisse par rapport à 2016. Le retard sur la finalisation du chantier du nouveau bâtiment (octobre 2017) et de son équipement en mobilier (septembre 2017) a décalé l'enregistrement des charges d'amortissement de début vers le second semestre.

La dotation aux provisions aux charges est en baisse suite à la baisse du résultat brut et malgré la hausse de la provision aux évacuations sanitaires suite à l'augmentation du personnel. Les charges exceptionnelles ont augmenté de 18 millions FC entre 2016 et 2017, en liaison avec les régularisations de charges sur exercices antérieurs de licence sur les Nouvelles Technologies et la prise en compte de règlement de certains litiges. Les produits exceptionnels, qui enregistrent une hausse de 21 millions FC, ont concerné des pénalités de retard de certains fournisseurs et des remboursements de police d'assurance.

Tableau 45 : Compte de résultats 2015 à 2017 (en millions de FC)

Rubriques	2015	2016	2017	Ecart
(+) Intérêts perçus sur le compte d'opération et le compte spécial	1.402	1.794	1.689	- 105
(+) Intérêts perçus sur les autres placements et dépôts	40	6	20	+ 14
(-) Charges d'intérêts sur le compte FMI	3	3	7	-4
(-) Charges sur opérations de marché	0	0	0	0
(1) Résultat sur avoirs extérieurs	1.439	1.796	1.701	- 95
(+) Intérêts perçus sur concours au Trésor	115	37	40	+ 3
(+) Intérêts perçus sur compte clientèle	5	0	3	+ 3
(+) Autres produits reçus de la clientèle	207	184	216	+32
(-) Intérêts versés aux établissements bancaires	0	0	0	0
(-) Charges sur opérations avec la clientèle	0	0	0	0
(2) Résultat sur opération avec la clientèle	327	222	260	+ 38
Produit Net Bancaire (1 + 2)	1.767	2.017	1.961	- 56
(-) Frais Généraux	1.272	1.240	1.293	+ 54
Charges d'exploitation	631	695	743	+ 48
Charges de matériel d'émission	373	338	309	- 28
Autres Charges	268	207	240	+ 33
(+) Autres produits d'exploitations financières	26	26	26	0
(-) Autres charges d'exploitations financières	3	1	1	0
(-) Dotations aux amortissements et provisions	306	354	329	- 24
(+) Reprise de provision	52	54	59	+ 5
Résultat d'exploitation	263	502	422	- 79
(+) Produits exceptionnels	15	44	65	+ 21
(-) Charges exceptionnelles	21	69	87	+ 18
Résultat exceptionnel	-6	-25	-21	+ 3
Résultat de l'exercice	257	477	401	- 76

Source : BCC- Direction Financière et de la Comptabilité,

Au total, le résultat net de l'exercice 2016 est en baisse de 16% par rapport à 2017 et conformément aux statuts de la Banque 50% (soit 200,6 millions FC) de ce résultat est

affecté au compte fonds général de réserve, le reste étant versé comme dividendes à l'Etat le seul actionnaire.

IV. Avis des commissaires aux comptes



Tel : +230 202 3000
Fax: +230 202 9993
www.bdo.mu

10, Frère Félix de Valois Street
Port Louis, Mauritius
P.O. Box 799

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE CENTRALE des COMORES

Ce rapport est destiné aux membres du Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Comores "la Banque". Nos travaux d'audit ont été effectués afin de nous permettre de faire état des éléments requis dans notre rapport d'audit et dans aucun autre but. Nous n'acceptons et n'assumons aucune responsabilité envers quiconque autre que la Banque Centrale des Comores et l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour nos travaux d'audit, pour notre rapport, ainsi que les opinions qui y sont formulées.

Rapport sur les états financiers

Opinion

Nous avons examiné les états financiers de la Banque Centrale des Comores, figurant aux pages 2 à 21 qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017 et le compte de résultat, le tableau de variation des fonds propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, et un résumé des principaux principes comptables et autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers figurant aux pages 2 à 21 reflètent fidèlement et sincèrement la situation financière de la Banque Centrale des Comores au 31 décembre 2017, le résultat de ses opérations ainsi que le flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et sont conformes aux Référentiel Comptable propre à cette Banque.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales de vérification et de certification des comptes ("International Standards on Auditing"). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels et de s'assurer que les états financiers sont conformes au Référentiel Comptable de la Banque ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation des états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la Banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque.

BDO & CO

1

BDO & Co, a firm of Chartered Accountants in Mauritius, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE CENTRALE des COMORES (SUITE)

Responsabilité des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

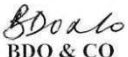
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne de la Banque afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AUX MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE CENTRALE des COMORES (SUITE)**

Responsabilité des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels (suite)

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.


BDO & CO
Experts Comptables



Ameenah Ramdin, FCCA, ACA
Licensed by FRC

Port Louis,
Mauritius.
11 juin 2018

Annexe

Sommaire

Annexe 1 : indicateurs macroeconomiques aux Comores	2
Annexe 2 : Indicateur macroeconomiques mondiaux.....	3
Annexe 3 : Evolution mensuelle du Franc comorien par rapport à quelques devises en 2017.....	4
Annexe 4 : Execution du budget de l'Etat	5
Annexe 5 : Critères de convergence	6
Annexe 6 : Taux d'intérêt	7
Annexe 7 : Evolution de la Balance des paiements	8
Annexe 8 : Evolution des exportations et des importations.....	10
Annexe 9 : Evolution de la masse monetaire et de ses contreparties en milliards FC.....	11
Annexe 10 : Evolution de la situation monétaire et financière des AID en milliards FC.....	12

Annexe 1 : Indicateurs macroéconomiques aux Comores

Libellé	2014	2015	2016	2017
PIB au prix du marché	239 514	246 782	257 806	272 610
Taux de croissance réel du PIB	2,1%	1,0%	2,2%	3,0%
Taux d'inflation	1,5%	1,3%	1,8%	1,0%
Masse Monétaire	97 139	113 759	125 447	127 709
Croissance de la masse monétaire	8,1%	17,1%	10,3%	1,8%
Epargne brute (Quasi-Monnaie)	34 886	37 380	41 180	41 776
Epargne brute / PIB	14,6%	15,1%	16,0%	15,3%
Crédit Intérieur	67 525	64 417	85 399	85 522
Crédit Intérieur / PIB	28,2%	26,1%	33,1%	31,4%
Crédits à l'économie	59 068	68 680	75 158	79 576
Crédits à l'économie / PIB	24,7%	27,8%	29,2%	29,2%
Créances nettes à l'Etat	8 457	-4 264	10 241	5 946
Créances nettes à l'Etat / Crédit	12,5%	-6,6%	12,0%	7,0%
Avoirs Extérieurs Nets	57 566	79 363	69 048	76 195
Fourchette des taux d'intérêt des	7 - 14	7 - 14	7 - 14	7 - 14
Taux d'intérêt minimum sur les dépôts	1,75	1,75	1,75	1,75
Taux d'escompte	1,60	1,39	1,18	1,15
Exportations de biens et services	46 346	43 010	48 762	54 623
Importations de biens et services	124 166	118 517	119 482	131 965
Achats de devises par le système	31 546	30 303	22 813	22 055
Ventes de devises par le système	18 177	23 534	20 458	13 672
Transferts formels (100%)	26 070	28 538	28 539	32 801
Apports en nature	3 155	3 030	2 281	2 206
Billets euro thésaurisés	9 464	9 091	6 844	6 617
Envois des migrants	62 348	63 386	54 774	58 164
Envois des migrants / PIB	26,0%	25,7%	21,2%	21,3%
Recettes de l'Etat	60 450	82 475	63 841	109 188
Recettes de l'Etat / PIB	25,2%	33,4%	24,8%	40,1%
Recettes intérieures	36 752	43 089	39 558	56 605
Recettes intérieures / PIB	15,3%	17,5%	15,3%	20,8%
Dépenses de l'Etat	61 789	71 087	83 651	111 739
Dépenses de l'Etat / PIB	25,8%	28,8%	32,4%	41,0%
Dépenses courantes de l'Etat	41 513	45 220	49 588	70 184
Dépenses courantes de l'Etat / PIB	17,3%	18,3%	19,2%	25,7%
Déficit / Excédent de l'Etat (SBB)	-5 236	11 388	-19 810	-16 547
Déficit / Excédent global de l'Etat en %	-2,2%	4,6%	-7,7%	-6,1%
Solde Primaire	-5 036	-3 548	-13 692	-16 547
Solde Primaire en % du PIB	-2,1%	-1,4%	-5,3%	-6,1%
Taux d'endettement public	28,7%	28,9%	31,5%	28,7%
Taux de change FC/USD	370,84	443,59	444,80	436,54

Source : BCC

Annexe 2 : Indicateur Macro-Economiques Mondiaux

	2013	2014	2015	2016	2017*
Evolution du taux de croissance du PIB en %					
Etats-Unis	1,5	2,4	2,4	1,5	2,3
Japon	1,6	0,0	0,5	1,0	1,7
Zone-Euro	-0,3	0,9	1,6	1,8	2,2
Royaume-Uni	1,7	2,9	2,2	1,8	1,7
Chine	7,7	7,3	6,9	6,7	6,8
Afrique					
UEMOA	6,1	6,5	6,6	6,3	6,7
CEMAC	1,3	4,9	2,5	1,9	0,1
Comores	3,5	2,1	1,0	2,2	3,0
Evolution du taux d'inflation en %					
Etats-Unis	1,5	1,6	0,1	1,3	2,1
Japon	0,3	2,7	0,8	-0,1	0,4
Zone-Euro	1,3	0,4	0,0	0,2	1,5
Royaume-Uni	2,6	1,5	0,1	0,7	2,7
Chine	2,6	2,1	1,5	2,0	1,8
Afrique					
UEMOA	1,5	-0,1	1,0	0,3	0,8
CEMAC	2,0	3,2	2,5	1,1	1,0
Comores	1,6	1,5	1,3	1,8	1,0
Evolution du solde budgétaire en % du PIB					
Etats-Unis	-5,5	-5,1	-4,4	-4,4	-4,3
Japon	-6,2	-5,4	-3,5	-4,2	-4,1
Zone-Euro	-3,0	-2,6	-2,1	-1,5	-1,1
Royaume-Uni	-5,7	-5,6	-4,4	-2,9	-2,1
Chine	-0,5	-0,6	-1,3	-3,7	-3,7
Afrique					
UEMOA	-3,0	-3,2	-4,1	-4,3	-4,2
CEMAC	1,2	-0,2	-2,2	-6,8	-2,8
Comores	-1,9	-2,2	-3,1	-7,7	-6,1
Evolution du solde des transactions courantes en % du PIB					
Etats-Unis	-2,3	-2,2	-2,7	-2,4	-2,4
Japon	0,8	0,5	2,9	3,8	3,6
Zone-Euro	2,9	3,1	3,8	3,3	3,0
Royaume-Uni	-4,5	-5,1	-5,2	-5,9	-5,1
Chine	1,6	2,7	3,1	1,7	1,4
Afrique					
UEMOA	-7,4	-6,0	-5,0	-5,3	-7,2
CEMAC	-3,9	-5,3	-13,0	-7,7	-3,1
Comores	-9,6	-9,1	0,6	-7,8	-4,2

Sources ; BCC, COCOZOF, BNB, WEO

*Données provisoires

Annexe 3 : Evolution Mensuelle Du Franc Comorien Par Rapport A Quelques Devises En 2017

Devises	Dollar E.U	Yen Japonais	£. Sterling	Franc suisse	Rand Sud-Africain	Yuan (Chine)	D.T.S.
Moyenne 2016	444,80	3,99	602,54	448,80	30,35	66,95	618,02
Janvier	463,51	4,03	571,39	459,18	34,16	67,21	626,18
Février	462,12	4,09	576,95	461,51	35,04	67,26	626,23
Mars	460,43	4,08	568,35	459,53	35,62	66,76	623,86
Avril	458,81	4,16	579,99	458,65	34,07	66,58	624,91
Mai	444,90	3,96	575,06	451,18	33,54	64,62	611,61
Juin	438,12	3,95	560,81	452,42	33,92	64,34	606,23
Juillet	427,39	3,99	583,25	467,74	34,15	66,30	596,26
Août	416,68	3,79	539,90	431,63	31,47	62,46	588,12
Septembre	412,91	3,73	549,86	428,92	31,38	62,87	551,19
Octobre	418,48	3,70	552,28	426,02	30,52	63,14	590,07
Novembre	419,47	3,72	554,13	422,76	29,77	63,33	693,03
Décembre	415,65	3,68	557,29	420,62	31,66	63,04	696,22
Moyenne 2017	436,54	3,91	564,11	445,01	32,94	64,83	619,49
Parité fixe de l'Euro par rapport au Franc CFA : 1 € = 655,957 FCFA,							
Parité fixe de l'Euro par rapport au Franc comorien : 1€ = 491,96775 FC							

Source : Banque Centrale des Comores

Annexe 4 : Exécution Du Budget de l'Etat

	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes intérieures	37 416	36 752	43 089	39 558	56 605
- Fiscales	29 236	29 940	28 942	35 364	47 291
- Non-fiscales	8 180	6 812	14 147	4 194	9 314
Dépenses courantes	32 857	38 319	42 708	45 799	53 126
- Traitements et salaires	18 582	21 423	23 713	24 640	25 812
- Biens et Services	9 047	11 808	12 099	13 079	16 440
- Transferts	5 227	5 087	6 896	8 080	10 874
Dépenses d'Investissement sur ress. intérieures	7 116	3 470	3 929	7 451	12 440
Solde Primaire	-2 556	-5 036	-3 548	-13 692	-8 961

Source : Ministère des Finances, CREF

Annexe 5 : Critères de convergence

ZONE FRANC			
Critères de 1er rang	2015	2016	2017
Solde Budgétaire de Base (en % PIB) ≥ 0	-3,1	-7,7	-4
Taux d'inflation annuel moyen $< 3\%$	1,3	1,8	1
Encours dette publique (en % PIB) $\leq 70\%$	28,9	31,5	28,7
Non accumulation des arriérés (int et ext) =0	NR	NR	R
Critères de 2nd rang	2015	2016	2017
Couverture monétaire	69,8	55	60,9
Masse salariale (en % recettes fiscales) $\leq 35\%$	82	70	55
Taux de pression fiscale $\geq 20\%$	11,7	13,7	17,3
Déficit du compte courant (en % PIB)	-0,4	-7,8	-4,3
COMESA			
Critères de 1er rang	2015	2016	2017
Inflation (taux annuel) $< 5\%$	1,3	1,8	1
Déficit budgétaire (à l'exception des aides)/PIB (%) $< 5\%$	11,3	-17,1	-20,2
Financement du déficit budgétaire par la banque Centrale (%) =0	6,3	8,7	12,2
Réserves extérieures (couverture d'importation, mois)	9,2	8	8,2
Critères de 2nd rang	2015	2016	2017
Croissance réelle du PIB (%) $> 7\%$	1	2,2	3
Taux de change effectif réel changement en %	2,22	2,23	2,18
Taux d'intérêt nominal (moyenne annuelle des taux de dépôts)	1,75	1,75	1,75
Encours total de la dette extérieure /PIB (Niveau viable)	28,9	31,5	28,7
Total des recettes intérieures (% du PIB) à l'exclusion des aides $> 20\%$	17,5	15,3	20,8
Déficit de la balance courante (à l'exclusion des aides) % du PIB	-0,4	-7,6	-4,2
Taux d'investissement intérieur (%) $> 20\%$	1,6	2,9	4,6
ABCA			
Critères de 1er rang	2015	2016	2017
Taux d'inflation ($\leq 7\%$)*	1,3	1,8	1
Déficit global (dons inclus) en % du PIB $\leq 7\%$ *	4,6*	7,7	0,9
Financement budgétaire par la Banque Centrale (% des recettes intérieures)	6,3	8,7	12,2
Réserves en devises en mois d'importations ≥ 3 mois*	9,2	8	8,2
Critères de 2nd rang	2015	2016	2017
Encours de la dette publique totale rapportée au PIB $< 65\%$	28,9	31,5	28,7
Recettes fiscales/PIB $\geq 20\%$	11,7	13,7	17,3
Taux de change nominal (variabilité $\pm 5\%$)	-9,3%	1,4%	1,5%
Investissement sur ress. propres rapportés aux recettes fiscales (%) $\geq 30\%$	13,6	21,1	26,3

Source : BCC, *: A partir de 2017

Annexe 6 : Taux d'intérêt

2017	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Avances à l'Etat (EONIA+1,5)	1,149	1,147	1,147	1,144	1,141	1,143	1,141	1,144	1,143	1,141	1,149	1,159
Dépôts des BEF non soumises à des Réserves Obligatoires (EONIA - 1/8)*	-0,476	-0,478	-0,478	-0,481	-0,484	-0,482	-0,484	-0,481	-0,482	-0,484	-0,476	-0,466
Dépôts des BEF soumises à des Réserves Obligatoires												
-Réserves libres (EONIA - 1/8)	-0,476	-0,478	-0,478	-0,481	-0,484	-0,482	-0,484	-0,481	-0,482	-0,484	-0,476	-0,466
-Réserves obligatoires (EONIA - 1,25)	-1,601	-1,603	-1,603	-1,606	-1,609	-1,607	-1,609	-1,606	-1,607	-1,609	-1,601	-1,591
Escompte Banque Centrale (EONIA+1,5)	1,149	1,147	1,147	1,144	1,141	1,143	1,141	1,144	1,143	1,141	1,149	1,159
Comptes sur livret	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750
Dép. à terme inférieurs à 3 mois	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750
Dép. à terme supérieurs à 3 mois	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750	1,750
Taux débiteurs	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14	7,0/14
EONIA	-0,351	-0,353	-0,353	-0,356	-0,359	-0,357	-0,359	-0,356	-0,357	-0,359	-0,351	-0,341
Prêt Marginal	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250
EURIBOR 1 mois	-0,371	-0,372	-0,372	-0,372	-0,373	-0,373	-0,373	-0,372	-0,372	-0,372	-0,372	-0,369
EURIBOR 6 mois	-0,236	-0,240	-0,241	-0,245	-0,251	-0,267	-0,272	-0,272	-0,273	-0,274	-0,274	-0,271
EURIBOR 12 mois	-0,094	-0,106	-0,110	-0,119	-0,127	-0,149	-0,154	-0,156	-0,168	-0,180	-0,189	-0,189

* En janvier 2009, le taux de rémunération des comptes d'épargne est passé de 2,5% à 2%, le taux de rémunération des réserves obligatoires de EONIA -1/4 à EONIA - 1,25, le taux de rémunération des réserves libres étant maintenu à EONIA - 1/8, ainsi que les taux débiteurs à [7,0/14,0]%. Le 1er juillet 2009, le taux de rémunération des comptes d'épargne a été abaissé à 1,75%

Sources : Banque de France, BCC

Annexe 7 : Evolution de la balance des paiements

Rubriques	2015	2016	2017
Compte des transactions courantes	-1 099	-19 576	-11 374
Marchandises générales	-75 054	-68 647	-74 845
Exportations FAB	7 112	13 202	16 749
Importations FAB	-82 166	-81 849	-91 593
Biens importes ou exportes pour transformation	0	0	0
Réparations de biens	0	0	0
Achats de biens dans les ports par les transporteurs	407	480	518
Or non monétaire	0	0	0
Services	-860	-2 900	-3 015
Transports	-15 720	-16 221	-18 151
Transports maritimes	-9 898	-9 804	-10 913
Transports aériens	-5 822	-6 417	-7 238
Autres transports	0	0	0
Voyages	13 974	12 889	14 257
Voyages à titre professionnel	1 209	1 233	2 226
Voyages à titre personnel	12 765	11 657	12 032
Services de communication	7 092	6 670	7 115
Services de construction	0	0	0
Services d'assurance	-2 912	-2 924	-3 168
Services financiers (autres qu'assurances)	0	425	425
Services informatique et d'information	-1 740	-1 184	-975
Redevances et droits de licence	357	-284	-163
Autres services aux entreprises	-2 998	-2 980	-3 537
Services personnels, culturels et récréatifs	-96	-106	-117
Services fournis ou reçus par les administrations publiques, n.c.a.	1 183	815	1 298
Revenus	2 222	2 453	2 185
Rémunération des salariés (y compris frontaliers, saisonniers et autres salariés)	1 156	1 688	1 524
Revenus des investissements	1 067	765	662
Revenus des investissements directs	-367	-797	-673
Revenus des investissements de portefeuille	107	118	130
Autres investissements	1 326	1 444	1 204
Transferts courants	72 186	49 038	63 783
Administrations publiques	27 462	6 560	16 505

Autres secteurs (secteur privé)	44 724	42 479	47 277
Compte de capital et d'opérations financières	-119	21 554	10 965
Compte de Capital	13 772	8 370	20 963
Transferts de capital	7 463	8 370	20 963
Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits	6 309	0	0
Compte des opérations financières	-13 890	13 184	-9 998
Investissements directs	2 189	1 587	1 707
A l'étranger (par des résidents)	0	0	0
Dans l'économie déclarante (par des non-résidents)	2 189	1 587	1 707
Investissements de portefeuille	0	0	0
Avoirs	0	0	0
Engagements	0	0	0
Produits financiers dérivés (net)	0	0	0
Produits financiers dérivés, avoirs	0	0	0
Produits financiers dérivés, engagements	0	0	0
Autres investissements	5 185	-4 656	-864
Avoirs	-3 242	-11 708	2 014
Crédits commerciaux	419	-1 481	-1 559
Prêts	0	0	0
Monnaie fiduciaire et dépôts	-2 680	-1 885	-2 949
Autres avoirs	-981	-8 342	6 523
Engagements	8 428	7 051	-2 878
Crédits commerciaux	-534	-601	866
Prêts	8 853	5 250	-915
Monnaie fiduciaire et dépôts	395	-862	-1 703
Autres engagements	-286	3 264	-1 126
Avoirs de réserve	-21 264	16 254	-10 841
Or monétaire	5	-39	5
Droits de tirages spéciaux	-288	2 205	662
Position de réserve au FMI	-23	-1 397	117
Devises étrangères	-20 977	15 461	-11 651
Autres créances	18	24	26
Erreurs et omissions nettes	1 217	-1 978	408

Source : BCC- DEEMS

Annexe 8 : Evolution des exportations et des importations

	2014		2015		2016		2017*	
	Quantités*	Valeur**	Quantités*	Valeur**	Quantités*	Valeur**	Quantités*	Valeur**
Exportations								
Vanille	27	640	34	1 087	20	2 009	24	3 609
Girofle	3 058	5 145	1 690	3 057	4 181	8 442	3 863	9 442
Ylang-Ylang	29	900	26	862	20	479	48	1 776
Autres essences	0	0	0	0	0	19	0	0
Autres produits	3	80	6	168	3	346	3 284	1 921
Divers	4 057	4 115	1 369	1 937	4 361	1 907	0	
Total	7 174	10 880	3 124	7 112	8 586	13 202	7 219	16 748
Importations								
Riz	51 358	11 890	61 700	12 137	100 242	15 039	59 499	13 036
Viande, poisson	11 721	6 300	13 212	7 064	13 287	6 950	24 593	11 563
Farine	11 250	2 579	12 039	2 676	13 820	3 031	11 153	2 389
Sucre	1 347	332	8 328	1 899	9 378	2 214	10 213	2 574
Produits laitiers	4 118	2 287	7 197	2 486	4 693	2 383	6 343	2 968
Autres produits	9 732	2 209	12 247	3 154	10 303	2 574	15 140	3 985
Produits pharma	501	1 645	205	782	328	935	391	1 265
Tissus	1 042	702	1 215	563	1 417	636	3 390	2 043
Produits	53 934	20 791	58 305	17 873	68 582	18 767	90 087	22 054
Ciment	147 755	6 786	147 492	6 772	131 376	5 275	163 109	6 506
Véhicules	6 211	12 299	5 881	7 911	6 501	8 523	12 295	16 717
Fer, fonte, acier	10 315	3 423	12 693	4 095	13 702	4 095	31 224	7 029
Autres produits	65 204	31 940	62 458	27 323	50 127	27 123	22 559	14 450
Total	374 490	103 183	402 973	94 736	423 756	97 546	449 996	106 579

Source : Direction Générale des Douanes, Banque Centrale des Comores, * : en tonnes, ** : en millions FC

Annexe 9 : Evolution de la masse monétaires et de ses contreparties en milliards FC

Libellé	mars-15	juin-15	sept-15	déc-15	mars-16	juin-16	sept-16	déc-16	mars-17	juin-17	sept-17	déc-17
Monnaie	59,9	60,0	68,3	76,4	76,4	76,1	84,6	84,3	80,7	80,9	85,2	85,9
- billets et pièces en circulation	21,0	22,8	25,8	30,4	27,8	28,6	29,7	28,7	27,1	30,5	30,7	32,9
- dépôts à vue	38,8	37,2	42,5	46,0	48,6	47,5	54,9	55,5	53,6	50,4	54,5	53,0
Quasi - monnaie	35,9	36,5	37,0	37,4	39,1	39,7	40,3	41,2	40,8	40,5	39,4	41,8
Masse monétaire	95,8	96,5	105,3	113,8	115,5	115,8	124,9	125,4	121,5	121,4	124,7	127,7
Avoirs extérieurs	52,6	47,1	52,5	79,4	74,5	68,7	74,7	69,0	70,1	63,1	71,5	77,7
Créances sur l'Etat	9,5	10,7	12,5	-4,3	2,2	5,0	7,5	10,2	4,0	7,1	4,7	5,9
Crédits à l'économie	60,9	65,4	66,7	68,7	69,4	72,4	72,8	75,2	78,7	80,7	80,6	79,5
Autres postes	-27,2	-26,7	-26,4	-30,0	-30,6	-30,2	-30,0	-29,0	-31,3	-29,6	-32,1	-35,5
Contreparties MM	95,8	96,5	105,3	113,8	115,5	115,8	124,9	125,4	121,5	121,4	124,7	127,7

Source : Banque Centrale des Comores

Annexe 10 : Evolution de la situation monétaire et financière des autres institutions des dépôts en milliards FC

Libellé	mar-15	juin-15	Sept-15	Déc-15	mar-16	juin-16	Sept-16	Déc-16	mar-17	juin-17	Sept-17	Déc-17
Réserves	32,30	24,91	26,39	30,35	34,80	30,46	33,47	30,96	27,88	27,45	30,11	30,11
Actifs extérieurs	3,67	3,80	5,74	5,90	5,14	5,35	9,90	14,25	7,82	8,17	9,38	7,72
Créances sur l'administration centrale	0,92	0,94	0,96	1,01	0,77	0,82	0,83	3,86	3,87	2,56	2,55	2,09
Créances sur les administrations d'états fédérés et locales	0,15	0,14	0,13	0,11	0,10	0,00	0,00	0,00	0,12	0,11	0,10	0,08
Créances sur les sociétés non financières publiques	0,79	0,86	0,76	0,80	0,38	0,42	0,40	2,90	2,87	2,89	2,41	2,27
Créances sur le secteur privé	59,22	63,58	64,66	66,87	67,91	70,96	71,19	71,31	74,77	76,70	77,14	76,29
Créances sur les autres sociétés financières	0,02	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts à vue	38,11	36,42	40,67	43,82	46,07	44,53	52,28	52,72	49,78	49,29	53,01	49,89
Dépôts à terme, dépôts d'épargne et dépôts en devises	36,02	36,50	37,15	37,51	39,30	39,78	40,66	41,82	41,45	40,54	39,50	41,87
Engagements extérieurs	4,98	4,47	3,95	4,07	4,00	4,72	4,26	7,33	4,57	7,66	7,01	6,20
Dépôts de l'administration centrale	1,63	1,24	1,08	1,90	2,29	1,35	1,43	4,60	1,77	2,62	2,36	2,68
Crédits des autorités monétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,45	0,00	0,00	0,00
Engagements envers les autres sociétés financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes de capital	13,92	13,66	13,89	15,09	15,04	14,94	14,87	15,03	14,09	14,06	14,52	13,81
Autres postes (net)	2,42	1,96	1,89	2,65	2,39	2,69	2,27	1,77	5,22	3,72	5,29	4,10

Source : Banque Centrale des Comores

Place de France. BP 405 MORONI
TEL : (269) 773 18 14 - (269) 773 10 02
FAX : (269) 773 03 49
E-mail : secretariat@banque-comores.km
Site : www.banque-comores.km

Place de France. BP 405 MORONI
TEL : (269) 773 18 14 - (269) 773 10 02
FAX : (269) 773 03 49
E-mail : secretariat@banque-comores.km
Site : www.banque-comores.km

